

TYPOLOGIE ET ÉVALUATION DES FLUX MIGRATOIRES

Daniel DELAUNAY

Centre O.R.S.T.O.M. de Dakar

Novembre 1977

TYPOLOGIE ET EVALUATION DES FLUX MIGRATOIRES

Daniel DELAUNAY

Centre O.R.S.T.O.M. de Dakar

Novembre 1977

avec la participation de Michel NDIAYE,

Takhy DIOP,

Tidiane SENE,

Baydy LY,

enquêteurs

S O M M A I R E

0. Introduction	1
1. Méthodologie	1
1.1. Le champ de l'enquête	1
1.2. Le choix de l'unité primaire : le segment de lignage	3
1.3. Le mode de tirage de l'échantillon	5
1.4. Les méthodes d'analyse	6
1.5. Les limites de la méthode et de l'enquête	8
2. Les caractéristiques de migrants	11
2.1. L'âge et le sexe	11
2.2. L'ethnie et la caste	18
2.3. Situation économique	22
2.4. La situation matrimoniale	23
2.5. Scolarisation	25
2.6. Autorités parentales migration	33
3. Typologie des flux migratoires	40
3.1. L'immigration	41
3.2. Les migrations matrimoniales	45
3.2.1. L'ouverture des aires matrimoniales villa-geoises	45
3.2.2. Les stratégies matrimoniales personnel.	47
3.2.3. Evaluation des flux matrimoniaux	49
3.3. Les migrations de travail	53
3.3.1. Diversité des procès migratoires	54
3.3.2. Observation longitudinale des migrations	75
3.4. Autres flux migratoires	87
4. Conclusion	89
4.1. Quelques difficultés des enquêtes en milieu rural africain	89
4.2. La transition aux aménagements de la culture irriguée	93

L'analyse historique nous a amené à comprendre l'émigration des populations du Fleuve comme une modalité particulière de la participation paysanne au mode de production capitaliste, nous avons alors exclusivement analysé le fondement économique de l'exode rural. Mais la migration est par définition un déplacement de population et ce sont des conditions historiques précises qui en ont fait un avatar de la pénétration marchande et capitaliste dans l'économie domestique. Le seul déplacement n'était alors pas la variable pertinente pour conduire une telle analyse historique, la privilégier eut réduit un phénomène complexe et évolutif à sa manifestation apparente. Cette démarche, fréquente dans les études du fait migratoire, n'est pas innocente car, en privilégiant la mobilité territoriale à travers des analyses en termes d'allocation spatiale des facteurs de production, d'opposition ville - campagne, elle élude l'examen de rapports d'exploitation qui doivent bien peu à l'espace ou à d'éventuelles dotations naturelles. Apparemment le seul déplacement contribue à produire des travailleurs libres par la séparation du paysan et des moyens de production de sa subsistance. Ceci de la même manière que la transplantation par des guerriers ou des *dioula* de captifs loin de leur milieu parental et ethnique était la condition de leur réinsertion comme serviteurs. Toutefois la description du procès des migrations tournantes nous a permis de nuancer une telle conclusion.

Le déplacement et l'absence sont des événements mesurables, c'est en cela qu'ils interviennent dans l'enquête dont les résultats sont présentés ici. Il s'agit cette fois d'une démarche complémentaire à l'investigation historique permettant l'estimation de la force de travail ainsi détournée des activités agricoles. L'établissement d'une typologie des flux permet de faire la part des migrations induites par le travail salarié (migrations matrimoniales, d'accompagnement...). Nous examinerons successivement les caractéristiques individuelles du migrant (âge, caste, situation matrimoniale et parentale) surtout explicatives des conditions d'accès au marché du travail et dans une seconde partie l'agencement des différents flux migratoires, leur complémentarité, leur estimation. La diversité des procès migratoires illustrera l'incidence des conditions historiques, économiques ou naturelles propres à certains groupes ou régions.

1. METHODOLOGIE

1.1. LE CHAMP DE L'ENQUÊTE

Il a été défini en rapport avec la problématique de l'ensemble des recherches sur le Fleuve faites de l'étude ponctuelle des terroirs et des économies villageoises concernés par les aménagements de la culture irriguée. Nos enquêtes démographiques devaient donc avoir le même champ que les autres investigations concernant le système foncier, les budgets domestiques ou la production agricole, il était également normal qu'elles aient une taille grossièrement identique. De ce fait les résultats ne sont significatifs que pour les zones enquêtées et nous ne disposons pas d'une estimation des flux migratoires pour l'ensemble de la vallée du Fleuve. Cependant, ils concernent un nombre suffisant de villages pour illustrer trois régions assez typées du point de vue historique et climatique. En contrepartie ces enquêtes, réalisées dans des zones examinées à d'autres titres, sont enrichies de données diverses au prix d'une moins grande précision statistique. Du reste le caractère approximatif des informations retenues (quant à l'âge, la durée et la fréquence des déplacements...) aurait rendu vaine et coûteuse toute tentative de réduire l'erreur aléatoire.

Le fait que l'enquête de terrain fut réalisée en deux temps nuit à l'homogénéité des résultats. Dagana et les villages limitrophes ont subi en mai-juillet 74 le questionnaire le plus complet incluant notamment une investigation sur les migrations passées pour une analyse rétrospective. Ce n'est qu'au début de 76 que nous avons étendu aux zones rurales périphériques de Podor et Matam (1) une version allégée de notre premier questionnaire. Il s'agissait alors, au vu des travaux de l'équipe, d'avoir rapidement pour ces deux régions une estimation des absences, c'est-à-dire des flux migratoires du moment, et une correction des cahiers administratifs à la base de l'enquête exhaustive de

(1) Ces deux escales ne sont pas incluses dans l'échantillon, nous conserverons toutefois leur nom pour désigner les deux zones respectives.

LERICOLLAIS. Le questionnaire rétrospectif ne fut pas réitéré à cause notamment de sa lourdeur et de l'incertitude attachée aux événements anciens.

1.2. LE CHOIX DE L'UNITE PRIMAIRE : LE SEGMENT DE LIGNAGE

Recenser le migrant sur son lieu de départ présente cette difficulté évidente que l'individu est normalement absent... Ce fait est à l'origine de la plupart des erreurs et des carences statistiques en matière de migration. Certains types de déplacement peuvent être plus particulièrement délaissés par défaut méthodologique ; c'est ainsi que des migrations définitives ou matrimoniales ont pu être largement escamotées parce qu'elles étaient plus difficiles à retrouver que les migrations tournantes par exemple (2).

Il est donc primordial que le lien entre l'informateur présent et le migrant recensé soit suffisamment vivace et précis pour éviter confusion et omission, tout particulièrement en cas d'absence prolongée. La nature de ce lien, son existence dépendent finalement du choix de l'unité statistique qui ne peut donc pas être l'individu. La première unité administrative utilisable - le carré, *keur* - est avant tout un ensemble de personnes payant l'impôt sous la responsabilité du *borom keur*. Il peut inclure des parents éloignés, des enfants confiés, des protégés, voire même des ménages d'anciens serviteurs et par conséquent des individus dont l'adhésion au carré, si elle fut éphémère, sera vraisemblablement omise lors du recensement. Plus grave, il est impossible de retrouver les départs antérieurs à la date de formation du carré. Or, certains sont de constitution récente, d'autres ont disparu. Prenons comme exemple le carré d'un homme dont le père est décédé ces dernières années. Si nous recensons les absents de son carré ; les migrations de ses frères, soeurs et autres parents partis du vivant de leur père seront omises. Ce sont alors les migrations définitives, matrimoniales, anciennes que l'on

(2) L'enquête migration de la M.I.S.O.E.S., réalisée à partir de l'échantillon de l'enquête agricole, ne recensa le passé migratoire que des seuls hommes présents (et parfois uniquement des chefs de ménage), d'où l'évaluation terriblement biaisée de l'émigration définitive et féminine (MISOES 1962, p. 241).

néglige plus particulièrement. D'ailleurs, le mauvais recensement de la population des carrés - quand il existe - dissuade de prétendre retrouver, à partir d'une telle unité de sondage, des migrations parfois vieilles d'une génération.

La concession, unité de résidence, regroupant parfois plusieurs ménages ou "carrés", oppose une incertitude plus grande encore au recensement des absents. Outre que l'établissement d'une base de sondage complète exigerait un travail exorbitant, un même individu peut avoir séjourné successivement dans plusieurs concessions, une cohabitation éphémère sera normalement omise par l'informateur.

Seules les relations de parenté, continuellement réactualisées par les pratiques économiques et sociales, tissent des liens suffisamment solides entre les villageois, mais aussi entre ceux-ci et les migrants, pour permettre le recensement de ces derniers. Elles servent, comme nous l'avons vu, de support à la pérennité et à la reproduction des flux migratoires et demeurent donc vivaces dans la mémoire des informateurs. Toutefois l'usage de l'unité parentale de base - le ménage - comme unité primaire n'échappe pas aux critiques précédentes, beaucoup sont de formation récente et tous les individus du village (surga, orphelins, serviteurs ...) n'ont pas un lien parental étroit avec un chef de famille. A l'opposé, l'établissement de généalogies étendues se heurte à la faible mémorisation des relations de parenté lointaine. L'unité choisie, appelée par commodité segment de lignage, devait permettre, grâce à sa taille intermédiaire, le recensement de migrations anciennes sans s'exposer à des risques d'omission trop grands.

Le segment de lignage, défini à partir des règles de patrilinéarité et de virilocalité de la société wolof et toucouleur, inclut l'ensemble des frères et soeurs de même père de l'aîné vivant, leurs épouses, enfants et petits enfants. Les femmes divorcées ou veuves sont réintégrées dans le segment de lignage de leur frère ou de leur père ; leurs enfants demeurent toutefois dans celui de leur père. Seuls les individus vivants sont retenus, mais il a été porté un soin particulier à l'enregistrement d'enfants de frères décédés. Sont exclus a posteriori de l'échantillon : 1) les membres du segment de lignage qui n'avaient pas

résidé et n'étaient pas nés dans la zone de l'enquête, 2) les filles et soeurs de l'aîné mariées dans la même zone afin d'éliminer la sur-représentation des épouses, celles-ci ayant été doublement enregistrées dans le segment de lignage de leur mari et dans celui de leur frère ou père.

1.3. LE MODE DE TIRAGE DE L'ECHANTILLON

L'usage de généalogies pour la mesure des flux migratoires n'est pas une nouveauté, mais il fut jusque-là réservé à des études monographiques car on ne dispose jamais de la liste exhaustive des segments de lignage pour en tirer un échantillon aléatoire. L'établir équivaldrait à réaliser l'enquête et oblige à un travail rapidement démesuré, ici exclu par l'importance de la population mère. Nous ne disposions que du rôle administratif de l'impôt, déficient pour certains individus du carré (les jeunes enfants, les absents) mais complet, comme nous avons pu le constater par la suite, pour les chefs de carré. La qualité de ces registres avait en effet été considérablement améliorée pour les distributions de vivres effectuées après la sécheresse de 72.

Pour tourner cette difficulté, l'on procéda de la manière suivante : il fut d'abord tiré du rôle administratif un échantillon de carrés dont la population permettait le dépistage des segments de lignage à enquêter. Les individus étaient regroupés par segments, lesquels étaient complétés, si nécessaire, auprès du reste de la population. Généralement, carré et segment de lignage se confondaient mais la coïncidence n'était pas systématique, certains carrés incluaient plusieurs segments et inversement. Ainsi quand un carré regroupait des personnes n'appartenant pas au même segment de lignage : deux cousins, un ménage d'anciens serviteurs, une tante, un protégé ; leur segment propre était reconstitué en entier. De même, il arrivait que les membres d'un unique segment se répartissent dans plusieurs carrés, ce qui imposait de compléter le segment dépisté auprès de carrés qui n'étaient pas encore inclus dans l'échantillon. Cette procédure entraînait donc une modification du taux de sondage initial et conférait à certains segments de lignage une probabilité de sortie plus grande, exactement proportionnelle au nombre de carrés ou parties de carrés qu'ils contenaient. Ces segments dispersés étaient donc sur-représentés dans l'échantillon final et afin de redresser ce dernier il fut procédé à leur élimination partielle.

Cette solution évitait l'usage de coefficients de pondération qui eut alourdi considérablement le dépouillement (3). Le calcul du taux de sondage définitif n'était réalisable qu'une fois l'enquête terminée en rapportant le nombre de chefs de carrés interrogés (4) au nombre total de carrés dans la population-mère. Ce taux est à l'évidence plus élevé que le taux initial, lequel était de 1/20ième dans les trois zones à l'exception des villages ruraux de Bokhol et Gaé (1/10ième), ceci afin que les erreurs d'échantillonnage soient approximativement semblables dans les strates destinées à être comparées.

Le tirage fut autonome pour chacune des zones de Podor et Matam ; pour celle de Dagana nous réalisâmes un tirage particulier dans les villages ruraux et un autre pour l'escale même. Partant du fait que les migrants se recrutent dans la population active et afin de conserver dans l'échantillon initial la structure de la population-mère, tous les carrés ont été classés selon le nombre d'actifs. Puis un carré a été tiré au hasard dans chaque groupe de 10 ou 20 selon la zone.

1.4. LES METHODES D'ANALYSE

Les migrations se prêtent à deux modes d'observation : instantané et rétrospectif, chacun possédant sa méthode et son utilité propres. L'on peut d'abord, à un moment choisi, relever la localisation des personnes qui sont par exemple natives de la zone enquêtée. La situation de résidence est un état durable - au contraire des événements démographiques instantanés tels que la naissance, le décès, le mariage - et doit être saisie à un moment précis par une enquête ponctuelle. Son observation débouche sur le calcul de proportions qui rapportent les présents et

-
- (3) Les segments qui incluaient 2, 3 ou 4 carrés ou parties de carrés voyaient leur probabilité de sortie doubler, tripler ou quadrupler et bénéficiaient ainsi d'une sur-représentation proportionnelle. Il fut conservé un carré sur deux, trois, quatre selon les cas, ce qui permettait de dépouiller l'enquête comme un recensement. L'emploi de coefficients de pondération était d'autre part rendu délicat par l'usage de deux unités primaires non équivalentes.
- (4) Ce décompte devait être particulièrement minutieux car certains chefs de famille se déclaraient volontiers *borom keur* sans l'être ou bien l'étaient réellement sans être inscrits sur le rôle de l'impôt comme chef de carré, le contrôle fut systématique.

absents à la population de référence de l'instant. A l'opposé les événements départ ou arrivée, du fait de leur instantanéité, doivent être observés pendant une période de temps plus ou moins longue et aboutissent au calcul de taux et de quotients ; les événements sont alors rapportés à la population moyenne de la période ou à l'effectif d'un âge exact. Dans le premier cas nous disposons d'un cliché de l'éparpillement de la population au moment de l'enquête, dans le second d'une vision rétrospective de l'intensité et de l'évolution des flux migratoires, aussi loin que remonte l'observation. Les deux approches sont complémentaires, la première permet de dresser une typologie des déplacements, d'évaluer leur importance relative, de caractériser les absents par rapport aux présents, mais aussi de mesurer le déficit imposé par les migrations au travail agricole. La seconde plus ambitieuse mais aussi plus lourde et moins fiable fut dans notre enquête appliquée aux seules migrations de travail et à la seule région de Dagana. Elle procure des renseignements beaucoup plus riches sur l'évolution du phénomène migratoire et autorise une analyse par génération et par rang. Mais dans ce cas l'incertitude attachée à l'information recueillie, la taille de l'échantillon viennent limiter la validité des résultats qui doivent être interprétés avec précaution. Toutefois l'analyse transversale qui applique à une cohorte fictive les événements des douze derniers mois élude en partie les réserves précédentes. La proximité et la durée de la période d'observation permettent dans ce cas une plus grande exactitude, ainsi que la collecte d'informations complémentaires telles que les envois monétaires, la localisation des épouses des migrants... En contrepartie, elle exigerait un échantillon plus important afin de compenser la plus faible fréquence des événements dans certains sous-ensembles (classes d'âges quinquennales, sexe féminin).

Notre enquête fut conduite selon ce schéma, une fiche collective recensait les individus du segment de lignage ainsi que leur âge, sexe et principales caractéristiques démographiques. La diversification des situations de résidence (absents, migrants définitifs, voyageurs ...) et des motifs retenus (travail, pêche, accompagnement ...) devait couvrir l'éventail des déplacements et mettre en valeur leur imbrication. Pour la seule région de Dagana, un questionnaire individuel, établi dans la mesure du

possible auprès du migrant lui-même, relevait le détail de son passé migratoire avec tous les renseignements s'y rapportant (date, durée, destination, nature de l'emploi ...).

1.5. LES LIMITES DE LA METHODE ET DE L'ENQUETE

Tout d'abord, la taille de l'échantillon, réduite par des contraintes matérielles, n'autorise qu'une précision grossière pour certains sous-ensembles d'effectifs réduits comme par exemple les groupes d'âges quinquennaux. Ce défaut ne tient pas directement à la méthode d'enquête, bien que la lourdeur de l'investigation rétrospective (5) oblige à considérer l'effort supplémentaire inhérent à un gain de précision. Toutefois l'imprécision totale d'une enquête est le résultat de deux types d'erreurs normalement additives. La première, l'erreur d'échantillonnage provient de ce que la population-mère n'est pas exhaustivement observée ; elle dépend de la taille de l'échantillon, de la dispersion de la variable étudiée, du mode de tirage ... et peut être mesurée. La seconde, l'erreur de mesure tient à la qualité de l'information recueillie et peut, dans certaines sociétés sans écriture et pour certaines variables, être terriblement importante, parfois prohibitive. Elle ne saurait être réduite en améliorant le tirage ou la taille de l'échantillon ; l'expérience au contraire tend à prouver que les faibles effectifs autorisent une observation plus précise des unités statistiques (6) et que la recherche d'un gain sur l'erreur d'échantillonnage risque de s'obtenir au détriment de la finesse de la mesure. Il est dans notre enquête apparu déraisonnable de consacrer de grands efforts à réduire l'erreur d'échantillonnage alors que certaines erreurs d'observation n'étaient ni négligeables, ni réductibles (7).

(5) qui tient surtout à la nécessité de retrouver les migrants absents et parfois fort éloignés du lieu d'enquête.

(6) Ne serait-ce que parce qu'elles autorisent l'emploi de quelques enquêteurs compétents et consciencieux et un meilleur contrôle de l'information.

(7) "Il est assez fréquemment possible d'admettre que l'erreur de mesure est additive et indépendante de l'erreur à mesurer. Sous cette hypothèse, erreur d'observation et d'échantillonnage sont orthogonales : si l'on porte sur le côté d'un angle droit les longueurs proportionnelles à l'erreur d'échantillonnage et à l'erreur d'observation, "l'erreur totale" sera proportionnelle à la longueur de l'hypothénuse de ce triangle rectangle. Ce graphique montre clairement que les efforts doivent être judicieusement répartis dans la lutte entre ces deux types d'erreur". DESABIE, p. 4.

Certaines sont habituelles, elles concernent principalement l'âge des individus, la date et la durée des événements migratoires ou scolaires... Il est indéniable que cette imprécision croît avec l'ancienneté des faits dont on sollicite le souvenir chez les informateurs et limite ainsi la fiabilité des enquêtes rétrospectives. Mais il est d'autres types d'erreurs plus systématiques qui tiennent à la méthode employée et à la nature du fait migratoire. Tout d'abord, certains segments de lignage ont été soustraits à l'investigation à la suite du départ complet de tous ses membres qui sont pourtant autant de migrants. C'est le cas notamment d'immigrants solitaires qui n'ont séjourné qu'un temps dans la zone enquêtée ou de famille qui, en accompagnant un migrant, n'a laissé aucun membre sur la place. Il faut toutefois remarquer que le choix d'une unité moins étendue que le segment de lignage, telle que le ménage ou à la limite l'individu, eut considérablement augmenté le risque de sous-évaluation des absents. Il est d'autre part peu vraisemblable qu'en zone rurale toute une famille délaisse de la sorte des droits fonciers qui représentent une sécurité vitale en cas d'échec de la migration alors que la garde en incombe normalement à l'aîné que l'âge rend inapte au travail salarié.

Nous avons décelé un autre biais systématique : l'âge des doyens de lignages impose une autre limite au recensement des migrations anciennes et définitives dans la mesure où les collatéraux d'absents, qui auraient dû être nos informateurs, sont décédés. Supposons un doyen de segment dont le père décédé a vu plusieurs de ses frères et soeurs s'exiler, ces migrants ne seront pas repérés car ils n'appartiennent pas au segment de lignage de l'informateur mais l'eussent été du vivant de son père. Des migrations contemporaines réalisées à partir de segments de lignage différents, le seront. Il faut donc compter avec cette sous-évaluation du phénomène migratoire, difficile à estimer mais que l'on peut supposer croissante avec le temps.

De l'expérimentation de la méthode, il ressort que le recours au segment de lignage, pour être efficient, suppose que soient remplies quelques conditions préalables et tout d'abord une faible dispersion des membres du lignage dans la zone enquêtée. Les distances à parcourir pour reconstituer un segment, en milieu nomade par exemple, deviennent très rapidement exorbitantes et l'expédient qui consiste alors à le compléter auprès de l'un de ses membres introduit un risque d'erreur par omission important qui enlève tout intérêt à la méthode. Il est d'autre part indispensable que les règles de filiation et de localisation ne soient pas entachées de trop d'exceptions. Dans la société peulh la descendance d'une femme divorcée est fréquemment partagée entre le groupe paternel et maternel ; la localisation est décidée bien souvent en fonction de la richesse respective des conjoints et non à partir de normes strictes. Dans de tels cas, chaque carré tiré peut obliger au recensement d'un nombre considérable de segments selon le schéma d'une réaction en chaîne. Pour la simplicité et la fiabilité de l'enquête, il est en somme préférable que le carré coïncide au mieux avec l'unité familiale, ménage ou segment de lignage.

Enfin cette approche conçue pour un objet précis : évaluer au mieux les absents d'une population n'offre aucun avantage particulier pour l'étude des déplacements intérieurs, de l'immigration et donc des migrations nettes.

2. LES CARACTERISTIQUES DES MIGRANTS

Partant de l'observation de certaines caractéristiques des migrants, beaucoup d'auteurs ont élaboré une analyse causale en partie erronée. Le décompte des absences, voire des migrations passées, se prête aisément au recensement de l'âge, du sexe, de la situation matrimoniale et scolaire des migrants. On constate généralement une corrélation significative entre ces variables et les taux d'émigration. Il est toutefois abusif de conclure à partir d'une telle analyse que le paysan quitte son village parce qu'il est jeune, célibataire ou diplômé.

L'émigration rurale est une pratique historiquement déterminée qui fut imposée à des économies entières - ici celle de la région du Fleuve au contact de la traite fluviale -. Ce fait invalidait l'approche individualiste du phénomène. Découvrir, par exemple, que l'école incite à l'exode rural c'est oublier que la scolarisation fut d'abord un outil élaboré par le pouvoir colonial pour mobiliser et former la main-d'oeuvre paysanne... Par ailleurs la migration suppose des intérêts et des solidarités étendues : la décision d'un premier départ est souvent imposée par la famille qui a largement participé à la formation et l'entretien du migrant et reçoit en contrepartie une part des revenus monétaires de son travail.

Il ne fait toutefois pas de doute que le marché du travail ainsi que la société de départ sélectionnent les individus aptes à la migration selon des critères d'âge, de sexe, de situation parentale que nous allons examiner maintenant.

2.1. L'AGE ET LE SEXE

Le sexe et l'âge sont deux variables privilégiées dans l'analyse démographique des migrations car elles sont quantifiables et apparemment d'une grande valeur explicative. Cette dernière tient surtout à ce qu'elles recouvrent des réalités sociales bien souvent plus pertinentes : répartition sexuelle des tâches, situation matrimoniale, position d'ancienneté dans le groupement productif ... Pour cette raison la répartition par âge des proportions d'absents (graph. 1) et des premiers départs ne permet

pas d'isoler la seule influence de l'âge sur la probabilité d'un départ ; mais il est clair que ce déterminisme existe et qu'il tient pour l'essentiel aux types d'emplois réservés à une main-d'oeuvre d'origine rurale dont les connaissances techniques traditionnelles ne sont d'aucune utilité pour le travail proposé.

Le tableau 1 répartissant les migrants selon leur motivation et leur sexe, met en évidence le fait que la spécialisation sexuelle des tâches reste inchangée lors du déplacement.

Dans l'économie sénégalaise peu industrialisée, plusieurs secteurs d'activité restent en dehors des rapports marchands, c'est encore le cas du travail domestique de la femme. Même en ville les tâches ménagères sont rarement prises en charge par la production capitaliste (comme elles le sont partiellement par l'électro-ménager, les crèches, les plats cuisinés du commerce en Europe) et l'épouse n'est que fort peu disponible pour le travail salarié. D'un autre côté l'actuelle division sexuelle du travail capitaliste ne réserve que de rares possibilités d'emploi aux femmes non scolarisées.

Une paysanne ne trouvera normalement à s'employer que comme domestique chez un particulier à un salaire dérisoire et sans la protection de la législation du travail. Beaucoup d'adolescentes commencent ce travail au pair chez un parent, une relation de la famille ... Quelques femmes, très rares, exercent dans les villes des métiers parfois pratiqués en zone rurale à la marge des activités ménagères tels que le commerce de produits vivriers ou de plats cuisinés. A Gaé 70 % des absentes sont des épouses de pêcheurs qui accompagnent leurs maris dans les campements de pêche, *combe*. Sans elles, l'unité de production ne saurait être autonome car la femme prépare la nourriture, sèche ou vend le poisson frais.

Dans l'ensemble, trois migrantes sur quatre ont quitté le village à la suite d'une demande en mariage émanant d'un étranger ou pour accompagner un villageois dans son déplacement à la ville ; la visite à des parents citadins est fréquemment motivée par la recherche d'un époux ou d'un emploi. La femme en migrant conserve donc l'usage des compétences

TAB. 1. REPARTITION DES DEPLACEMENTS SELON LEUR OBJET ET LE SEXE DES MIGRANTS
(TOUTES ZONES REUNIES)

MOTIF ZONE	S	TRAVAIL	MARIAGE	GARDE	MALADIE	ACCOMPAG ^t	VISITE	ETUDE
DAGANA	M	67 %			1 %	23 %	1 %	8 %
	F	5 %	38 %	5 %	3 %	40 %	7 %	2 %
PODOR	M	56 %			1 %	13 %		30 %
	F	2 %	64 %	2 %		26 %	4 %	2 %
MATAM	M	75 %		1 %	2 %		13 %	8 %
	F		43 %	3 %	4 %	45 %	5 %	

TAB. 2. PROPORTION D'INDIVIDUS AYANT DEJA MIGRE SELON L'AGE ET LE SEXE.

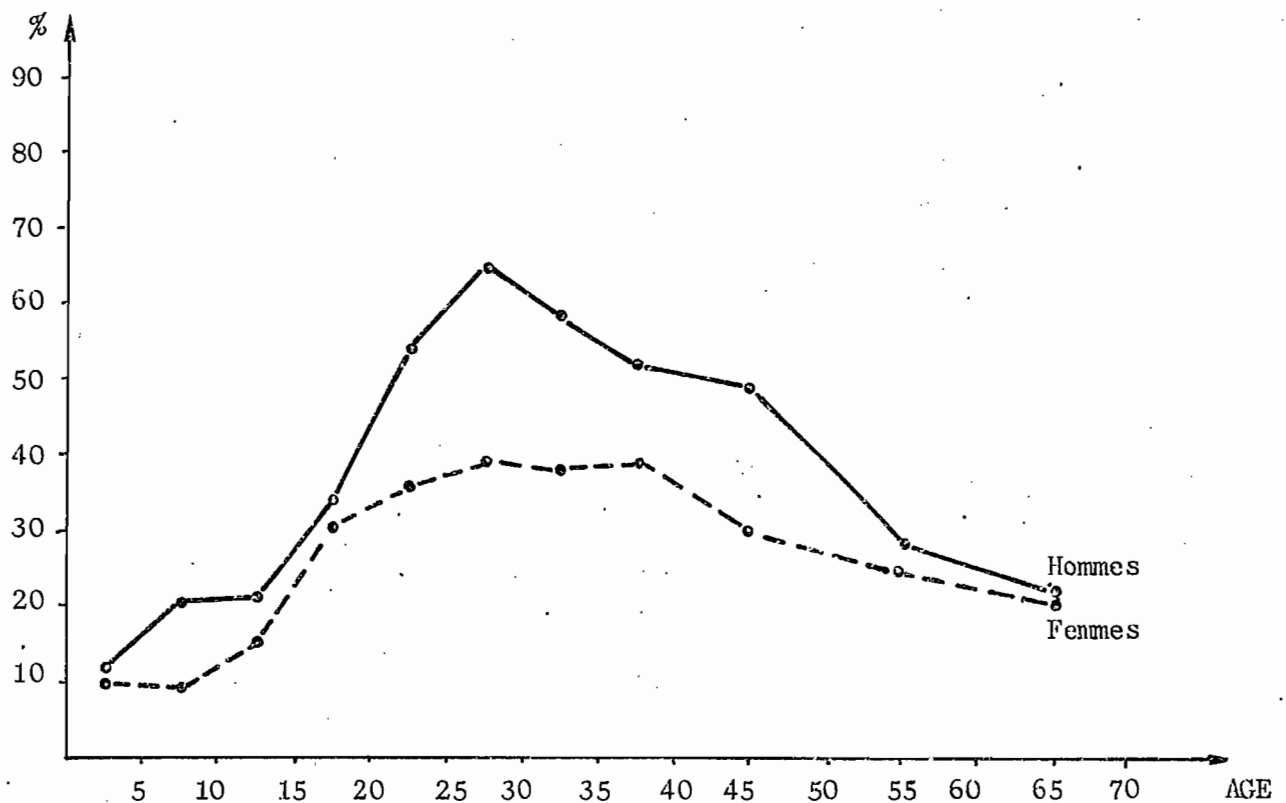
ZONE AGE	S.	BOKHOL - GAE		DAGANA		PODOR		MATAM	
		MASC.	FEM.	MASC.	FEM.	MASC.	FEM.	MASC.	FEM.
0 - 9		0	0	0	0	0	0	0	0
10 - 14		2	11	0	0	0	0	0	0
15 - 19		33	20	21	2	15	0	28	0
20 - 24		39	17	34	4	40	2	73	0
25 - 29		72	26	82	0	51	2	91	0
30 - 34		75	7	55	3	57	0	86	0
35 - 39		70	9	57	0	72	0	85	0
40 - 49		82	23	48	4	79	0	84	0
50 - 59		52 ⁺	8 ⁺	37	8	52	0	80 ⁺	0 ⁺
60 et +				28	0	45	0		

+ 50 ans et plus

TAB. 3. DISTRIBUTION DE L'AGE AU PREMIER DEPART.

(Migrations de travail originaires de Dagana)

AGE SEXE	8 - 14	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 54	55 - 59	60 et +	TOTAL
MASCULIN	7	25	24	21	13	4	4	1	1	0	0	100
FEMININ	38	27	13	11	4	3	2	2	0	0	0	100



GRAPH. 1'. PROPORTION D'ABSENTS SELON L'AGE ET LE SEXE.

acquises en milieu traditionnel, elle reste assignée aux travaux ménagers et n'est donc pas directement insérée dans les rapports de production capitalistes. Son déplacement à la ville s'accompagne seulement de la disparition de ses activités agricoles, d'un allègement éventuel de ses tâches domestiques. Elle perd en contrepartie un peu de l'indépendance économique qui lui conférait un champ personnel ou la libre disposition d'une part de la récolte familiale.

On remarquera (tab. 1) qu'aucune femme toucouleur n'exerce un travail salarié à l'extérieur, à "Podor" les 2 % concernés sont peulh. Ce comportement ne peut être imputé à une discrimination imposée par le marché du travail. Il est clair que dans la société toucouleur, où les règles imposées il y a longtemps par l'Islam sont plus scrupuleusement suivies, l'autorité maritale est plus coercitive. La patrilinéarité est plus récente chez les Wolof, elle n'est que partielle chez les Peul. La femme conserve l'usage de parcelles ou de troupeaux selon l'ethnie et donc d'un budget propre. Sa latitude dans le choix d'un prétendant est également beaucoup plus considérable.

La répartition par âge des premiers départs (tab. 3) ne permet pas d'isoler, et par conséquent d'évaluer, l'importance de ce critère dans la sélection des migrants, car d'autres statuts sociaux concourent à faire du migrant un homme jeune. Indépendamment de cette confusion, il est habituellement reconnu que, pour des emplois qui n'exigent aucune qualification, une force de travail vive et donc jeune est toujours préférée. Un homme âgé sait qu'il se heurtera à la concurrence de jeunes postulants de compétence égale. Comme le savoir du paysan n'est pas utilisé pendant son salariat et que le migrant acquiert généralement sa formation lors d'une période plus ou moins longue d'apprentissage ou d'activité, très rarement par la scolarisation, la position d'un migrant sur le marché du travail sera d'autant plus solide qu'il a pu commencer sa formation dès le jeune âge. Dans ce cas il dispose d'un autre avantage sur le marché du travail dans la mesure où, généralement pris en charge par des parents sur son lieu de travail, il est capable d'accepter des rémunérations dérisoires ; avec l'âge augmentent ses capacités revendicatives et la nécessité d'assurer son propre entretien. C'est ainsi que les premiers départs peuvent être fort précoces comme le révèle le tableau 3.

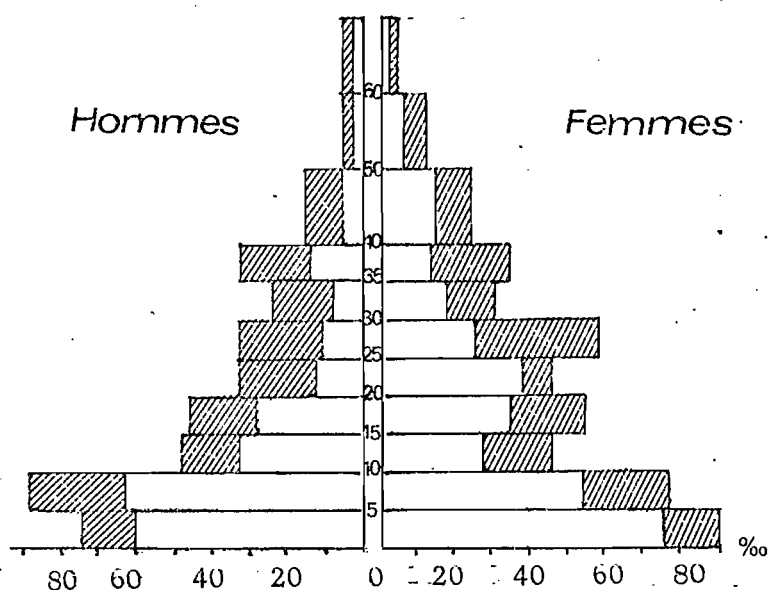
Graph. 2

SITUATION DE RESIDENCE

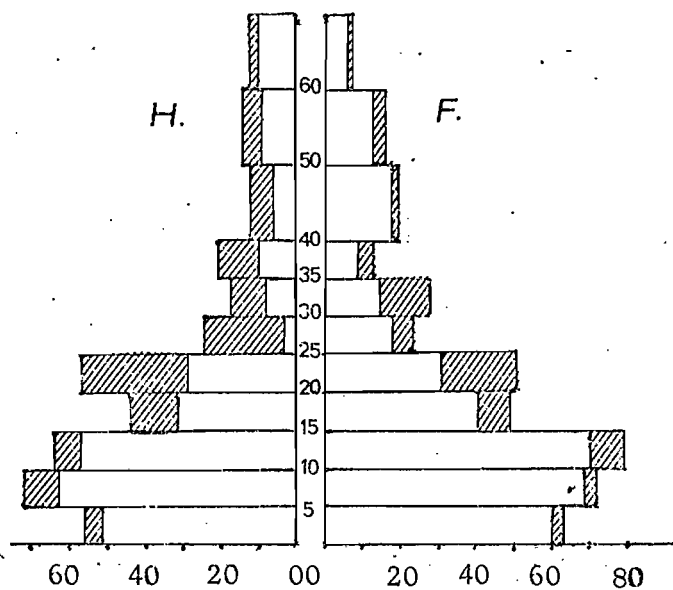
Répartition de la population
par âge et par sexe
selon la situation
de résidence.

 Présents
 Absents et Migrants définitifs

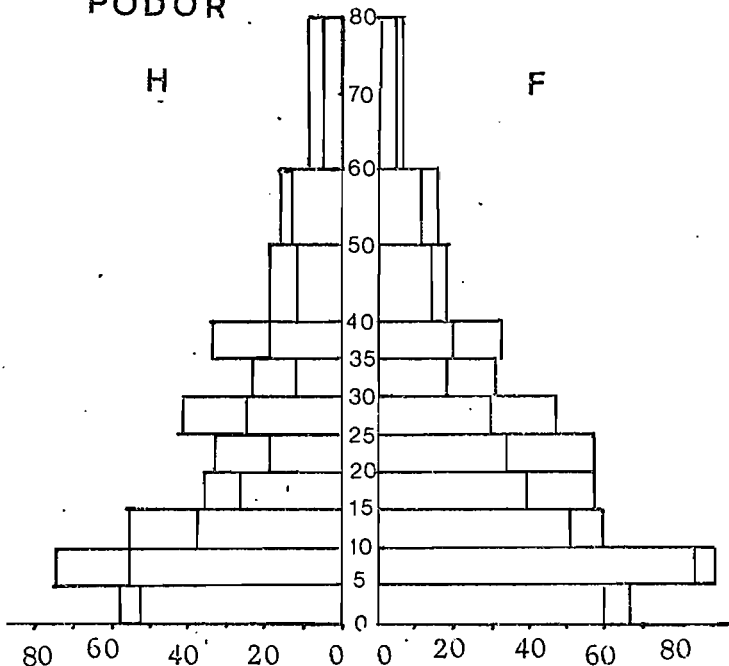
BOKHOL, GAE



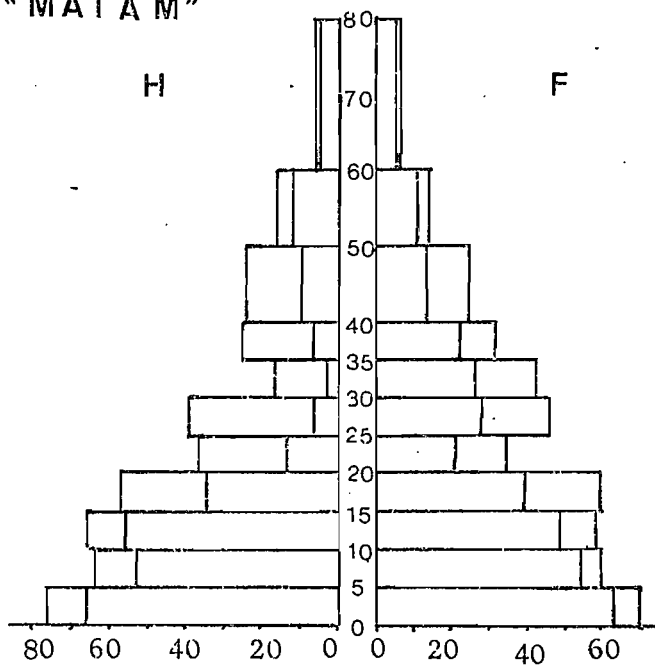
DAGANA



"PODOR"



"MATA M"

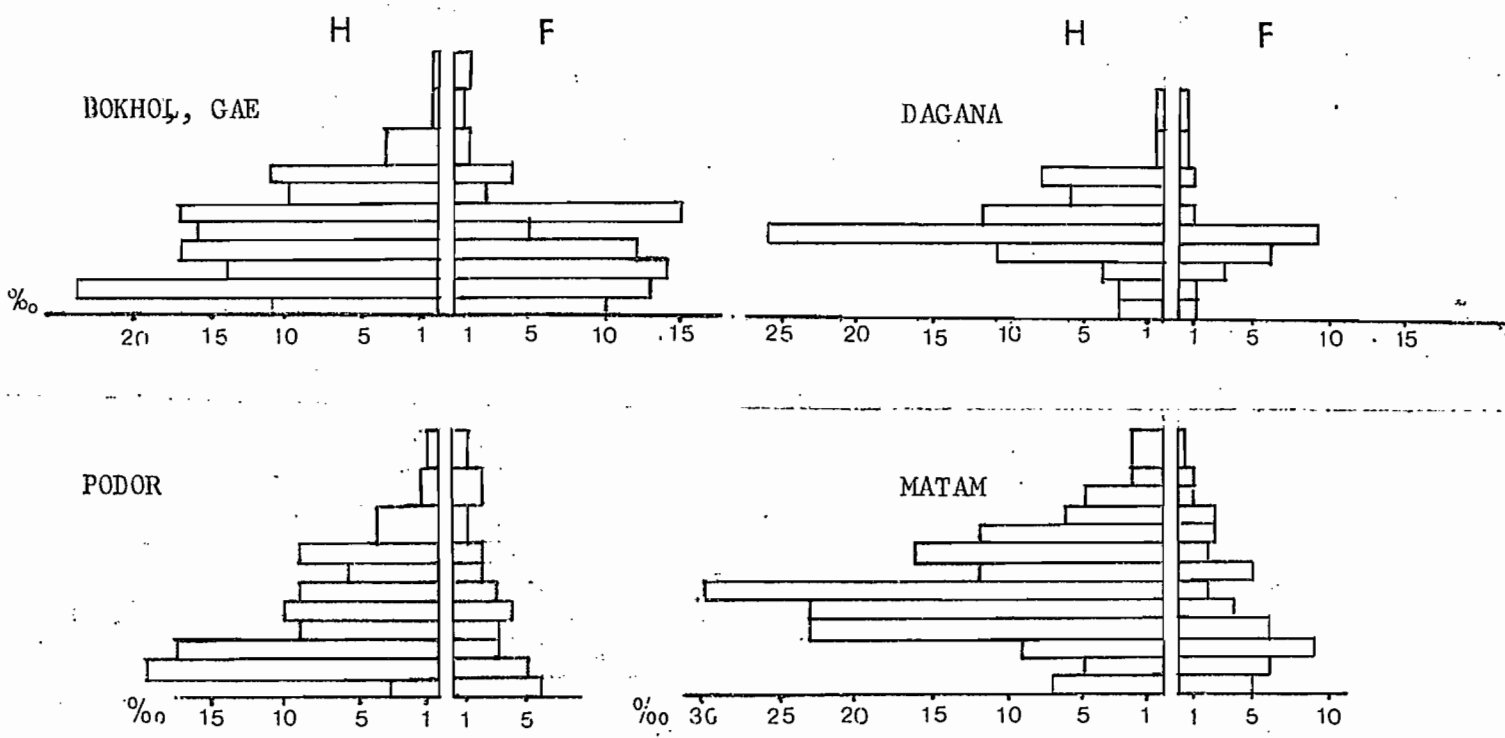


Graph. 3

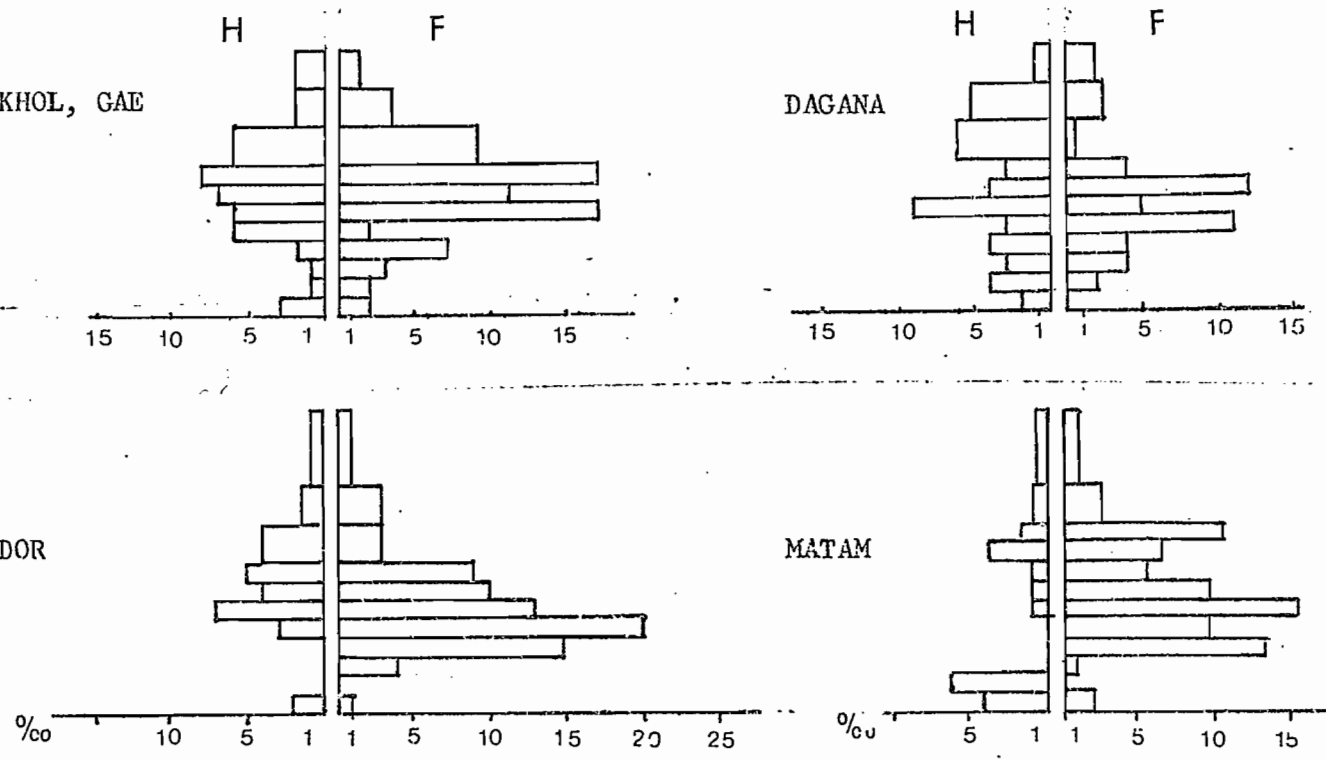
EFFECTIFS D'ABSENTS

Pour 1000 Habitants

ABSENTS, ELEVES ET VOYAGEURS



MIGRANTS DEFINITIFS



Pour les seules migrations de travail, la classe modale de l'âge au premier départ est respectivement pour les hommes et les femmes de 15-19 ans et de 8-14 ans ; 83 % des hommes ont réalisé leur première migration entre 15 et 34 ans, 89 % des femmes entre 8 et 30 ans. Notons que ces dernières proportions sont en réalité plus importantes car beaucoup d'anciennes migrations qui étaient les premières ont été omises par les informateurs, ou volontairement négligées en cas d'échec. De la sorte, l'âge moyen au premier départ (25,8 ans pour les hommes, 19,4 ans pour les femmes) est vraisemblablement surestimé surtout pour les hommes qui possèdent un passé migratoire plus lourd. Pour les femmes une légère confusion est introduite par le fait que de jeunes adolescentes sont confiées pour aider aux travaux ménagers sans que ces déplacements soient compris comme des migrations de travail.

Les proportions d'absents par âge (graphique 1) atteignent leur maximum pour les hommes de 25-30 ans ; chez les femmes, conformément à l'objet de leurs migrations, l'âge modal coïncide avec celui où la plupart des mariages sont contractés. La fréquence de leurs absences se maintient ensuite sauf pour les générations anciennes qui pratiquaient peu l'émigration matrimoniale pendant leur jeunesse. La mobilité plus grande des jeunes garçons tient à ce que leur éducation coranique est quelquefois effectuée à l'extérieur du village natal. Le phénomène est beaucoup plus net autour de Podor où la taille réduite des villages et surtout des campements peut interdire bien souvent une scolarisation sur le lieu de résidence des parents.

La pyramide de la population des trois zones réunies présente, particulièrement pour la classe d'âge 15-40 ans, un rapport de masculinité particulièrement faible. On peut penser que ce déficit estime les absences masculines omises par l'enquête et les informateurs bien qu'il soit difficile de comprendre pourquoi un tel biais épargnerait les femmes.

2.2. L'ETHNIE ET LA CASTE

2.2.1. L'impact du caractère ethnique sur le comportement migratoire est peu susceptible d'être isolé et donc mesuré statistiquement. L'homogénéité écologique de la Vallée, la même pénétration marchande ont,

sauf pour quelques groupes peul à l'écart des cultures de décrue et de la traite, peu à peu atténué les particularités ethniques. Il serait d'ailleurs difficile de distinguer à l'aide des chiffres l'incidence de caractéristiques spécifiques à l'ethnie et celle de données géographiques, historiques qui contribuèrent à sa formation (8). A ce propos, le lecteur du tableau 4^a doit garder à l'esprit que les moyennes présentées cachent des différences beaucoup plus marquées à l'intérieur de certains groupes ethniques. Le comportement migratoire est particulièrement différencié entre les Toucouleur des régions de Podor et Matam (respectivement 87 et 80 % d'individus n'ayant jamais migré). Par ailleurs, les Wolof bénéficient de l'émigration féminine ce qui relève les proportions globales de migrants alors que les hommes de "Matam" possèdent le passé migratoire le plus lourd. Notre échantillon inclut plusieurs groupes peul qui participent traditionnellement aux cultures de décrue dans la région de Podor, c'est vraisemblablement par ce fait que leurs rapports au travail salarié sont identiques à ceux des ethnies sédentaires de la vallée. Migrants, ils exercent toutefois quelques métiers plus proches de leurs occupations traditionnelles tels que berger ou vendeur de lait et sont ainsi moins concentrés dans les villes.

La marginalité de certains Maures sur la rive gauche découle principalement de leur statut d'*haratin* - captif libéré - et d'immigrant et donc de leur insertion économique et sociale parfois précaire, surtout à Dagana où ils représentent une part non négligeable de la population. Ils y sont, peut-être pour cette raison un peu plus nombreux à émigrer. Ailleurs, leur effectif réduit ne permet pas de discerner un comportement migratoire différent.

Si la fréquence des déplacements est sensiblement identique d'une ethnie à l'autre, leur destination par contre subit une légère spécialisation. Un Maure sur trois, et très peu de Toucouleur trouvent à s'employer en Mauritanie. Ces derniers sont plutôt concentrés à Dakar, les Wolof à Saint-Louis.

(8) La distribution par ethnie du passé migratoire est entachée de différences régionales qui nous semblent déterminantes et sur lesquelles nous reviendrons.

TABEAU 4. FREQUENCE DES MIGRATIONS DE TRAVAIL SELON :

(Pour la population totale)

a) L'ETHNIE

ETHNIE PASSE MIGRATOIRE	WOLOF	TOUCOUL.	PEULH	MAURE
ZERO MIGRATION	80	83	85	81
1 à 3	18	12	12	18
4 et +	2	5	3	1

b) LA CASTE

NORLE	SERVIT.
84	83
12	13
4	4

TABEAU 5. REPARTITION ETHNIQUE SELON LA CASTE PAR ZONE.

ZONE	ETHNIE CASTE	WOLOF	MAURE	TOUCOUL.	PEULH	AUTRES	TOTAL	
DAGANA	NOBLE	38	6	10	1	1	56	100
	SERV.	26	15	2	0,5	0,5	44	
BOKHOL GAE	NOBLE	57	0	-	-	-	57	100
	SERV.	40	3	-	-	-	43	
PODOR	NOBLE	-	-	51	24	-	75	100
	SERV.	-	1	17	7	-	25	
MATAM	NOBLE	-	-	66	-	-	66	100
	SERV.	-	2	32	-	-	34	

La divergence la plus intéressante et déjà signalée concerne la rareté des migrations de travail féminines en milieu toucouleur.

2.2.2. Il serait également difficile d'affirmer qu'aujourd'hui les migrants se distinguent des non-migrants par la caste, c'est là une condition sociale qui, dans la zone d'enquête, a perdu son fondement économique et partant toute influence décisive sur la migration. D'ailleurs, à l'instar de l'appartenance ethnique, ce statut n'intervient normalement pas dans le choix de l'employeur.

Il est vrai que, jusqu'au début du siècle, la croissance démographique des villes s'est nourrie de la circulation marchande des captifs ; diverses modalités légales permettaient de prélever dans la classe servile les travailleurs nécessaires à la pénétration capitaliste. On a pu penser qu'à la dislocation du rapport de servitude, la précarité économique et foncière de l'ancien serviteur, son désir d'émancipation qui obligeait, pour être réelle, à la séparation physique, provoqueraient le départ du captif vers le travail salarié. C'est du moins ce but explicite que le pouvoir colonial se proposait d'atteindre en oeuvrant à la disparition de la captivité domestique. La majorité des artisans castés quittèrent ainsi leur village. Mais ne profitant plus du surtravail de son serviteur, le maître vit ses revenus monétaires se détériorer au point de devenir inférieurs à ceux du serviteur qui pratiquait certaines activités manuelles interdites à la caste des nobles (MISOES). Il trouva dans sa nouvelle situation économique autant de raisons de migrer que son ancien serviteur. Désormais, les quelques réminiscences du lien de servitude ne semblent pas provoquer une émigration plus considérable des serviteurs.

Pour chacune des trois zones, les proportions de nobles et de serviteurs ayant migré pour obtenir un travail sont identiques (9). L'altérité de l'ancien serviteur se marque surtout à ce qu'il est plus enclin à l'émigration définitive que le noble, le cas est particulièrement net pour les femmes et semble traduire une réticence au retour qui peut s'interpréter comme le refus de subir, après l'expérience urbaine, un statut idéologiquement dévalorisé.

(9) A Gaé toutefois, les pêcheurs, qui ne sont pas "serviteurs", pratiquent systématiquement et par familles entières des déplacements saisonniers sur le fleuve ; ce qui relève la fréquence d'absence des nobles.

2.3. SITUATION ECONOMIQUE

Ce serait un pléonasme de décrire ici la situation économique du migrant puisque toute cette étude recherche l'origine économique des migrations. Deux remarques sont cependant utiles :

1) Nous n'avons pas jugé pertinent de relever des budgets familiaux afin d'évaluer les besoins monétaires de chaque ménage et de les confronter aux taux d'émigration, puisque justement le travail salarié procure au paysan l'essentiel de la monnaie dont il dispose. En d'autres termes, il eût été illogique de rechercher les plus fortes proportions de migrants chez les familles pauvres alors que leur pauvreté est largement imputable à la non-migration. Affiner l'analyse et distinguer entre les opportunités locales et extérieures de revenus n'eût apporté de précision que sur l'implantation environnante du commerce et de l'industrie et non sur les stratégies paysannes face à la migration.

2) Dans le travail précédent, il nous est apparu nécessaire de montrer en détail que l'émergence de besoins monétaires contraignant le paysan à vendre sa force de travail n'était pas spontanée mais au contraire le produit d'une pénétration marchande déjà ancienne. L'apparition de chaque type de dépense est ainsi historiquement déterminée. Les habits par exemple, dont le besoin est souvent invoqué comme mobile aux migrations, ont été socialement valorisés à l'époque de la traite marchande quand ils étaient taillés dans les pièces de guinée utilisées comme monnaie dans les échanges. Elles-mêmes remplaçaient les pagnes tissés par les serviteurs et utilisés comme biens de prestige. L'habit revêt une signification sociale considérable car pendant l'esclavage domestique il était l'apanage des nobles (on habillait les serviteurs de haillons pour reconnaître le fugitif), d'où son caractère présentement ostentatoire. Hormis cela, chaque homme adulte est tenu d'habiller sa famille une fois l'an à la Tabaski et nous avons rencontré des paysans pauvres astreints à "visiter" les parents citadins pour remplir cette obligation. C'est un bien fréquemment rapporté de la migration (10) et offert par les visiteurs lors du *Gamou*. Le thé et le sucre, qui représentent un poste de dépense important, sont indispensables à toutes réunions comme à l'hospitalité. La prise du thé est une obligation sociale, le paysan

(10) Il était paraît-il assez commun d'aller acheter les habits à Saint-Louis où l'on trouvait un choix plus étendu et des prix plus avantageux.

s'endette pour s'en procurer s'il en manque lors de la visite d'un parent ou d'un ami, mais le prix de cette denrée rend la contrainte douloureuse. L'apparition de cette consommation empruntée au mode de vie arabe semble coïncider avec le début des migrations urbaines (11). D'autres dépenses sont directement imposées par le mode de migration : formes marchandes de production, dépenses d'hospitalité à l'occasion du *Gamou*, visite aux parents... Les gains à en attendre ne sont pas toujours immédiats et normalement aléatoires. Restent les biens durables et fongibles qui n'existent plus en zone rurale que sous une forme marchande, à la suite du départ des artisans qui les fabriquaient ou parce que l'industrie les produit à meilleur compte ou de qualité supérieure (cuvettes, tissus, certains produits alimentaires...).

2.4. LA SITUATION MATRIMONIALE

Là encore, l'évaluation statistique de l'incidence particulière du mariage sur la décision d'un départ supposerait une enquête et un échantillonnage spécifiques qui écarteraient les caractéristiques interférentes (âge, formation professionnelle, antériorité ...). Un célibataire est généralement jeune et soumis à l'autorité des aînés de sorte qu'un fort taux d'absence chez les hommes non mariés ne saurait être imputé au seul célibat. En fait le mariage est susceptible de gêner l'obtention d'un emploi ou de différer un départ par les charges familiales qu'il implique.

Pour la femme d'abord qui doit assurer quotidiennement la préparation de la nourriture, ses tâches maternelles, certaines opérations culturelles, son départ est soumis à son remplacement par une co-épouse, une grande fille, un enfant confié. L'on retrouve sensiblement la même proportion de célibataires que d'épouses chez les migrantes qui travaillent (12). Mais comme la durée du célibat des femmes en âge de migrer

(11) Ainsi les jeunes forment, dans le cadre des classes d'âge, des clubs de thé où l'on consomme cette denrée mais dont les réunions sont aussi l'occasion d'une représentation et d'un apprentissage de la vie urbaine : danses modernes, habits européens, coiffures... Tout membre adulte d'une *daïra* qui voyage à la ville est tenu de rapporter un pain de sucre et trois verres de thé qui seront collectivement consommés le vendredi après-midi.

(12) Femmes de l'enquête rétrospective qui ne concerne que les populations de la région de Dagana.

est relativement brève le risque d'un départ pendant cette période est beaucoup plus élevé.

L'entretien d'une famille revalorise considérablement les besoins monétaires d'un homme marié, il l'oblige à étendre ses activités agricoles. Or les salaires offerts au paysan non qualifié ne couvrent normalement pas les dépenses de la reproduction démographique et le père de famille ne sera en mesure d'accepter toute une gamme d'emplois que si sa ou ses femmes et enfants demeurent près des champs. Dans la région de Dagana 68 % des migrations de travail des hommes mariés sont effectués sans leurs épouses, le même pourcentage passe à 77 % si l'on ne tient pas compte des migrations de pêche et de commerce (la pêche marchande obligeant la femme à suivre son époux dans les campements pour la préparation des repas, du poisson). Néanmoins la résidence rurale de la famille n'est pas totalement gratuite pour le migrant qui doit partiellement recourir à des formes marchandes de production ou/et à des aliments du commerce. Pour le célibataire, les envois d'argent à la famille n'ont jamais le caractère impératif de ces dépenses et l'handicap du migrant chargé de famille sur le marché du travail demeure.

Finalement c'est la motivation immédiate du déplacement qui apparaît la plus fortement modifiée par le mariage et les charges familiales. Nous avons vu que bien souvent l'intérêt et la volonté du *borom* gouvernent au départ du célibataire. L'aîné est en cela secondé par une idéologie favorable au travail salarié et aux loisirs marchands diffusée par les anciens migrants. L'expérience migratoire intervient aussi dans la compétition matrimoniale et sexuelle car la résidence citadine est également valorisée dans l'idéal de la jeune paysanne qui désire se libérer des tâches agricoles.

Si pour des raisons diverses le paysan marié a échoué dans la recherche d'un emploi rémunéré, son repli sur l'économie de subsistance ne pourra malgré tout pas être définitif. Un minimum nécessaire de dépenses monétaires imposées par l'histoire à l'ensemble de l'économie obligera parfois le responsable d'une unité de consommation à tenter de nouveau sa chance sur le marché du travail. La nécessité parfois impérieuse d'un tel déplacement se heurte à son aptitude d'accès au travail.

salarié peu susceptible d'amélioration avec l'âge et les charges familiales. Il tentera d'y remédier par le développement et l'entretien de ses liens avec ses parents citadins ou bien en produisant de nouvelles solidarités urbaines par le mariage de sa fille avec un migrant, en favorisant le départ de ses dépendants (13). De sorte que ses migrations prennent peu à peu la forme d'une visite de quelques semaines chez un parent dont il sollicitera les dons. Cette nouvelle pratique migratoire n'est évidemment pas plus confortable que celle du jeune célibataire. L'on comprend donc que le salarié qui possède un emploi stable suffisant même à une survie minimale de sa famille va généralement différer un retour qui le plongerait dans l'incertitude de la production vivrière et en situation de dépendance par rapport à ses parents urbains. Ce serait donc le caractère erratique de la production qui briserait parfois le fonctionnement normal de la migration tournante. Pendant les sécheresses récentes ou lors de pénuries ponctuelles les déficits vivriers viennent donc modifier la motivation et la pratique migratoire du chef de famille.

Il est enfin un domaine particulier d'interférence entre les migrations et le mariage, celui des migrations matrimoniales que nous décrirons plus loin. Elles sont très importantes mais exclusivement féminines par suite des règles de virilocalité et des conditions du marché du travail. Le mariage avec un villageois migrant ou un citadin est souvent un choix nécessaire pour une femme qui désire se libérer du milieu rural. Elles sont d'autre part cohérentes à plus d'un titre avec la rationalité migratoire des chefs de famille qui voient leurs charges domestiques allégées par cette fécondité détournée vers l'extérieur.

2.5. SCOLARISATION

L'école publique est souvent, et avec raison, analysée comme un des médiateurs actifs de la migration, il suffirait pour s'en convaincre de revoir la politique scolaire du pouvoir colonial. D'abord imposée aux traitants, réservée plus tard aux fils de chefs que Faidherbe destinait au service de l'Etat, l'école s'est peu à peu étendue pour

(13) Voir "Migrations et pénétration de l'économie marchande".

former le personnel administratif subalterne, ainsi qu'une partie des employés et ouvriers du secteur privé. Mais sa diffusion en zone rurale s'est très longtemps heurtée à l'opposition des maîtres de l'école coranique dont l'enseignement valorisait le pouvoir religieux et ne préparait que fort peu au travail salarié. Il est dès lors étonnant de constater que la population rurale du Fleuve fournit un fort contingent de travailleurs au mode de production capitaliste alors que l'enseignement coranique y est toujours prépondérant. La scolarisation administrative n'a donc pas été un préalable nécessaire à la mobilisation de la force de travail paysanne. Donc, sans dénier l'efficacité de l'école comme outil de la pénétration capitaliste en d'autres formations économiques, il faut reconnaître que dans la région du Fleuve, son implantation et son rôle furent mineurs.

Disons tout de suite que nous n'avons pas pu, à l'aide des résultats de notre enquête, infirmer ou confirmer une éventuelle relation statistique entre la scolarisation et l'émigration rurale. A cela deux raisons :

- Compte tenu de l'ancienneté du flux migratoire, la scolarisation publique est encore trop récente et réduite pour que son impact soit perceptible dans les chiffres. Au moment de l'enquête, l'effectif des scolarisés en âge de migrer était trop faible pour produire un résultat statistiquement significatif.
- Il est vite apparu que les informateurs tendaient à gonfler la durée de leurs propres études coraniques au détriment de la scolarité de leurs parents non directement interrogés, de sorte que la nécessité de reconstituer auprès des migrants eux-mêmes la totalité du passé migratoire a introduit une surestimation relative de leur propre assiduité scolaire.

Malgré ces réserves quelques remarques permettront de préciser la place respective de la scolarisation coranique et administrative dans le procès de la migration. Il est vrai d'abord que l'école colonisée véhicule une idéologie favorable à la vie urbaine, les instituteurs eux-mêmes déplorent les références continuelles à l'univers urbain contenues

dans les livres et les programmes scolaires. Mais la radio et surtout le discours et les pratiques ostentatoires des migrants de passage sont en ce sens peut-être plus efficaces. Toutefois cette idéologie et cette formation scolaires, si elles peuvent faciliter la décision d'un départ, ne sont pas pour autant indispensables au paysan qui est pour d'autres raisons contraint au travail salarié. Il existe en effet tout un éventail de travaux accessibles à une main-d'oeuvre rurale non formée. Pendant très longtemps les migrations paysannes furent dirigées vers la culture de l'arachide ; aujourd'hui les migrations de pêche, la pratique d'un petit commerce, beaucoup de tâches ouvrières... n'exigent que des compétences traditionnelles ou un apprentissage acquis sur le tas lors de déplacements successifs. Mais aussi la saturation du marché du travail qui sévit à tous les niveaux de compétence ou de formation atténue grandement les avantages d'un diplôme. Il faut bien reconnaître qu'en face des citadins et grâce à ses liens avec l'économie domestique, le migrant est avant tout un travailleur en mesure d'accepter des rémunérations réduites et que pour cette raison il est préféré dans les emplois non réglementés pour lesquels les diplômes ne sont que très rarement pris en considération.

Le diplôme en effet joue un rôle précis sur le marché du travail national, il réglemente l'accès aux emplois protégés par la législation du travail, gouverne au niveau des rémunérations, à l'avancement. La sélection scolaire est de ce fait un moyen institutionnalisé qui limite l'obtention de salaires qui permettraient une reproduction marchande de la force de travail. Cette discrimination s'exerce surtout à l'encontre des paysans car le jeune citadin, et surtout les enfants de bureaucrates, sont généralement favorisés par l'émulation du milieu parental, une meilleure infrastructure, ainsi qu'une plus grande disponibilité due à l'absence de travaux agricoles. Peu à peu le sous-emploi national croissant incite les paysans à s'expatrier dans les pays (Mauritanie, Côte d'Ivoire, France) où la ségrégation est renforcée par la langue, le racisme ou les réglementations policières. Les possibilités d'intégration par le diplôme y sont des plus réduites (14) de sorte que l'apprentissage sur le tas reste

(14) Bien souvent seuls les diplômes nationaux sont reconnus.

la voie normale vers la pratique stable d'une activité salariée. Il est donc peu vraisemblable que la scolarisation devienne pour les fils de paysans le moyen privilégié d'insertion dans l'économie capitaliste. L'assiduité scolaire n'est pas obligatoire et actuellement dans les campagnes, une scolarisation autre que primaire suppose le déplacement de l'écopier et, à l'instar des migrations, l'hospitalité de parents citadins.

Par contre les études coraniques sont largement pratiquées, cette importance ne doit rien aux migrations puisque les études en arabe ne préparent d'aucune manière au travail mécanisé. La vitalité contemporaine de l'école coranique serait à rechercher dans la pratique religieuse et le pouvoir villageois des marabouts. Toutefois une bonne connaissance du Coran et de l'écriture arabe permet dans une certaine mesure de participer à la circulation marchande et de se procurer certains revenus monétaires. Ainsi la tenue d'un commerce suppose pour être lucrative un enregistrement écrit des nombreux prêts accordés au jour le jour (15). D'autre part tous les marabouts confectionnent des *xatim* - écriture des versets du Coran à pouvoir magique - contre les maladies, les sorciers. Désormais l'incertitude attachée à la réussite d'une migration a donné un nouvel essort aux pratiques occultes des marabouts. La plupart vont même jusqu'à se déplacer en ville pour confectionner les talismans qui faciliteront l'obtention d'un emploi, la réussite d'un commerce, l'éviction d'un concurrent. Enfin, les marabouts enseignants pouvaient disposer de la force de travail de leur *talibé* pour les cultures marchandes, ils partaient avec leurs élèves vers le Bassin Arachidier, en accueillaient sur place. Aujourd'hui que les migrations de culture ne sont plus praticables, les *talibé* mendient leur entretien et celui du maître pendant ses déplacements. Il faut toutefois reconnaître la faible importance numérique et économique de ces migrations favorisées par la connaissance du Coran et de l'écriture arabe.

(15) La longue suprématie des marabouts maures dans le grand commerce tient en partie à leur érudition.

De la nature et de l'intensité de la scolarisation dans les zones enquêtées, il est possible de faire les remarques suivantes :

- La fréquentation de l'école administrative est, en intensité, très inégale d'une zone à l'autre ; 39 % des hommes de Dagana ont suivi l'enseignement public pour 2 % seulement dans les villages autour de Podor. Cette dispersion est, pour une faible part due au mode de tirage de l'échantillon, conçu pour les migrations et qui ne tient pas compte de l'importance des équipements scolaires. Ainsi les villages de la zone "Podor", contrairement à ceux enquêtés autour de Matam, sont particulièrement éloignés de l'ancienne escale et incluent pour une bonne part des campements peul isolés. L'enseignement coranique, beaucoup moins centralisé, y est plus accessible. Mais l'infrastructure scolaire plus considérable des escales n'explique pas à elle seule la faible fréquentation de l'école administrative dans les villages ; les jeunes ruraux sont moins disponibles que les enfants de commerçants, de fonctionnaires pour des études qui excluent la participation aux travaux agricoles.

Il n'en demeure pas moins que l'assiduité scolaire des Toucouleur de la région de Matam est remarquable, elle fait suite au long pouvoir politique de la caste maraboutique qui a toujours valorisé l'érudition et l'étude. Celles-ci sont souvent exagérées par les aînés et les notables, leur sur-scolarisation déclarée est l'indice de la valeur que la société attribue à l'étude coranique. Une telle fréquentation des établissements scolaires peut également être rapprochée de l'importance des migrations de travail dans cette zone (un adulte sur quatre seulement n'a jamais travaillé à l'extérieur) ; avec prudence toutefois, car à l'opposé Dagana associe une très forte et plus ancienne scolarisation administrative au passé migratoire le moins chargé et le plus récent. En réalité on peut penser que l'influence des migrations sur l'assiduité scolaire est là moins douteuse que la relation inverse. Les envois d'argent, à l'instar des activités salariées locales de Dagana libèrent la main-d'oeuvre infantile des tâches rurales et ménagères ; l'impact culturel de la ville et l'expérience migratoire des parents les prédisposent à l'égard de l'école car celle-ci contient l'espoir de permettre un jour à leurs enfants d'accéder aux emplois protégés. L'avantage des

TABLEAU 6. SCOLARISATION PAR SEXE ET PAR AGE SELON LA ZONE.

ZONE		DAGANA						BOKHOL & GAE					
AGE	SEXE	AUCUNE		CORANIQUE		PUBLIQUE		AUCUNE		CORANIQUE		PUBLIQUE	
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
5 - 9		58	61	13	19	29	20	69	92	21	2	10	6
10 - 14		25	45	2	14	73	41	40	68	42	25	18	7
15 - 19		24	38	8	26	68	36	18	82	54	16	27	2
20 - 29		41	65	19	16	40	19	32	73	50	16	18	0
30 - 39		32	70	36	30	32	0	38	73	62	27	0	0
40 - 59		51	88	33	10	16	2	24	85	76	15	0	0
60 ++		54	70	41	30	5	0	27	78	73	22	0	0
ENSEMBLE		41	62	20	19	39	19	53	85	40	14	7	2

ZONE		PODOR						MATAM					
AGE	SEXE	AUCUNE		CORANIQUE		PUBLIQUE		AUCUNE		CORANIQUE		PUBLIQUE	
		M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
5 - 9		55	94	45	6	0	0	62	78	23	12	15	10
10 - 14		56	91	34	9	10	0	19	52	40	29	41	19
15 - 19		48	87	46	9	6	4	9	48	44	44	47	8
20 - 29		52	87	47	13	1	0	11	65	62	32	27	3
30 - 39		54	81	44	19	2	0	29	60	62	40	9	0
40 - 59		46	83	54	17	0	0	36	63	62	37	2	0
60 +		62	70	38	30	0	0	22	47	88	53	0	0
ENSEMBLE		53	87	45	13	2	0	27	60	51	34	22	6

TABLEAU 7. SCOLARISATION RESPECTIVE DES NOBLES ET DES SERVITEURS.

ZONE	SCALARISATION CASTE	NON SCOLARI- SES	ECOLE CORANIQUE		ECOLE PUBLIQUE		DUREE MOYENNE DE L'ECOLE CORANIQUE (en années)
			ANCIEN ELEVE	EN COURS DE SCOLAR.	ANCIEN ELEVE	EN COURS DE SCOLA.	
BOKHOL GAE	N	66	24	4	1	5	5,2
	S	70	20	5	1	4	4,7
DAGANA	N	55	14	2	10	19	4,9
	S	64	12	4	10	10	3,9
PODOR	N	76	15	8	0	1	4,4
	S	67	25	5	1,5	1,5	3,3
MATAM	N	52	33	6	5	4	3,3
	S	55	29	2	7	7	2,8

habitants de Dagana est à ce propos significatif, 18,5 % des travailleurs migrants sont fonctionnaires pour 5 % seulement en zone rurale limitrophe. L'exemple de rares réussites migratoires par la voie des études vainc peu à peu les réticences religieuses.

- La discrimination sexuelle est remarquablement plus forte pour l'école moderne et chez les Toucouleur : 6 % des femmes (22 % pour les hommes) de la région de Matam contre 19 % à Dagana (39 % des hommes) fréquentent ou ont fréquenté les établissements publics. Partout la scolarité des femmes est plus récente, plus que les garçons elles sont accaparées très jeunes par les travaux domestiques et le peu de Coran que quelques-unes peuvent apprendre n'a au dire des hommes d'utilité que pour la prière, l'érudition leur étant refusée.
- A Dagana, l'avance de l'enseignement en français s'obtient très nettement au prix d'un recul de l'école coranique, mais il est encore habituel de confier dès l'âge de sept ans le jeune garçon au marabout pour l'instruire des premiers rudiments du Coran et ensuite de l'inscrire à l'école administrative. Cette pratique explique une scolarisation assez tardive, la classe modale des élèves est presque partout de 10-14 ans. Le phénomène est moins net en zone rurale, mais on ne pourrait pas affirmer que l'opposition des marabouts y soit à l'origine des faibles effectifs d'élèves. Il faut toutefois déplorer un recensement plutôt défectueux de l'éducation coranique des très jeunes *talibé*, cette carence surévalue la proportion de jeunes âgés de 8 à 14 ans n'étant jamais allés à l'école.
- Le tableau 7 donne le détail par zone de la scolarisation respective des nobles et des serviteurs. Elle est, sauf à "Podor" (16), plus intense et déclarée plus longue chez les nobles, mais cet avantage n'est pas régulier et toujours significatif d'une région à l'autre, il n'a pas d'incidence apparente sur la pratique migratoire. Par ailleurs, quelques réserves doivent être opposées à la véracité des informations recueillies auprès des chefs de quartiers ou de villages quant à la condition des résidents. Ceci tout particulièrement à Dagana où les

(16) où de nombreux serviteurs peul sont sédentaires.

fonctionnaires, ouvriers ..., non originaires de l'escale et qui sont les plus soucieux de la scolarité de leurs enfants, ont été déclarés nobles par les informateurs.

- La proportion d'individus ayant migré ainsi que le nombre de départs croît sensiblement avec le temps passé à l'école coranique. Cela tient en partie à ce que les marabouts, commerçants avantagés par la connaissance du Coran, le sont pour un type d'activités qui suppose des déplacements répétés ; mais ce sont principalement les biais systématiques reconnus plus haut dans les déclarations des migrants qui renforcent cette tendance. Finalement si l'enseignement en français diffuse une idéologie qui valorise la vie urbaine, facilite l'obtention de certains emplois salariés, il est difficile de conclure à partir des résultats précédents, à une influence décisive de la scolarisation administrative ou coranique sur la fréquence et l'intensité des départs. Un ancien élève accède, mais pas toujours plus aisément, à d'autres types d'emplois, c'est ainsi que l'école modifie sensiblement l'éventail observable des activités exercées par les migrants d'une zone à l'autre.

2.6. AUTORITES PARENTALES ET MIGRATION

Toutes ces caractéristiques dominantes chez le migrant sont dans la majorité des cas celles qui s'appliquent aux individus qui dans la société de départ subissent l'autorité du doyen ou du *borom keur*. Beaucoup d'auteurs ont vu dans le désir d'échapper à cette subordination un des mobiles premiers de la migration. Cette analyse qui tend à occulter la présence et la logique capitaliste supposerait pour être pertinente :

- L'actualité de la dépendance des cadets envers les aînés, savoir si la pénétration marchande et capitaliste a ou n'a pas consolidé le pouvoir des seconds et développé les conflits potentiels au sein de la société traditionnelle.
- La véritable capacité libératoire de l'émigration rurale compte tenu des nouveaux rapports de production imposés au migrant et de la perpétuation éventuelle des rapports d'aînesse au sein de la communauté urbaine.

Traditionnellement la relation cadet-aîné est la pierre angulaire de l'organisation économique, le doyen - le plus vieux producteur - assure la pérennité du cycle d'avance - restitution de la production agricole (MEILLASSOUX 75.). Dans ce cycle le cadet est redevable à l'aîné de la consommation de sa période improductive, il participe à la culture du champ de mil collectif sans disposer immédiatement du produit, il doit parfois attendre un âge avancé pour que le doyen lui attribue une épouse. Sa dépendance est alors certaine car célibataire il est incapable de former une unité de production agricole autonome. Toutefois, compte tenu des règles de commensalité, des transferts de travail importants en faveur du doyen ne sont réalisables que si celui-ci peut échanger (par le commerce et l'artisanat) des biens vivriers en monnaie ou en biens durables. C'est ainsi que la traite ou les rapports marchands ont fréquemment mené à la détérioration de la condition économique du dépendant. ROCHETEAU (75) observe une telle évolution chez les Wolof du Bassin Arachidier. La culture marchande y a modifié le statut du cadet célibataire en celui de *surga* travailleur dépendant étranger à la famille, au point que désormais ce terme désigne chacune des deux conditions.

A Gaé, la pêche marchande a contribué à maintenir voire développer la subordination des cadets envers ceux de leurs aînés qui possèdent les biens de production : filets et pirogues. L'organisation des campements de pêche se réalise selon une partition des producteurs : le doyen reste au village, assure et contrôle la production vivrière et certains de ses dépendants pratiquent la pêche marchande à partir de campements localisés sur les berges du fleuve. Le revenu est centralisé par le doyen qui effectue le partage.

De même, très récemment (17), la première campagne de culture irriguée laisse deviner l'émergence d'une plus-value appropriée par le chef de famille. Les célibataires ne peuvent accéder à la culture indépendante d'une parcelle car le "groupement" - unité de production sur certains casiers - est constitué à partir des cellules productives mini-

(17) En 1975, date de l'enquête, l'extension ultérieure des cultures aménagées modifiera l'intensité et la répartition du travail.

males : les ménages. De plus l'organisation de la production au sein du groupement oblige à un travail collectif auquel chaque ménage est tenu de participer identiquement quelle que soit sa taille, de sorte que l'intensité du travail des membres de chaque ménage varie selon leur nombre. Certains célibataires des ménages les plus nombreux doivent trouver à s'employer hors de leur parenté immédiate ou émigrer. Déjà certains jeunes se plaignent d'être amenés à accepter une sorte de contrat de location de leur force de travail pour la durée du cycle productif et d'être ainsi relégués à une condition de saisonnier agricole.

Mais cette tendance juste ébauchée est postérieure à notre enquête migration. Dans le cas général d'une production céréalière articulée aux migrations, et sans vouloir préjuger de ce qu'elle était pendant la période marchande du siècle dernier, la dépendance du cadet paraît considérablement réduite par l'atomisation des carrés et l'individualisation des revenus monétaires. Dans la société wolof dont nous avons pu observer l'organisation foncière, le cadet qui participe à la production collective peut disposer d'une parcelle qu'il cultive et dont le produit lui revient. Les aînés n'y contrôlent plus guère la circulation des femmes. La dot - en monnaie et habits -, fixée par le pouvoir religieux et versée au bénéfice de la jeune épouse, est à la charge du célibataire toutes les fois que celui-ci est en mesure de la payer. Les parents ne disposent plus que d'un droit de veto, rarement exercé et toujours dans des cas précis, le choix de la jeune fille entre les divers prétendants est finalement assez libre. Il est tout de même certain qu'en cas de conflit ou au moins d'insubordination, l'autorité du chef de famille est appuyée par la solidarité des notables. Mais l'organisation normale de la production par le chef de carré ne paraît pas être vécue comme une contrainte très lourde par les jeunes et aucun ne se déclare être ainsi motivé au départ.

Il n'est d'autre part pas certain que les rapports de production capitalistes, auxquels est soumis le migrant, constituent un mieux désirable ; la dépendance économique et politique de l'apprenti, de l'ouvrier n'est pas une libération, elle n'est en tout cas pas valorisée dans le discours des jeunes migrants interrogés.

On chercherait en vain le caractère libératoire des pressions idéologiques ou économiques qui incitent le cadet au départ, car l'intérêt

que le chef de famille trouve dans la migration de son dépendant est masqué par la valorisation sociale du travail salarié. De plus il est très rare que le migrant rompe tous les liens avec sa famille rurale et se libère ainsi de sa tutelle. Lors de l'étude du procès migratoire nous avons vu qu'une nouvelle dépendance se constitue envers le chef de famille qui détient les solidarités facilitant l'accès au travail salarié. Tant que le jeune migrant reçoit l'hospitalité de parents citadins, il demeure indirectement sous le contrôle de celui qui a fréquemment décidé son départ et à qui il remet une partie de ses gains monétaires. L'émancipation surviendra plus tard avec une éventuelle réussite professionnelle et la constitution concomitante d'un ménage sur le lieu de travail. Mais les salaires qui permettent une installation familiale urbaine sont rares et le retour nécessaire vers l'économie domestique amènera l'ancien migrant à produire à son tour une force de travail qu'il destinera plus tard au travail salarié afin de conserver un lien avec l'économie marchande.

Le contenu de ce rapport aîné-cadet varie fortement d'un type de migration à l'autre. Ainsi les migrations de pêche sont effectuées sous l'autorité directe du chef de carré. Dans ce cas ce n'est plus le contrôle des solidarités familiales mais des moyens de production et du vivrier qui consolide cette autorité et gêne la segmentation des carrés.

Au contraire, les emplois obtenus à proximité ou sur le lieu de la production domestique permettent de faire l'économie des solidarités urbaines. Finalement ce sont les conditions d'accès au marché du travail qui déterminent les formes et l'intensité de la dépendance du cadet pendant sa migration. Il existe un grand nombre de relations d'aînesse possibles à l'intérieur de deux situations extrêmes : 1) les migrations vers le bassin arachidier permirent une participation peu sélective à l'économie monétaire, le jeune *navétuan* pouvait partir spontanément avec ses compagnons sans autorisation paternelle, il était assuré de trouver du travail et de rapporter les cadeaux qui lui ménageraient le pardon familial ; 2) à l'opposé les migrations modernes vers la France sont quasiment irréalisables sans l'aide financière des aînés déjà installés, le migrant ne peut presque jamais échapper à l'organisation complexe des réseaux migratoires qui règle tant les départs que la vie en foyer ou les envois d'argent dans le village d'origine.

Conformément à l'atomisation des unités de production les relations de dépendance maintenues au cours de la migration ne s'appliquent principalement (18) qu'entre le père et ses enfants. Même si plusieurs ménages cohabitent au sein d'un seul carré, leur autonomie respective dans la production agricole fait souvent du père le seul responsable de l'entretien des futurs salariés et le seul avec ses épouses à en attendre une rémunération, aussi minime soit-elle.

Pourtant malgré cette indépendance des chefs de ménages, on constate au sein des segments de lignage une plus forte proportion d'absents chez les frères cadets du doyen : à Dagana 85 % des aînés sont présents contre 45 % de leurs frères de troisième rang et plus. Ce phénomène est d'autant plus net que les flux migratoires sont importants, autour de Matam ces proportions sont respectivement de 70 % et 10 %. Ces chiffres tendraient à confirmer la capacité libératoire de la migration. Il est vrai que c'est à la mort du père, quand le statut de *borom keur* échoit à l'aîné des frères que les tensions risquent d'apparaître entre ceux-ci ; néanmoins dans ce cas, la segmentation serait la voie normale de résolution des conflits. En réalité, les chiffres reproduits dans les tableaux 8 et 9 ne permettent pas de justifier une telle analyse.

Car ce qui distingue avant tout les frères de chaque rang sont, outre leur situation matrimoniale et économique significativement différentes, des âges moyens éloignés et leur appartenance à des générations plus ou moins anciennes. L'âge moyen des frères de troisième rang et plus est de 35 ans contre 60 ans pour les doyens. L'effet d'âge - la probabilité d'un départ décroît avec le vieillissement - et l'effet de génération - les générations anciennes étaient globalement moins exposées au risque de migrer - sont en mesure à eux seuls d'expliquer les différences constatées dans les comportements migratoires. Ils éclairent également le fait que les frères de troisième rang se distinguent singulièrement de leurs frères immédiatement plus vieux (de deuxième rang) par,

(18) Sauf pour les migrations de pêche et en cas d'accident dans la cellule familiale : décès du père, enfants confiés... mais également pour les migrations plus complexes vers l'Europe qui mettent en relation des migrants d'ordre différent.

TAB. 8 RANG D'AINESSE ET SITUATION DE RESIDENCE

ZONES : (1) Dagana, Bokhol, Gaé; (2) Région de Podor; (3) Région de Matam.

RANG D'AINESSE RESIDENCE	ZONE	AINE DU SEGMENT DE LIGNAGE	FRERE CADET	FRERES DE TROISIEME RANG ET PLUS
PRESENT	1	83	59	45
	2	74	79	71
	3	70	42	10
ABSENT	1	4	13	16
	2	11	14	8
	3	21	46	73
MIGRANT DEFINITIF	1	13	21	33
	2	15	0	17
	3	9	12	16
VOYAGEUR ET ELEVE	1	0	7	6
	2	0	7	4
	3	0	0	0

TAB. 9. RANG D'AINESSE ET PASSE MIGRATOIRE

AUCUNE MIGRATION	1	57	29	41
	2	48	39	30
	3	21	17	0
1 ET 2 MIGRATIONS	1	35	56	48
	2	25	32	41
	3	38	25	58
3 MIGRATIONS ET PLUS	1	8	15	11
	2	27	29	29
	3	41	58	42

à la fois un passé migratoire moins chargé et une proportion plus élevée d'absents ; plus jeunes, ils sont plus fortement sollicités par le travail salarié mais ont été également moins longtemps exposés au risque de migrer.

Indépendamment de cette explication et avant d'analyser la migration en termes de conflits, il faut remarquer que le doyen du segment de lignage doit peu à peu subvenir aux besoins d'inactifs délaissés par le décès de certains de ses parents : infirmes, vieillards, femmes et enfants de frères décédés. Selon l'importance de cette charge qu'il ne peut assumer dans une économie marchande, le doyen est astreint à une résidence villageoise. D'autre part, seul l'usager au terme de la loi domaniale peut faire valoir ses droits fonciers, il est donc cohérent que le doyen, traditionnellement responsable des terres familiales et que l'âge rend inapte à la migration, assure la garde du patrimoine foncier.

Pour un vieux doyen de lignage la réussite professionnelle de ses descendants valorise sa position sociale ; il se plaira à décrire, voire exagérer, le nombre de ses visites urbaines, l'abondance et la valeur des cadeaux reçus lors du *gamou*(19). Ceux-ci sont souvent des biens ostensibles tels que des *boubou* ou des "costumes" brodés portés lors des manifestations sociales telles que la prière.

(19) Fête religieuse pendant laquelle toutes les solidarités urbaines sont réactualisées par des échanges réciproques entre les paysans et leurs parents citadins ou migrants - voir "Migrations et pénétration de l'économie marchande".

3. TYPLOGIE DES FLUX MIGRATOIRES

3.1. L'IMMIGRATION

De ce point de vue la composition ethnique plus diversifiée de Dagana (v. tab. 5) laisse déjà deviner une attraction ancienne. C'est d'abord la seule ville-escale de notre échantillon et de surcroît elle bénéficie d'un dynamisme particulier induit par les aménagements hydro-agricoles et l'industrie alimentaire naissante, elle ne peut de ce fait être comparée aux villages ruraux du reste de l'enquête. Très tôt Dagana, en partie sous l'administration théocratique de l'Almamy et située à la frontière du Dimar, incluait une population toucouleur importante qui paraît avoir partiellement émigré vers l'est notamment pendant les luttes d'El Hadji Omar (20). Il est désormais difficile de faire la part des réminiscences de cet ancien peuplement et de l'immigration récente. Celle-ci n'est certainement pas négligeable car 41 % des Toucouleur résidant à Dagana n'y sont pas nés. Il est par contre possible de situer plus précisément dans le temps l'immigration maure. La présence des nobles *mbeidane* coïncide avec l'essor de leur activité principale : le commerce ; quant à la fuite des captifs *haratine*, elle ne sera protégée qu'à partir du début du siècle (21). Elle nourrit depuis cette époque un flux important et continu, orienté principalement vers Dagana.

Restent la mobilité moins spécifique des fonctionnaires, l'immigration matrimoniale des femmes, l'apport des salariés de la C.S.S. et des travaux d'aménagement qui contribuent au flux général mais dont il n'est pas commode d'évaluer précisément l'intensité respective. Le seul indice disponible - la proportion d'individus nés hors du lieu de rési-

(20) Déjà en 1852, le commandant du fort note que DAGANA : "... qui est fort mêlé, habité qu'il est par des Noirs du Waalo et du Fouta, par des Toucouleur et par des Peulh, dont le plus grand nombre, il est vrai, vient de partir ces jours derniers". Arch. du Sénégal ; 13 G 100, mars 1852.

(21) Rapports périodiques, DAGANA 1924 ; 26-24-52. Arch. du Sénégal.

dence (22) à la date de l'enquête - n'autorise pas le calcul d'un taux annuel. Plus grave, il amalgame des individus aux motivations migratoires non comparables : enfants nés pendant la migration de leur mère, mutations de fonctionnaires... D'autre part, l'immigration n'est pas saisie dans sa totalité ; les salariés et fonctionnaires temporaires non-inscrits sur le rôle de l'impôt, les immigrants de passage échappent partiellement au recensement.

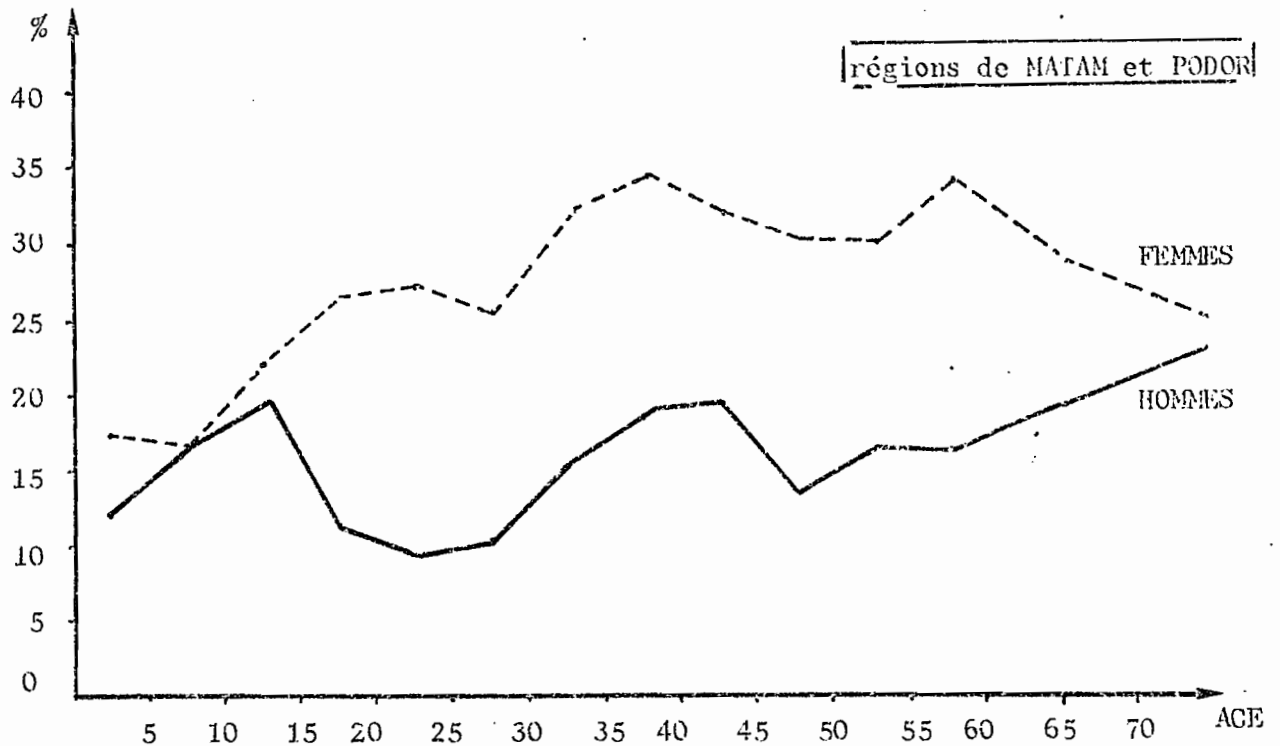
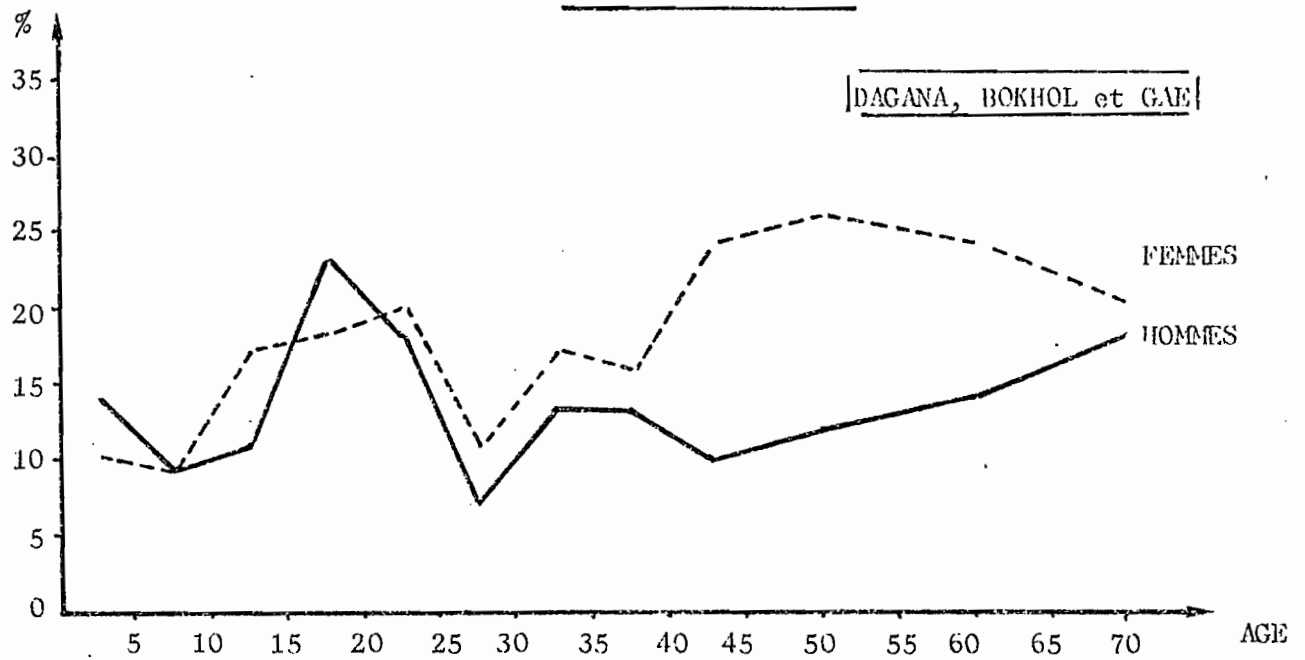
Ces réserves faites, la répartition par âge et par sexe des non-nés dans le lieu de résidence permet, au regard de leur situation familiale, d'établir sommairement les circonstances et les motivations individuelles qui ont conduit à leur déplacement. En réalité, tous ces individus ne sont pas des immigrants à part entière, 45 % d'entre eux (47 % et 36 % à "Podor" et "Matam") sont soit des enfants d'immigrants, soit pour beaucoup fils et filles de femmes originaires du village enquêté, ils sont donc nés pendant la migration de leur mère. Ce type spéculaire de migration n'a pas à proprement parler d'incidence démographique puisqu'il n'existe que par la mobilité des parents dont la progéniture appartient de fait à la population recensée. Pour le reste, les individus nés hors du lieu de résidence se répartissent entre :

- Les épouses qui ont accompagné leur conjoint immigrant et les femmes de l'extérieur mariées à des résidents (20 % du total à Dagana, respectivement 32 et 37 % pour les régions de "Podor" et "Matam") : Il est possible de se faire une idée de l'importance relative des unes et des autres à la lecture des graphiques 4 et 5. On y constate que les proportions d'immigrantes sont à partir de 20-24 ans très supérieures aux proportions masculines. Cette différence évoque l'importance relative de l'exogamie territoriale (23). Pour la population wolof (graph. 4) le fait que cet écart croisse avec l'âge découle pour une part de la polygamie mais dénote aussi l'attraction récente que les centres urbains exercent sur les jeunes filles. Les chiffres laissent en effet supposer

(22) Indice peu orthodoxe dans la mesure où la population de référence - natifs de la zone plus immigrants - n'est pas totalement concernée par des événements qui y sont rapportés.

(23) Il ne s'agit pas d'une correspondance numérique exacte à cause, entre autres, de la polygamie et de la proportion d'immigrants célibataires ; elle représente plutôt ce que serait l'immigration matrimoniale en l'absence d'immigration économique.

GRAPHIQUES 4 et 5 . PROPORTIONS DE NON-NES DANS LE VILLAGE PAR
SEXE ET PAR AGE



que la circulation locale des femmes était auparavant plus importante . A l'opposé, nous verrons que l'émigration matrimoniale des femmes toucouleur hors du Fouta-Toro est bien moindre et justifie que le même écart reste sensiblement constant quand l'âge augmente (graph. 5). Il est enfin significatif que, dans toutes les zones et de manière très marquée autour de Matam, la proportion d'immigrés masculins soit minimale entre 20 et 30 ans - âge modal des migrants. Il est clair que les turbulences locales traditionnelles sont, particulièrement à cet âge, aspirées par le travail salarié dans les centres urbains.

- Il existe tout un ensemble d'immigrants au statut disparate. Ce sont d'abord les enfants confiés, souvent à des habitants de Dagana (11 % du flux total de la zone) ; l'infrastructure plus complète de la ville n'est pas seule responsable de cette polarisation car ils sont nombreux à être acceptés pour l'aide familiale qu'ils procurent aux ménages. D'une manière générale, beaucoup sont placés auprès d'un marabout, fréquemment d'un village limitrophe pour couper le talibé de la vie familiale. Son travail sur les champs du maître est requis en contrepartie de l'enseignement reçu à moins que les parents puissent dédommager le marabout. Les jeunes filles sont placées dans des familles pour ce qui est en fait l'apprentissage de la domesticité. Pour les parents, confier un enfant de la sorte procède fréquemment de la nécessité d'alléger la charge des consommateurs au sein de la cellule domestique ou d'atténuer un déficit vivrier. L'importance des revenus salariaux et commerciaux à Dagana évite à certains ménages une telle obligation et leur permet d'accepter la garde des enfants confiés, d'autant qu'une scolarisation étendue dans les écoles administratives les prive de l'aide familiale de leurs enfants.

- Les actifs célibataires *surga* protégés par un chef de famille cultivateur ou salarié pour lequel ils travaillent avant d'être émancipés par le mariage. Etrangers et solitaires, ils ne peuvent en effet composer une unité de production agricole autonome. En économie vivrière ce mode d'insertion est fréquent et le statut de *surga* est, de ce fait, transitoire.

Certaines des plus anciennes de ces turbulences rurales internes sont une conséquence de la désagrégation de l'esclavage domestique. Les immigrants maures presque tous haratines fuient, protégés par la frontière

politique, les rapports de servitude encore vivaces sur la rive droite. Pour beaucoup de serviteurs wolof, toucouleur, peul le déplacement définitif dans un village voisin a pu s'avérer indispensable à la réalisation de leur indépendance, à la rupture de la pression sociale du village du maître. D'autres migrations internes sont inhérentes à la pratique de l'élevage, elles apparaissent partiellement dans notre recensement des "non-nés dans le lieu de résidence" (qui concernent 27 % de la population peul contre 17 % chez les Toucouleur).

Soulignons que tous ces immigrants sont d'origine rurale et, les migrations matrimoniales à part, ce type de déplacement apparaît souvent comme un avatar régional des grands flux vers les villes. La dynamique spatiale de la population rurale est en effet façonnée par la géographie changeante des implantations marchandes et capitalistes, l'exemple de Dagana est à ce propos démonstratif. Le peuplement de l'escale a suivi la réussite ou les crises de son activité commerciale et administrative. Elle attire un paysannat peu apte à la migration urbaine tel les Maures *haratin* de la rive droite mais voit en même temps ses résidents partir en nombre vers les villes car sa population reste en majorité paysanne. Pour un étranger, qui n'a pas toujours accès aux terres de waalo, les cultures sous pluie peuvent être complétées par des activités rémunérées (artisanat, travaux à la tâche...) que seule la circulation monétaire de Dagana autorise. Réciproquement la production agricole domestique décharge l'immigrant d'une partie de ses coûts d'entretien, situation recherchée pour un chef de famille qui peut ainsi s'accomoder de gains monétaires aléatoires et temporaires.

Cette immigration déjà ancienne ne semble pas avoir exacerbé - au dire des paysans - les tensions foncières que la croissance démographique aurait pu à elle seule laisser craindre. La remarquable extension des cultures sous pluie n'est que le résultat récent de la stérilisation des terres du waalo pour les travaux d'aménagement. Il n'en reste pas moins que la position marginale des immigrants maures, la généralisation des rapports marchands y ont développé plus qu'ailleurs des rapports de production inhabituels : salariat agricole (à la journée), location des instruments aratoires, contrats léonins de location (24).

(24) : assez rares au demeurant, nous avons rencontré quelques cas de *bèyeseddo* où le cultivateur remettait la moitié de la récolte au propriétaire de la terre qui avait fourni les semences.

Le taux d'immigration de 4,5 % calculé à partir des deux relevés administratifs successifs de 1970 et 73 et cité dans la "Monographie de la ville de Dagana" semble gonflé par une meilleure qualité relative du dernier recensement. Celui-ci préparait, dans l'esprit des habitants, l'attribution des futures parcelles aménagées, il était également destiné à répartir les vivres de secours, son exhaustivité devenait dès lors meilleure que celle des précédents rôles fiscaux fortement sous-estimés.

3.2. LES MIGRATIONS MATRIMONIALES

Nous avons déjà souligné que l'émigration définitive - et par conséquent l'émigration matrimoniale - est mal appréhendée par les enquêtes ayant choisi le ménage ou le carré comme unité primaire. Le recensement des segments de lignage minimise un tel biais, mais il arrive qu'un chef de famille omette les personnes qui bien qu'ayant résidé par le passé dans la concession, n'y sont plus normalement présentes. Il apparut ainsi que celles des soeurs et filles du chef de segment de lignage qui avaient quitté le carré étaient en partie oubliées sans qu'il soit possible de savoir si la sous-estimation portait principalement sur les femmes mariées dans le village ou sur celles mariées à l'extérieur (25).

3.2.1. L'ouverture des aires matrimoniales villageoises

Il n'y a pas à notre connaissance d'endogamie territoriale volontaire au sein du village mais seulement diverses règles matrimoniales qui

(25) Cette constatation résulte de l'observation d'une légère différence systématique entre les effectifs de femmes (filles, soeurs, nièces des informateurs) mariées dans le village et les épouses nées dans le village alors que la taille de l'échantillon laissait supposer une égalité grossière. La même population de référence n'a donc pas été utilisée dans le calcul des proportions d'immigrantes et d'émigrantes du tableau 10 ; dans le premier cas, l'effectif des épouses non-nées dans le village présentes et absentes. (celles ayant suivi leur époux dans sa migration définitive ont été retirées) est divisé par celui de toutes les épouses absentes et présentes. Pour le deuxième rapport, le nombre de femmes mariées hors du village a été rapporté à l'ensemble des filles, soeurs mariées (les épouses des hommes du lignage étant exclues des deux termes du rapport) de la population totale.

ont contribué à sa pratique de fait et parmi celles-ci tout particulièrement la règle des mariages préférentiels. Selon la coutume wolof, l'alliance avec la cousine croisée, paternelle ou maternelle, était la plus appréciée ; aujourd'hui l'Islam a, sur l'ensemble du Fleuve, amené la généralisation de la filiation patrilinéaire et la bienséance du mariage avec la cousine parallèle. Par ailleurs les villages, longtemps concentrés pour des raisons de sécurité, étaient souvent de taille suffisante pour que les hommes n'aient pas à rechercher leurs épouses à l'extérieur. La paix et la fin de l'esclavage domestique vont faciliter une redistribution de la population. Si aujourd'hui les régions de Podor et Matam accusent à l'intérieur des zones d'enquête des flux matrimoniaux précisément équilibrés et surtout d'une intensité décuplée par rapport à celle qui prévaut à Dagana, Gaé et Bokhol (tab. 10) c'est en partie parce que la plupart des villages de l'échantillon Podor-Matam sont de taille réduite.

Traditionnellement un homme refusait de donner sa fille à un étranger quand celui-ci ne possédait pas dans le village les terres susceptibles de pourvoir à la subsistance de sa future famille. C'est une des raisons pour lesquelles un célibataire étranger, s'il voulait s'intégrer au village devait d'abord devenir le protégé et le dépendant (*surga*) d'un chef de famille, en obtenir de la terre. Mais la valorisation du travail salarié extérieur a désormais écarté ce type d'intransigeance.

Il est vraisemblable que seules les migrations ouvraient les aires matrimoniales de façon considérable, aujourd'hui encore l'échange des femmes avec les villages limitrophes s'effectuent principalement entre parents avec les descendants des familles migrantes. L'endogamie de caste s'est maintenue après les séparations que les serviteurs émancipés ont dû imposer à leurs maîtres. De ce fait on observe une plus grande mobilité matrimoniale chez les anciens serviteurs plus dispersés que les nobles.

Aujourd'hui l'émigration matrimoniale est nouvellement induite par les migrations masculines de travail. Les femmes wolof, rappelons-le, ne peuvent que très difficilement accéder aux emplois salariés, leurs homologues toucouleur pas du tout, les premières n'exercent pratiquement que des travaux ménagers très faiblement rémunérés. Dépendante des migra-

tions masculines, la femme se déplacera à la demande de l'homme en tant que mère et ménagère, elle reste donc assignée aux tâches pratiquées en zone rurale. De cette mobilité, l'épouse ne retire aucune rémunération car sa production n'est pas marchande. C'est justement parce que la préparation de la nourriture, l'éducation des enfants échappent à la sphère de la production capitaliste que ces migrations féminines ne sont jamais comprises comme des migrations de travail et par conséquent souvent négligées dans les enquêtes. Elles sont pourtant d'une incidence considérable sur :

- 1) le coût monétaire de la force de travail du migrant puisque celle-ci est alors reproduite hors de l'économie domestique ;
- 2) sur le taux de natalité en zone rurale qui se trouve réduit par rapport à ce qu'il serait dans le cas de migrations tournantes. Il est donc utile de regarder les faits concrets qui motivent cette participation des femmes aux flux migratoires.

3.2.2. Les stratégies matrimoniales personnelles

Que ce soit le migrant, sa future épouse ou leurs parents, tous les agents de l'alliance matrimoniale, en se conformant à la rationalité d'une économie domestique articulée au mode de production capitaliste, suscitent l'émigration matrimoniale des villageoises. La stratégie du migrant demandeur de femme est ici dominante puisque 58 % (26) des femmes wolof mariées à l'extérieur le sont avec des hommes de leur village, deux modalités sont également courantes : ou la femme suit son mari ancien cultivateur dans son installation urbaine, ou bien elle est demandée en mariage par un migrant. Pour ce dernier le village d'origine demeure une aire matrimoniale privilégiée : deux sur trois des migrants temporaires et définitifs de l'échantillon y choisissent leur épouse. C'est une préférence dictée indirectement par l'immigration urbaine, en majorité masculine, qui crée dans les villes un déséquilibre des mariables en présence, lequel peut conduire à une inflation de la dot et dans tous les cas rend difficile la recherche d'un conjoint. Au village par contre le

(26) Ces chiffres ne concernent que les habitants de la zone de Dagana, pour les autres nous n'avons pas réalisé cette enquête particulière qui permettait de rechercher l'origine des époux des filles et soeurs mariées hors du village.

départ des migrants provoque le déséquilibre inverse, les femmes sont alors particulièrement accessibles d'autant que la pratique du mariage préférentiel est encore largement acceptée. Spontanément les jeunes paysans wolof valorisent l'alliance avec la cousine alors que la contrainte parentale ne les y oblige pas : 60 % des femmes mariées à l'extérieur avec un villageois le sont avec un de leur cousin (27). Dans la société wolof du Fleuve il n'existe pas, quant à la dot, de discrimination financière entre les cultivateurs et les migrants, elle est stabilisée à 25 000 francs par le pouvoir religieux. Dans le Fouta, par contre, les griots et l'opinion publique toucouleur obligent le migrant riche à valoriser le coût de son mariage par l'opulence de la valise d'habits et l'abondance du repas ; le prix de la dot étant inchangé mais différent selon les familles. Toutefois cette ostentation n'introduit pas la richesse dans la compétition matrimoniale d'un premier mariage réglementé par la pratique des mariages préférentiels et par l'autorité des aînés ; ceux-ci sont pourtant loin de négliger la situation salariale des cadets dans leurs stratégies d'alliance. Pour les mariages suivants qui sont laissés à l'initiative du futur polygame la compétition sociale est plus manifeste.

Le mariage avec un migrant est toujours bien considéré et donc favorisé par la parenté qui s'aménage ainsi un lien avec la sphère capitaliste d'échange. Du célibataire, on sollicite des envois d'argent, des cadeaux en nature mais très rarement l'hospitalité ; avec le ménage par contre c'est une cellule d'accueil qui se crée et la prestation du couple, de nature différente, n'en est pas moins importante. Nous avons rencontré des migrants qui maintenaient leur épouse au village à seule fin de contenir les visites familiales, car celles-ci sont pour les parents nécessaires l'ultime recours pour obtenir de l'argent d'un citadin, le voyage étant financé par un emprunt au village. Certaines personnes réalisent ainsi par obligation mais d'autres par distraction (les vieillards surtout) de longs déplacements dirigés par la localisation des parents à qui ils sont liés. Plus important, la création et l'entretien de ces rapports

(27) Proportion calculée, pour la zone de Dagana, à partir des déclarations des chefs de famille, il n'a pas été constitué de généalogie pour constater et évaluer le degré de consanguinité.

avec les familles urbaines doit faciliter à terme l'insertion de dépendants dans le mode de production capitaliste et ainsi la valorisation de leur production vivrière par leur travail salarié. Cet impératif est dominant et l'on comprend qu'il ait peu à peu effacé les tabous matrimoniaux attachés aux anciennes castes. J'ai plusieurs fois entendu des nobles déplorer le peu de cas qu'il était fait de la caste et du nom quand le prétendant avait un bon métier et un bon salaire.

Un mariage ne peut se réaliser sans le consentement des parents, mais finalement l'indépendance des jeunes filles wolof et peul dans le choix de leurs prétendants est remarquable, beaucoup plus libre qu'en pays toucouleur. Si beaucoup suivent un citadin, c'est dans le but explicite d'échapper à la rudesse des travaux agricoles et parfois à la misère des campagnes ; dans tous les cas leur consentement est déterminant. Ainsi il est fréquent, mais pas systématique, que le migrant soit choisi parmi plusieurs cultivateurs. Quand la possibilité de ce choix ne se présente pas, des visites successives à la ville peuvent permettre la rencontre désirée. Une telle pratique est toutefois moins fréquente pour un premier mariage et chez les Toucouleur la jeune fille n'est pas toujours autorisée à voyager et quelquefois trop jeune pour exercer un choix. D'autre part, la contrainte parentale, plutôt faible mais qui varie d'un village à l'autre, d'une famille à l'autre, est nettement plus effacée lors d'un second mariage, après un veuvage ou un divorce (28). Pour son union avec un étranger, (42 % des mariages extérieurs) la femme bénéficie bien souvent de la complicité de parents urbains (surtout l'oncle paternel habilité à accepter le prétendant) qui servent d'intermédiaires entre les deux familles. Un tel mariage est plus fréquent pour les jeunes filles confiées et celles qui trouvent à s'employer comme domestiques chez des familles urbaines.

3.2.3. Evaluation des flux matrimoniaux

La reconstitution approximative (voir note 25) des flux matrimoniaux reproduite dans le tableau 10 fait apparaître des différences notables entre chaque zone et principalement entre les populations toucouleur et wolof :

(28) Au regard de la forte codification de la première alliance, la polygamie permet aux veuves, divorcées d'être réintégrées dans la cellule familiale.

TABLEAU 10. REPARTITION TERRITORIALE DES FLUX MATRIMONIAUX
(en pourcentages)

	DAGANA		GAE		BOKHOL		"PODOR "		"MATAM "	
	EMIG.	IMMIG.	EMIG.	IMMIG.	EMIG.	IMMIG.	EMIG.	IMMIG.	EMIG.	IMMIG.
ZONE (1) D'ENQUETE	0	5	4	0	2	4	25	28	20	19
FOUTA - TORO	2	10	1	2	8	12	4	8	7	12
DELTA	1	6	3	0	6	4	2	0	0	0
SAINT - LOUIS	6	2	14	2	9	0	1	0	0	0
DAKAR	10	0	7	0	21	0	6	0	9	0
AUTRE SENEGAL	5	1	1	0	7	2	5	0	4	2
MAURITANIE et ETRANGER	3	5	7	4	2	2	4	1	2	3
TOTAL	27	29	37	8	55	23	47	37	42	36

(1) Résidence de la population mère pour chaque strate de l'échantillon

- Pour chacun des villages wolof 55 % à 60 % de l'émigration matrimoniale est recueillie par Dakar et St-Louis, elle apparaît nettement plus orientée vers les grands centres urbains que les migrations de travail masculines ; ce phénomène est à rapprocher des meilleures conditions salariales que les grandes villes sont tenues d'offrir à leur vieille souche citadine et dont bénéficient quelquefois les migrants.

- Par contre, dans la société toucouleur les flux matrimoniaux sont en majorité internes, pour 100 femmes mariées hors du village, 50 ne quittent pas la zone d'enquête, 38 seulement s'expatrient hors du Fouta Toro dont 18 au bénéfice de Dakar et St-Louis réunis. Cette structure particulière ne peut s'expliquer par la seule taille réduite des villages enquêtés (cf. 3.2.2.). Hormis une autorité paternelle ou maritale moins tolérante que dans la société wolof, deux faits migratoires sont susceptibles d'éclairer la différence soulignée à propos de la destination de ces flux. D'une part l'absence de migrations de travail chez les femmes toucouleur qui seraient l'occasion de perspectives matrimoniales nouvelles, hors du cadre villageois ; une certaine indépendance économique pouvant être libératoire de la tutelle masculine. D'autre part la structure et la destination particulières des migrations de travail masculines ; les installations définitives sont rarement urbaines pour les Toucouleur originaires de "Podor" et les migrations tournantes sont nettement majoritaires à Matam (88 % des absences y sont temporaires) et pour presque la moitié internationales, ce qui restreint le champ des opportunités matrimoniales extérieures pour les jeunes filles et les déplacements définitifs pour les épouses de migrants.

Si le Fouta accueille des femmes originaires de Bokhol cela tient à ce que des habitants de ce village ont peuplé des sites limitrophes mais auparavant localisés dans le Dimar en pays toucouleur ; les échanges de femmes se continuent entre les descendants. Les échanges matrimoniaux entre les populations de chaque rive du fleuve sont en fait à la mesure du peuplement wolof ou toucouleur sur la rive droite car l'installation d'une épouse dans les villes mauritaniennes sont dissuadées, selon le dire même des migrants, par la cherté de la vie. Les liens matrimoniaux sont plus étoffés entre la Mauritanie et le village de Gaé pour des raisons qui tiennent au passé de ce village, à la localisation de ses terrains de culture, de ses campements de pêche. Mais il s'agit là d'un cas particulier.

TABLEAU 11. PROPORTIONS DE CELIBATAIRES PAR VILLAGE ET PAR SEXE.

	H O M M E S					F E M M E S				
	BOKHOL	GAE	DAGANA	"PODOR"	"MATAM"	BOKHOL	GAE	DAGANA	"PODOR"	"MATAM"
0 - 9	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
10 - 14	100	100	100	100	100	100	95	98	88	96
15 - 19	100	100	100	100	100	55	25	82	30	24
20 - 24	93	44	97	77	73	30	5	51	7	0
25 - 29	66	13	63	42	52	9	0	5	2	0
30 - 34	22	7	53	15	29	0	0	0	0	0
35 - 39	16	6	13	6	20	0	0	0	0	0
40 - 49	0	0	4	0	6	0	0	0	0	0
50 - 59	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0
60 et +	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
âge moyen au premier mariage	32,1	23,5	31,8	27,0	29,3	19,7	16,4	21,8	15,7	16,0
nombre mo- yen de fem- mes par homme marié	1,28	1,53	1,38	1,19	1,34					
différence d'âge entre époux	12,4	7,1	10	11,3	13,3					

Quelques très rares départs d'épouses mariées dans le village vers la France et la Côte d'Ivoire sont observables à Matam. L'organisation de la vie expatriée, conçue pour produire une épargne maximale avec des salaires insuffisants et un chômage fréquent, exclut la possibilité d'une vie familiale normale. Il est toutefois possible que l'expatriation féminine gagnera en ampleur si une législation extrême empêche le renouvellement des migrants et oblige les actuels immigrants africains en France à une résidence prolongée (29).

Grosso modo les habitants de Dagana donnent autant de femmes qu'ils en reçoivent, le solde est par contre négatif pour tous les autres groupes de villages enquêtés, il est particulièrement défavorable pour les deux villages wolof Gaé et Bokhol.

3.3. LES MIGRATIONS DE TRAVAIL

Les informations concernant les migrations de travail sont le produit de deux enquêtes distinctes : le recensement général des situations de résidence du moment et une enquête rétrospective sur le calendrier et les modalités des migrations de travail conduite exclusivement à Dagana, Bokhol et Gaé. En effet, à la lumière de ce premier test, deux raisons nous ont dissuadés d'étendre le recensement rétrospectif aux strates de Podor et Matam : 1) la taille de l'échantillon d'abord insuffisante pour permettre une précision minimale dans l'analyse du phénomène par génération, 2) l'impossibilité par ailleurs d'interroger personnellement les migrants toucouleur dissiminés au Sénégal, en Afrique et en France ; le recours à un tiers informateur introduisant à l'évidence un biais prohibitif. Pourvue de ces données, l'analyse des situations de résidence éclairera quelques points généraux, mais les éléments d'une comparaison plus détaillée font défaut pour les deux zones toucouleur.

(29) L. FERRIER (77) rapporte page 71 : "Au cours de la même conversation l'avenir de la migration a été évoqué. Puisque les jeunes ne peuvent plus venir en France (...) ceux qui sont actuellement au foyer du "49" prennent conscience qu'ils sont condamnés à émigrer perpétuellement. Alors on parle de faire venir les femmes".

Sous le terme générique de migration de travail, nous avons regroupé tous les déplacements justifiés par la recherche d'un revenu monétaire même si les gains étaient obtenus dans le cadre d'une unité de production non capitaliste, comme c'est le cas des migrations de pêche, de culture. Les chômeurs, les apprentis ont, bien sûr, été comptés comme migrants à part entière.

3.3.1. Diversité des procès migratoires

Il est aisé d'observer dans la Moyenne Vallée plusieurs types de procès migratoires assez nettement différenciés. Notre champ d'enquête ne permet pas ici d'en dresser une description, voire une typologie exhaustive car il ne couvre pas la vallée entière. Il semble intéressant toutefois, à travers quelques exemples rapides, d'illustrer et souligner les relations qui existent entre certaines conditions naturelles, les données du marché du travail et les différentes formes que peut prendre le procès migratoire.

Il est bon auparavant de rappeler les principales conclusions de l'analyse historique afin de rendre la description qui suivra plus illustrative de ces mécanismes :

- Le chômage, des ségrégations diverses et parfois institutionnalisées pénalisent le migrant dans son accès au marché du travail et de la sorte l'oblige à nouer des solidarités et/ou des dépendances nouvelles avec les agents susceptibles de faciliter sa prolétarianisation ; le processus migratoire revêtira donc souvent des formes différentes selon la destination des flux. Rappelons que les conditions extrêmement difficiles d'emploi ou de salaire offertes par mode de production capitaliste au paysan déterminent en dernière analyse la survivance même de la production domestique et les modalités de sa reproduction économique (MEILLASSOUX 75.).

- Les capacités vivrières de l'économie rurale, variables selon les régions ou la localisation des terroirs (diéri - waalo), selon le système de production, contribuent à régler le volume des migrations tournantes. Car le travail agricole des paysans présents doit suffire à la production et reproduction de cette force de travail destinée au

travail salarié. Bien sûr les revenus migratoires compensent, mais de façon ponctuelle ou temporaire, certains déficits vivriers ; toutefois la substitution ne peut être complète ou alors comme conséquence d'une résidence urbaine définitive. Au sein de l'unité de production le paysan doit composer un équilibre instable entre l'acquisition d'aliments marchands et le dessaisissement d'une partie de sa production vivrière, entre sa migration éventuelle et/ou celle de ses dépendants et le recours à des travailleurs journaliers, à des instruments aratoires. Cette combinaison est circonscrite par des contraintes diverses : situation salariale des migrants et importance de leurs envois d'argent, structure démographique de l'unité familiale, variabilité des conditions naturelles... Mais le chef de famille cherche toujours à minimiser le coût monétaire de la production vivrière familiale.

- Même si la pénétration marchande a été sensiblement uniforme sur l'ensemble de la Moyenne Vallée quelques différences ont pu naître pour certains groupes et villages. Les producteurs de gomme ou de viande bénéficiaient par exemple d'une position plus solide face au commerce que les agriculteurs. Aujourd'hui l'absence d'un commerce de détail dans les petits villages et campements d'éleveurs évite la sollicitation quotidienne des biens marchands et l'endettement toujours contraignant. Les coopératives dispensatrices du crédit de l'Etat n'existent que dans les villages les plus importants. Selon les implantations capitalistes ou marchandes et le volume des revenus migratoires, la taille de la sphère des échanges monétaires et les obligations vénales concomitantes varient d'un lieu à l'autre. En contrepartie cette circulation est susceptible d'offrir des opportunités locales de revenus qui rendent certaines migrations inutiles. L'ensemble de ces conditions, à chaque fois et en chaque lieu, définit des rapports à la migration spécifiques qui concernent la plupart des individus du monde paysan. Les formes que prennent les déplacements (lieu, durée et origine de la décision) sont elles-mêmes le produit de ces conditions et de ces rapports. Le recrutement par le capital est sélectif et certaines variables individuelles interviennent mais de manière limitée comme le prouvent encore les spécialisations régionales ou villageoises que nous allons décrire.

TAB. 12 PASSE MIGRATOIRE DES ADULTES (15 ans et plus).
(Migrations de travail seulement)

ZONE Fréquence des départs	Sexe	DAGANA		BOKHOL et GAE		"PODOR"		"MATAM"	
		M	F	M	F	M	F	M	F
0		58	96	39	84	49	99	28	100
1		29	3	38	8	32	1	32	0
2		6	1	11	4	4	0	10	0
3 et 4		4	0	9	2	6	0	11	0
5 et +		3	0	3	2	9	0	19	0

TAB. 13 ABSENCE DEFINITIVE OU TEMPORAIRE SELON LA ZONE.

ZONE SITUATION DE RESIDENCE	DAGANA	BOKHOL, GAE	"PODOR"	"MATAM"
ABSENCE TEMPORAIRE	54	57	52	88
ABSENCE DEFINITIVE	46	43	48	12

3.3.1.1. Les migrations de pêche

Une pêche de subsistance peut se pratiquer au jour le jour à proximité du village, mais produire à des fins marchandes des quantités plus considérables nécessite le contrôle d'un territoire plus étendu et par conséquent le partage de l'espace fluvial entre les groupes castés et spécialisés dans cette activité. Les plus fortes densités démographiques en amont de la moyenne vallée y ont toutefois restreint l'étendue des aires de pêche ; en pays toucouleur les échanges marchands, généralement non monétarisés, se limitent à quelques groupes de cultivateurs ou éleveurs avec qui les pêcheurs entretiennent des relations préférentielles. Les très rares migrations de pêche remarquées y sont plus lointaines, vers la Côte d'Ivoire, la Casamance, la Gambie. En aval, où les conditions naturelles et historiques ont affaibli le peuplement (30) et où les conditions halieutiques sont favorables on observe un monopole de la pêche marchande au bénéfice des Gaé-Gaé. Leurs campements s'étaient entre la mer et Podor, quelques-uns d'entre eux sont installés durablement à Saint-Louis. Cette spécialisation est avant tout le résultat d'une compétence ancienne puisque les ancêtres des habitants de Gaé résidaient, il y a deux siècles, sur les rives du lac Rkiz, les *Ladge* y pratiquaient déjà la pêche. Leur dynamisme particulier s'explique de surcroît par une insertion précaire au Sénégal, le fleuve offrant une alternative privilégiée à la détérioration de leurs droits fonciers sur la rive droite.

Techniquement, c'est pour beaucoup l'introduction du *goubel*, grand filet productif emprunté aux pêcheurs côtiers, qui permit une extension rapide de la pêche marchande. Celle-ci est aujourd'hui freinée par la rareté du poisson, plus précisément les déficits pluviométriques de ces dernières années ont réduit l'étendue des inondations fluviales, or elles prenaient à la terre les sels minéraux indispensables à la croissance des poissons (31). Cette chute du peuplement a contraint de

(30) Le delta est rendu impropre à la culture par la salinité des eaux et des terres, les pluies y sont rares et aléatoires ; par ailleurs les guerres du Waalo, les prédations des aristocraties guerrières provoquèrent la disparition physique de la population par la mise en esclavage, la mort ou l'émigration vers le Fouta-Toto mieux protégé.

(31) REISER.

nombreux pêcheurs à s'installer de façon quasi permanente sur les rives du lac de Guier et dans le delta (32) où l'apport de la langue salée supplée aux déficiences minérales du fleuve, où les crues perdent de leur ampleur. Le rythme saisonnier de ces déplacements dépend principalement de l'amplitude des crues, les migrations saisonnières représentent 60 % du flux total. Mais c'est une mobilité plus exposée aux risques de défaillance mnémonique que les installations temporaires et définitives, leur intensité s'en trouve sous-estimée dans notre échantillon.

Le procès de ces migrations s'est élaboré autour de l'autorité des *borom keur* vraisemblablement à cause de l'importance des moyens de production (pirogues importées de Casamance, *goubel*...) qui supposent tant pour leur achat que pour leur usage des coopérations assez larges, le seul maniement du filet *goubel* requiert habituellement six à dix hommes ; il est en effet révélateur que la taille moyenne du carré à Gaé vaut quatre fois celle observée à Dagana. La pêche marchande a donc contribué à maintenir la cohésion de l'ancienne unité de production et l'autorité du *Borum Keur*, non seulement en tant que possesseur des biens de production mais aussi parce qu'il est l'arbitre entre les travailleurs agricoles et les pêcheurs au sein de l'unité de production. D'un côté il gère la production vivrière et de l'autre répartit les revenus d'une saison de pêche. Le fait migratoire conduit même à précipiter le mariage des jeunes filles (dont l'âge moyen au mariage est de 16 ans à Gaé contre 20 et 22 à Bokhol et Dagana) à seule fin de constituer au plus vite des campements autonomes où le travail féminin est indispensable. De ce fait les migrations de pêche mobilisent une population importante de femmes et enfants, que nous avons qualifié d'accompagnateurs dans la typologie, mais qui participent effectivement par leur travail à cette activité.

3.3.1.2. Les migrations de culture vers le Bassin Arachidier sont désormais rarissimes, mais elles furent générales dans la Moyenne Vallée après la chute des cours de la gomme et la dissolution du rapport de servitude. Peu sélectives, elles permettaient à tout paysan valide d'obtenir un revenu monétaire puisque la culture de l'arachide n'exigeait

(32) Surtout autour de Richard-Toll où la circulation marchande crée un large débouché à la production halieutique.

pas de compétences autres que traditionnelles et que le chômage n'était pas à craindre. Par ailleurs, la migration du *navétaan*, travailleur sustenté par la famille d'accueil, se passait des solidarités familiales sur le lieu de travail. Le très jeune migrant était confié à un adulte, les plus âgés se regroupaient pour collectiviser les risques que la maladie faisait peser sur la production marchande. Le navétanat concernait surtout les célibataires, les hommes mariés ayant la possibilité d'exploiter en toute indépendance une terre acquise soit gratuitement ou bien contre une redevance minime *ndalo* auprès d'un villageois. Ils devaient pour ce faire procéder eux-mêmes à l'achat des semences et des vivres préalables à l'exploitation agricole, un petit pécule d'origine migratoire pouvait être investi dans l'entreprise. Le migrant devait également se faire accompagner de son épouse pour les travaux domestiques, il lui était avantageux de bénéficier d'aides diverses (talibé, enfants, jeunes migrants confiés). Ce type de migration semble avoir plutôt été réservé aux marabouts qui disposaient de la main-d'oeuvre écolière mais aussi aux migrants possesseurs d'une somme épargnée sur un salaire de saison sèche. Réciproquement, le pécule acquis par la culture marchande autorisait une tentative sur le marché urbain du travail hors saison agricole. Ainsi, peu à peu, les réseaux migratoires entre la ville et les zones rurales s'élaborent à partir de la culture de l'arachide. Les seules migrations vers le Bassin Arachidier retrouvées par l'enquête sont des installations anciennes accomplies à l'époque où elles étaient encore possibles, plusieurs phénomènes ayant contribué à leur disparition. Tout d'abord la sécheresse de ces dernières années a notablement amoindri les espérances de gain à attendre des cultures marchandes sous pluie. Conjointement, les coopératives villageoises assument la commercialisation de la graine, pourvoient aux avances de semences, procurent du matériel... et leur installation conduit en fait à l'exclusion des non-adhérents. De sorte que les cultivateurs indépendants étrangers au village sont désormais contraints de "s'associer" à un coopérateur ; les navétanes voient leur dépendance envers le patron s'accroître en même temps que leurs gains diminuer. Mais, plus grave, les terres étaient autrefois cédées aux cultivateurs qui désiraient s'installer pour une saison ou définitivement ; or de l'avis général, il serait aujourd'hui très difficile de bénéficier d'un pareil accès à des terres qui sont devenues rares. Ces pressions foncières ne sont pas tant un produit de la croissance démographique que de l'intro-

TAB. 14 DESTINATION DES DEPLACEMENTS PAR ZONE

(Migrations de travail seulement: 100)

ZONE DESTINATION	BOKHOL ET GAE	DAGANA	" PODOR "	" MATAM "
DELTA	35	8	19	-
FOUTA TORO	4	2	22	-
SAINT- LOUIS	18	10	2	-
DAKAR	17	26	27	53
AUTRE SENEGAL	8	18	14	4
MAURITANIE	17	35	15	3
AFRIQUE NOIRE	1	1	-	26
FRANCE	-	-	1	14
TOTAL	100	100	100	100

duction d'instruments aratoires attelés qui autorisa la mise en culture par les paysans autochtones des terres autrefois concédées aux étrangers. Cette mécanisation précipita également la fin du navétanat.

L'aménagement des casiers irrigués expérimentaux dans le Delta, bien que mobilisant une population allogène, n'offrit qu'une alternative fort restreinte aux migrations vers l'arachide dont le flux fut principalement détourné vers les villes. Les cultures programmées par la S.A.E.D. et destinées à la commercialisation devaient stabiliser les cultivateurs choisis. Mais, malgré quelques installations définitives, la plupart des paysans ont conservé des relations privilégiées avec leur terroir d'origine. Ceux de notre échantillon y maintiennent la culture vivrière afin de compenser les aléas d'une production rizicole à la technologie mal maîtrisée. D'autre part, l'exploitation par la S.A.E.D., fortement mécanisée, ne réservait qu'un travail temporaire aux paysans. Conformément à leurs aspects, ces villages de culture ne sont pour le riziculteur encore lié à son ancien terroir que des campements de migrants ; des roulements sont quelquefois organisés au sein d'une même parentèle pour pratiquer cette culture marchande.

3.3.1.3. L'immigration temporaire ou définitive des Maures haratin - anciens serviteurs aujourd'hui affranchis - de la rive gauche présente certaines analogies avec les migrations de culture passées car beaucoup sont employés comme journaliers agricoles chez les Toucouleur ou Wolof qui bénéficient d'un revenu migratoire ou associent la culture vivrière à une activité salariée locale (certains fonctionnaires, commerçants...). La plupart conservent champs et troupeaux sur la rive droite et traversent le fleuve aux saisons favorables pour quelques jours. D'autres immigreront définitivement mais leur insertion foncière au Sénégal étant quelquefois précaire l'exercice de petites tâches rémunérées devient indispensable à leur survie. Leur importante et ancienne concentration à Dagana se justifie par la circulation monétaire et la tradition marchande de l'escale qui multiplie ces tâches temporaires (garde des troupeaux, portage, tenue des jardins ...).

Ils sont les seuls, avec quelques serviteurs peul, à pratiquer un salariat agricole à la journée car à l'intérieur de la société wolof

ou toucouleur le travail pour autrui est l'apanage des classes serviles ; celles-ci désormais émancipées refusent de raviver leur ancienne condition par de telles activités. L'*haratin* maure par son statut d'étranger est dégagé d'une telle inhibition. Rares sont ceux qui tentent de trouver un emploi salarié dans les villes.

Cette intéressante spécialisation migratoire s'explique par la vivacité des anciens rapports de servitude sur la rive droite qui, associées aux différences culturelles (langue notamment), ont empêché pendant tout ce siècle l'émigration temporaire des *haratin* vers le bassin arachidier et vers les villes sénégalaises (cf. infra). Les *haratin* n'ont donc pas pu élaborer un réseau migratoire qui eut aujourd'hui facilité leur insertion sur le marché du travail sénégalais. D'autre part ils ne possédèrent jamais les sommes et l'expérience commerciale suffisantes pour participer indépendamment au commerce de détail sénégalais que leurs maîtres Mbeidane dominant.

Ce procès de migration amène deux remarques de portée générale :

a) La migration est le produit d'une articulation spécifique entre le mode de production capitaliste et domestique, comme le furent la circulation marchande des captifs et l'esclavage domestique au début de l'ère coloniale il y a un siècle sous la domination locale du capital commercial. La situation migratoire des *haratin* est l'illustration contemporaine de l'incompatibilité de ces deux formes d'articulation : la migration et l'esclavage domestique. Nous avons déjà noté que la participation active du pouvoir colonial à la dislocation du rapport servile au Sénégal fut entreprise à seule fin de rendre leur mobilité à ces travailleurs salariés potentiels qu'étaient les captifs de case. La force du rapport de servitude sur la rive droite mauritanienne eut transformé le migrant qui passait la frontière en fugitif. Pendant le début de ce siècle certains maîtres *Mbeidane* réussirent à récupérer leurs serviteurs, formellement libérés par la loi, qui s'étaient réfugiés à Dagana. La migration tournante était dès lors impraticable, de surcroît les tributs payés aux maîtres sur la production domestique exigeait la présence de la plupart des travailleurs.

- b) La situation de l'emploi est désormais telle, qu'il est très difficile pour une population sans passé migratoire d'accéder à des emplois salariés. La constitution des réseaux migratoires est un long processus qui s'appuie au début sur des migrations "faciles" ou bien sur les contraintes coloniales (navétanat, recrutement forcé pour l'armée...). Désormais les villes possèdent leurs propres réserves de main-d'oeuvre et beaucoup de populations rurales leurs propres réseaux migratoires alors que les Maures *haratine* furent et sont encore handicapés par leur longue servitude. Ceux de notre échantillon installés parfois depuis une ou deux générations à Dagana cherchent plutôt à s'employer en Mauritanie où ils ont conservé quelques solidarités.

3.3.1.4 L'exemple de Tiehel analysé par Minvielle (33) illustre la remarque précédente et, sans doute plus encore, l'incidence indirecte des conditions écologiques sur le procès migratoire. Tiehel est un village wolof situé à proximité de Matam en milieu toucouleur, il appartient à la population-mère de notre tirage mais pas à l'échantillon de villages enquêtés. La caractéristique principale de son terroir réside dans l'absence de terres de waalo. Ses habitants cultivent exclusivement les terrains sablonneux du diéri pendant la saison pluvieuse. L'abondance relative des précipitations (700 mm) donne de bonnes récoltes sur des sols qui sont grandement délaissés en aval, leur rendement est souvent supérieur à celui des terres de waalo. La subsistance est donc entièrement acquise par les travaux agricoles concentrés de la mi-juin à la mi-novembre qui laissent aux paysans de Tiehel sept mois d'inactivité relative. Par ailleurs, les rendements varient amplement selon l'effort cultural et particulièrement selon les soins apportés au sarclage. Sur les terres de waalo c'est le gardiennage qui, compte tenu des prédateurs, évite les pertes les plus importantes mais il est assuré principalement par la main-d'oeuvre enfantine et féminine, rarement migrante. Il n'est pas abusif de penser que ces caractéristiques particulières du calendrier agricole ont façonné la spécialisation migratoire des cultivateurs de ce village. Tous les ménages qui n'exercent pas une activité rémunératrice sur place se ménagent le départ d'un ou plusieurs migrants dont la majorité ne quitte pas les arrondissements de Matam et de Bakel. Six migrants sur dix sont artisans

(33) J.P. MINVIELLE (76), pp. 35-40, 66-69, 115-120.

(maçons et tailleurs) temporaires dans les villages toucouleur et soninké bénéficiant des revenus migratoires originaires d'Europe ou de la Côte d'Ivoire, un seul migre vers la France alors que les migrants toucouleur de notre échantillon Matam se dirigent en gros pour moitié vers l'étranger, moitié vers Dakar. La disponibilité de ces paysans pendant la saison sèche débouche sur une opportunité migratoire assez rare dans la Moyenne Vallée mais certainement avantageuse dans la mesure où elle permet d'associer une activité salariée intermittente sans incidence néfaste sur la production vivrière. Le résultat sera évidemment optimal pour les migrations proches et saisonnières, il est donc rationnel que les Wolof de Tiehel recherchent les travaux rémunérateurs suscités par la circulation monétaire d'origine migratoire à proximité de leur village. Cette logique semble confirmée par les bons résultats pécuniaires de cette migration bien meilleurs que dans les autres villages étudiés par Minvielle où il faut toutefois reconnaître que le nombre des migrations vers la France est inférieur à la moyenne régionale.

Néanmoins tous les migrants ne reviennent pas pour cultiver, 60 % d'entre eux exploitent en majorité les activités artisanales qui permettent à la limite l'achat d'aliments substituables ; d'ailleurs les agriculteurs présents suffisent apparemment aux opérations culturales puisque les journaliers ne sont normalement pas sollicités. Il est certain que les migrations vers la France, sans doute plus rémunératrices, ne permettent pas la même souplesse d'association entre les activités domestiques et salariées ; mais leur rareté dans le cas présent serait également à rechercher dans l'absence de réseaux migratoires internationaux qui devrait être historiquement explicable.

3.3.1.5. Le poids des facteurs écologiques et fonciers

Il existe des dissimilitudes climatiques et démographiques souvent soulignées entre l'amont et l'aval de la Moyenne Vallée qui suscitent plusieurs interrogations quant à leur incidence sur les pratiques migratoires. Une telle analyse est toutefois rendue délicate par les localisations ponctuelles de nos enquêtes ; nous avons en effet déjà eu l'occasion de montrer que certaines disparités migratoires peuvent être plus fortes entre villages voisins que globalement entre régions. A cela la complexité et l'instabilité des facteurs naturels de la production agricole complique encore l'interprétation des observations.

Les densités démographiques plus élevées vers Matam sont compensées par les meilleures conditions pluviométriques qui valorisent la productivité des terres de diéri. Vers Podor et Dagana l'association des cultures sous pluie et de décrue est indispensable à la compensation de deux récoltes fortement aléatoires, le diéri ne pourrait être cultivé isolément comme à Tiehel. Bien sûr la tenure du sol se ressent de l'intensité d'occupation des terres de waalo inextensibles dans la mesure où la superficie cultivable est chaque année dessinée par l'amplitude de la crue. Mais les tensions foncières graves ont pu être évitées par l'extension des cultures pluviales.

Si les précipitations ont permis un peuplement plus dense d'une partie du Fouta on ne peut affirmer qu'elles en sont la cause, celle-ci doit être recherchée dans le passé politique du pays toucouleur. La paix instaurée par le parti maraboutique contre les *Saltingui* (aristocrates guerriers) a apporté les conditions d'une reproduction démographique normale et de ce fait attiré les populations des régions limitrophes accablées à la disparition par les *rezzou*, les famines et la mise en esclavage (34). Le prélèvement d'une rente foncière fut littéralement organisé par le pouvoir maraboutique à la même époque pour remplacer les tributs prélevés par la force. Pour ce faire, l'ensemble des terres de waalo fut partagé entre les individus d'un groupe dont la cohésion se maintint par les interdits matrimoniaux et l'idéologie religieuse. Les rapports à la terre ne pouvaient être contestés sans remettre en cause les lois de l'Islam et l'organisation sociale de la société toucouleur ; par ailleurs ce système foncier était préférable à la domination prédatrice des guerriers *ceddo* et fut, vraisemblablement pour cette raison, supporté par la population. Il faut en même temps reconnaître que l'essentiel de l'exploitation se reportait sur les captifs de case qui fournissaient la plus forte partie du surtravail.

Parallèlement on observe à travers les tableaux 12 et 13 que la strate de "Matam" se caractérise par une émigration intense : plus de 80 % des hommes de 20-29 ans ont migré au moins une fois pour le

(34) La désolation du Waalo dépeuplé et en crise avant la conquête coloniale est à ce propos une illustration.

travail à la date de l'enquête. Une faible proportion des hommes adultes (28 %) n'a jamais migré, contre 58 %, 49 % respectivement à Dagana et "Podor" (tab. 12). Le tableau 2 donne par grands groupes d'âge la mesure grossière du passé migratoire des hommes selon les régions enquêtées. La population de l'escale de Dagana est très nettement moins sollicitée par le travail extérieur dans la mesure où justement plus d'un chef de famille sur trois n'est pas cultivateur et exerce sur place une activité rémunérée. Pour les trois autres zones rurales la dimension monétaire de l'économie locale est réduite et sensiblement identique de l'une à l'autre. On est dès lors très vite tenté de rendre les tensions foncières vers Matam responsables de cette plus forte émigration rurale. Une arithmétique rapide pourrait conclure que chaque départ allège la charge humaine du terroir donc les déficits vivriers. Mais une telle analyse ne serait à la limite acceptable que pour une émigration définitive ^{/tant} masculine que féminine, or autour de Matam les nombreuses migrations sont à 85 % tournantes et la terre supporte une partie de l'entretien et la quasi-totalité de la reproduction des migrants sans bénéficier de la totalité de leur travail. D'autre part, Minvielle montre combien les rendements à l'hectare varient avec l'intensité de l'effort laborieux et que ce sont plutôt les bras que les terres qui manquent puisque des journaliers sont embauchés pour les travaux les plus nécessaires. Une part plus grande aux cultures sous pluie est dans cette région l'alternative logique à une éventuelle surpopulation des sols inondés. Une autre infirmation de l'hypothèse démographique est fournie par les budgets domestiques des ménages de Boinadji, la vente des produits céréaliers y représente 55 % des revenus monétaires totaux contre 30 % d'origine migratoire ; une part est vendue à la coopérative, une autre échangée au jour le jour dans les commerces contre des biens fongibles courants (aliments, pétrole...) (MINVIELLE, p. 53) et pourtant 48 % de la population active masculine est absente et deux migrants sur trois ne rentrent pas pour les cultures de waalo. Il faut néanmoins reconnaître que l'année observée fut exceptionnellement bonne pour les deux récoltes. Les variations erratiques de la production provoquent des disettes épisodiques mais celles-ci sont plus fréquentes en aval où la moyenne des précipitations (autour de 300 mm) est à la limite du minimum indispensable aux cultures.

Nous avons déjà constaté que le niveau des capacités productives de l'économie domestique peut limiter le volume de la participation pay-

sanne au travail salarié puisque la production vivrière est assurée en priorité si les revenus migratoires sont insuffisants. Vers les zones plus défavorisées de Dagana et Podor, les mauvaises conditions agricoles dissuadent de nouveaux départs quand les gains à en espérer ne sauraient compenser les pertes qui s'ensuivraient dans la production vivrière. Paradoxalement une nature plus chiche a pu favoriser les installations définitives dans les villes où une vie précaire est préférée aux aléas de la production agricole. Cette relation éclaire peut-être l'observation du tableau 13 où est mise en évidence la plus faible part des migrations tournantes dans les trois zones de l'aval.

Il est donc plausible, compte tenu de la charge vivrière des migrations tournantes, qu'une nature généreuse permette, bon an mal an, une émigration temporaire relativement plus importante mais elle ne saurait être tenue pour directement responsable des taux plus élevés observés à Matam. En effet, les variables écologiques n'interviennent que de manière permissive ou restrictive dans la détermination du volume des flux migratoires dont la reproduction élargie est finalement dictée par les rapports sociaux de la migration. En fait les principales caractéristiques d'une émigration largement tournée vers l'étranger permettent à elles seules d'expliquer l'ampleur particulière des flux originaires de "Matam" sans avoir recours aux conditions écologiques. En effet le bon rendement monétaire des migrations internationales permet à bien des paysans d'atténuer certaines contraintes naturelles et de libérer ainsi le maximum de force de travail pour le travail salarié. Par ailleurs la capacité reproductive de ces flux est remarquable, la description de cette reproduction élargie permettra de comprendre comment un nombre de cultivateurs est amené à s'expatrier. Elle laisse prévoir une extension future des migrations internationales dans la Moyenne Vallée, sous réserve toutefois des réglementations immigratoires des pays hôtes (France, Zaïre).

3.3.1.6. Les déplacements vers l'étranger deviendront vraisemblablement majoritaires dans la région de Matam où ils composent actuellement 45 % de l'émigration totale et se partagent entre la Côte d'Ivoire (la moitié des migrations internationales), la France (un tiers) et le Zaïre. Ils représentent environ un tiers des absences totales des trois

zones mais il s'agit d'une estimation très grossière pour l'ensemble de la Moyenne Vallée. Il est par contre intéressant de noter une assez nette spécialisation régionale quant à la destination de ces flux. D'ouest en est la destination dominante est successivement la RIM (pour les régions de Dagana et Podor), la Côte d'Ivoire (pour la zone de Matam) et la France (région de Bakel). Cette spécialisation est le résultat de la nécessaire canalisation des flux selon les réseaux migratoires. Les migrations forcées et le navétanat avaient tissé ceux qui existent entre le Fleuve et les villes sénégalaises. Dans le cas des migrations vers la France, les réseaux s'élaborèrent à partir des chauffeurs de la marine marchande et des dockers de Marseille.

La pérennité d'un réseau de relations entre le migrant expatrié et ses parents paysans tient au caractère temporaire du déplacement.

En effet, si l'émigration rurale n'était que définitive les rapports entre parents ruraux et urbains seraient réduits à leur portion congrue. C'est bien parce que le paysan migrant est contraint d'envisager, et dans la majorité des cas de réaliser, son retour vers l'économie domestique 1) qu'il entretient ses solidarités avec la communauté agricole domestique, 2) qu'il organisera au mieux des possibilités de l'économie rurale le départ de ses dépendants ou facilitera celui de ses collatéraux. D'une manière générale la dominance toujours actuelle de la parenté dans les rapports sociaux de la migration est le résultat de cette organisation familiale de l'acte migratoire (décision du départ, hospitalité urbaine...) articulée à celle de l'acte productif. A la suite de l'atomisation des unités de production domestiques, les rapports sociaux de la migration entre le paysan et certains agents de son univers social ont étouffé ceux de la production agricole. Ainsi les obligations de don et d'hospitalité d'un migrant envers certains de ses affins ou de ses collatéraux indépendants ont remplacé des prestations traditionnelles tombées en désuétude dans un système de production vivrière très atomisé. De sorte que la migration a confirmé certaines relations parentales menacées par la monétarisation de l'économie : à Dagana, où plus qu'ailleurs l'économie marchande a désorganisé les coopérations familiales étendues, les rapports de voisinage suppléent quelquefois à la déficience des rapports de parenté dans l'assistance des vieillards ou veuves, pour quelques entraides productives (prêt de matériel, aide manuelle...).

Les migrations vers la France (35) présentent certaines particularités déterminantes, il n'y a par exemple pas ou vraiment très peu d'expatriation définitive (voir infra) et les unités familiales d'accueil du type de celles rencontrées à Dakar ou Saint-Louis sont absentes ; dès lors la parenté n'apparaît plus aussi manifestement dans les rapports sociaux de la migration. L'absence de ménages toucouleur en France enlève aux chefs de familles leur rôle de médiateur dans les solidarités urbaines et par conséquent les prive d'une partie de leur contrôle sur les jeunes migrants. On se rappelle qu'au Sénégal ces solidarités sont principalement actualisées à l'occasion d'une fête religieuse - le *gamou* - et lors des visites aux ménages citadins de la famille ; l'aîné conserve ainsi le contrôle de ces réseaux de relations susceptibles de favoriser l'embauche et le séjour urbain de son dépendant ou de lui-même. Une intervention parentale directe n'est cependant pas toujours requise lors des migrations "faciles" (selon la formation, l'expérience, la destination du migrant) ou répétées. Pour qui veut vendre sa force de travail en France les solidarités migratoires sont par contre quasi indispensables et plusieurs phénomènes contribuent à intensifier les réseaux migratoires internationaux :

- Les difficultés bien connues d'accès au marché français du travail, renforcées par les réglementations discriminatoires, par le chômage, ne peuvent être surmontées que par l'aide des migrants installés en France finançant tout ou partie du voyage, introduisant leurs parents ou voisins auprès de leur employeur, prenant en charge la sustentation du chômeur. La concussion, la clandestinité, les escroqueries ont ces dernières années considérablement enchérit le coût de cet accès. Cette évolution est généralement occultée par les migrants interrogés pendant leur situation illégale (L. FERRIER 77), mais à Dakar l'exemple des échecs répétés et dramatiques des candidats au travail expatrié prouve

(35) Elles sont minoritaires dans la région de Matam mais seront décrites ici dans leurs grandes lignes, du fait de leur avenir, à partir d'une littérature essentiellement consacrée à l'émigration soninké dont les migrations toucouleur sont une extension récente ; le procès migratoire semble toutefois comparable.

l'extrême difficulté d'une émigration autonome (36). Il est très difficile de réunir les sommes nécessaires par un travail salarié à Dakar et impossible de les épargner dans le cadre domestique.

- Le travailleur immigré ne supporte les conditions déprimantes de la vie et du travail expatrié qu'en envisageant une réinsertion sociale humaine dans son village d'origine ; l'éventualité de ce retour est le garant de la pérennité des réseaux migratoires. C'est pour cette raison qu'une insertion familiale et permanente dans le pays hôte n'est pas seulement empêchée par le chômage ou les salaires insuffisants mais également réprimés dans l'ordre social des immigrants. En réalité, les revenus migratoires rapatriés et dépensés dans le cadre domestique sont trop indispensables et importants pour échapper au contrôle familial à la suite d'une installation définitive. Toute tentative de mariage et de concubinage en dehors des foyers est immédiatement combattue comme pour ce "dissident" dont les frères organisèrent le retour :

"Niaky ne reviendra pas. Nous l'avons décidé. C'est nous qu'on doit lui envoyer son transport. Parce que Niaky il fait pas d'économies, il n'aime que les femmes, la grande bouffe et les beaux vêtements, c'est pas bon ça pour nous. Tout ce qu'il gagne il le gâche. Mais il n'envoie rien chez lui. C'est ses frères qui ont payé son transport pour aller à Göussela. Nous c'est pas pareil, on bosse tout le temps très dur et on habite dans le foyer pour pas dépenser trop d'argent et on fait des économies, on aide la famille. On ne gâche pas notre argent" (37)

L'auteur qui rapporte ces propos remarque que chez les soninké de Paris, le premier retour a souvent pour objet le mariage du migrant avec une villageoise promise depuis longtemps afin vraisemblablement que

(36) Il y aurait bien des anecdotes révoltantes sur les efforts de ces migrants, sur les supercheries de ceux qui exploitent leur désespoir (fonctionnaires, marabouts, voyants européens, escrocs...) ; un phénomène observé par L. FERRIER illustrera la fonction nécessaire des réseaux migratoires : les incessants contrôles policiers dans le métro parisien dissuadent une bonne part de l'émigration clandestine, les travailleurs immigrés qui ne peuvent plus assurer leur remplacement refusent de financer la venue de leurs "frères" lesquels doivent se diriger vers la Côte d'Ivoire pour y pratiquer le commerce.

(37) Propos recueillis par L. FERRIER, p. 118.

TAB. 15 REPARTITION DES FLUX MIGRATOIRES SELON LE SEXE PAR VILLAGE
OU PAR ZONE (Pourcentage de la population de chaque sexe)

ZONES TYPES DE MIGRATIONS SEXES	BOKHOL		GAE		DAGANA		" PODOR "		" MATAM "	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
MIGRATIONS DE TRAVAIL	25	4	10	1	16	1	15	0,5	28	-
MIGRATIONS MATRIMONIALES	-	23	-	9	-	6	-	15	-	11
CULTURES	2	-	-	-	-	-	2	-	-	-
MIGRATIONS DE PECHE	-	-	9	-	-	-	-	-	-	-
ACCOMPAGNEMENT ET VISITE	1	5	17	23	5	7	4	7	5	13
ENFANTS CONFIES	-	-	-	-	-	1	-	0,5	0,5	1
MIGRATIONS DIVERSES	0,5	-	-	-	2	-	0,5	0,5	0,5	-
ELEVES ET TALIBE	7	-	4	-	4	1	9	0,5	3	-
N S P	0,5				2	-	0,5	0,5	0,5	-
ENSEMBLE	36	32	40	33	28	17	31	24	37,5	26

les futurs affins puissent bénéficier de la générosité du travailleur exilé.

Au contraire, dans le cadre sénégalais, l'installation urbaine définitive - bien que précaire - est acceptée, voire favorisée à travers les alliances matrimoniales dans la mesure où elle allège la charge démographique du terroir et parce que la cellule urbaine participe aux rapports sociaux de la migration sous le contrôle et au bénéfice du chef de l'unité domestique.

Quelques rares établissements déclarés définitifs ont également été retrouvés en Côte d'Ivoire où les conditions à une immigration autonome existent de façon négative par l'absence de politique discriminatoire précise, mais surtout par l'indépendance que procurent certains petits métiers du commerce et de l'artisanat pratiqués par les Toucouleur dans ce pays.

Compte tenu de l'engagement croissant envers l'économie marchande et capitaliste, le retour du migrant est soumis à son remplacement préalable. Ainsi la politique française actuelle vis-à-vis de l'immigration, en empêchant le renouvellement des migrants, conduit de vieux paysans munis d'une carte d'identité française (38) à migrer de nouveau ; elle amène les actuels migrants à envisager un exil prolongé. Le renouvellement des paysans expatriés s'effectue normalement sur la base des rapports de parenté. "On va là où on a de la famille, il faut vivre avec la famille" (39). Dans la majorité des cas le migrant qui finance le voyage de son remplaçant attend de ce dernier l'entretien du flux monétaire vers le groupe domestique et plus particulièrement vers sa famille. Les termes de ce contrat implicite sont d'autant mieux respectés que les liens qui unissent les parties sont socialement codés, les rapports de parenté sont alors peut-être les seuls à garantir la pérennité des réseaux migratoires. Car les rapports sociaux de la migration ne pourraient alors être dénigrés sans entraîner la marginalisation du migrant par rapport au groupe parental.

(38) Ceux qui avaient opté pour la nationalité française à l'indépendance du Mali, L. FERRIER, p. 67.

(39) L. FERRIER, p. 59 en réponse à la question : "Comment choisissez-vous le foyer où vous allez habiter lorsque vous arrivez en France".

Il lui deviendrait alors difficile de se marier, d'accéder à la terre et de socialiser dans le cadre villageois puisque la parenté y organise l'essentiel des rapports sociaux de la production traditionnelle. Chaque migrant sait et affirme qu'il demeure un paysan malgré l'exil.

Sur le lieu du travail salarié, l'appartenance à un même village peut suppléer à la parenté dans la collectivisation de certains risques tels que le chômage ou la maladie... Auparavant, le prêt d'un ami, d'un commerçant pouvait faire face au coût du voyage, mais les réglementations de l'immigration, en le valorisant, ont consolidé la dépendance des candidats à la migration envers ceux de leurs parents qui leur ouvrent le marché du travail français. Dans le discours des immigrés, cette dépendance est reconnue à travers l'évocation répétée des rapports d'aïnesse (SAMUEL 77) mais il s'agit d'un glissement idéologique car les aînés ne sont pas toujours les premiers à migrer et la véritable dépendance économique s'établit plus selon un ordre d'antériorité dans la migration que de séniorité dans le groupement productif. Cette assimilation idéologique entre le rapport d'aïnesse et le rapport d'antériorité est toutefois cohérente car ce procès migratoire fonctionne à l'instar du procès de la production vivrière selon un cycle d'avance - restitution qui est le mécanisme central de reproduction de la société domestique dans un cas (MEILLASSOUX 75) des migrations dans l'autre. Il existe à des degrés divers dans la plupart des procès migratoires décrits, que ce soit dans les migrations de pêche par le contrôle que les aînés exercent sur les moyens de production, dans les migrations internes vers les villes sénégalaises par le monopole des chefs de famille sur les solidarités urbaines familiales.

Cette stratégie des aînés ou des migrants expatriés qui décide de la reproduction des flux est une réponse à la contradiction principale à laquelle ils sont ou seront confrontés dans leur gestion domestique : le déséquilibre entre leurs besoins monétaires et leur incapacité au travail salarié : l'un et l'autre croissant avec l'âge et surtout avec les charges de la reproduction démographique du groupe (voir les caractéristiques des migrants). L'insertion des aînés sur le marché du travail capitaliste sera gêné par l'âge, la scolarisation des jeunes et essentiellement par les contraintes de l'indispensable production domestique. A.

l'opposé ses besoins monétaires sont à la mesure de la dimension de sa famille, de son statut social valorisé par l'âge ; ils sont également grossis par la pratique migratoire qui oblige à certaines dépenses supplémentaires : hospitalité^à des parents citadins (lors du Gamou par exemple), location de matériel, embauche de journaliers pour compenser le manque de bras (40). Ces obligations monétaires sont nettement plus chères dans le cadre des migrations vers l'Europe (voyage clandestin, dépenses d'exploitation grossies par l'importance des flux, achat d'aliments de substitution...). La stratégie que le chef de famille oppose à cette contradiction dépendra dans le détail de son propre passé migratoire, du nombre de ses dépendants, de la taille de sa famille, des opportunités locales de revenu ... mais cette contradiction est le nerf de la reproduction des migrations tournantes.

Pour en mesurer la portée il faut remarquer que cette contradiction n'est que l'avatar, atomisé au niveau de la cellule productive, d'une contradiction plus large, produit de la domination marchande et capitaliste sur l'économie de la région du fleuve Sénégal et par conséquent d'une politique délibérée du pouvoir colonial. La mobilisation de la main-d'oeuvre rurale et le prélèvement de valeur par la force et/ou l'argent (41) s'effectuèrent selon des modes que l'on peut qualifier de prédateurs puisque les surplus ainsi dégagés n'étaient pas réinvestis pour le développement concomitant des forces productives locales. Cette exploitation a au contraire amené leur affaiblissement ne laissant au paysan d'autre choix que de vendre directement sa force de travail au mode de production capitaliste. Or nous avons montré que c'est paradoxalement la situation précaire du paysan sur le marché du travail capitaliste qui permet d'expliquer la maintenance de l'économie domestique et la reproduction des flux migratoires. Si le secteur capitaliste avait pu absorber la population rurale sans limitation et voulu en assurer la reproduction démographique dans la sphère marchande, nul doute qu'une émigration définitive se serait poursuivie jusqu'à la complète prise en

(40) Voir F. KANE, A. LERICOLLAIS (75) le tableau de la page 186.

(41) La force n'est présente que comme menace quand, pendant la période coloniale, les prélèvements sont médiatisés par l'argent ; la coercition est alors exercée par la police et la justice appliquant le code des rapports marchands, permettant la domination du paysan par l'endettement, les prélèvements par les prix.

charge de l'agriculture par le capital. Autrement dit, ce n'est pas une forte inertie séculaire qui rend cette économie traditionnelle perdurable mais la politique salariale et d'investissement du pouvoir politico-économique.

3.3.2. Observation longitudinale des migrations

Elle fut parcellaire (limitée à la région de Dagana) et à bien des égards insuffisante, c'est donc surtout pour en préciser les limites que les résultats, d'un intérêt statistique assez faible, sont repris ici. Pourtant c'est en théorie la seule méthode satisfaisante d'observation et d'analyse d'un phénomène au calendrier et à l'intensité instables... Ses potentialités sont considérables dans l'étude de l'histoire récente du fait migratoire : évolution de l'ensemble des caractéristiques de l'événement (calendrier, destination, gains...) et de l'agent (âge, sexe, situation parentale...). Cette méthode est honnêtement inapplicable en l'absence d'un recensement permanent et précis des départs pendant une longue période. Lors d'une enquête instantanée il est d'abord fort difficile, voire parfois impossible, de retrouver les migrants sur le lieu présumé de leur travail, l'importance et la répartition de ce résidu invalidant plus ou moins l'information. Il est par exemple exclu de contacter personnellement les migrants expatriés, d'où un biais prohibitif dans certaines zones de départ. D'autre part les informations relatives à un événement passé se détériorent au fur et à mesure de son ancienneté, il est alors malhonnête de vouloir couvrir plusieurs générations à des fins comparatives. Par ailleurs, l'atomisation des effectifs en groupes d'âge par génération pour l'analyse impose un échantillon de taille considérable, bien supérieure à celle nécessaire au dénombrement immédiat des absents. Déjà les classiques erreurs sur l'âge des agents, qui mélangent les générations perturbent l'analyse longitudinale, dissuaderaient une telle entreprise lourde et coûteuse. Pour toutes ces raisons, l'enquête rétrospective ne fut pas étendue aux zones de Matam et Podor ; les résultats présentés ici ne concernent, rappelons-le, que les migrations de travail originaires de Dagana, Gaé, Bokhol.

Le tableau 16 regroupe quelques informations sur l'emploi des paysans pour l'ensemble de leur passé migratoire. Une migration sur trois est effectuée par un travailleur indépendant, il est par ordre d'importance

TAB. 16

EMPLOI

RUBRIQUES EMPLOI	FREQUENCES RELATIVES (Pourcentage)	DUREE MOYENNE DU SEJOUR (Année)	SALAIRE MENSUEL (Francs CFA)	PROPORTION DE NOBLES
PECHEUR	9	2,1	6 300	85 %
CULTIVATEUR	3	8,8	-	80 %
COMMERCEANT	5	2,5	-	27 %
METIER . TRADITIONNEL	5	3,3	12 000	62 %
ARTISAN	7	5,1	10 000	36 %
OUVRIER	16	4,8	19 750	59 %
APPRENTI	9	4,2	400	42 %
MANOEUVRE	8	6,7	-	71 %
EMPLOYE	26	3,3	14 600	62 %
FONCTIONNAIRE	10	6,0	24 500	50 %
AUTRES	2	4,2	-	66 %
ENSEMBLE	100	4,6	-	57 %

pêcheur, artisan, commerçant, ou bien pratique une activité ancienne maintenant vénale : maraboutage, préparation du charbon de bois, lutte, navigation (aujourd'hui très rare). Les "commerçants" tiennent rarement une boutique faute d'un capital suffisant, beaucoup ne sont que "tabliers" ou vendeurs à la sauvette ; c'est là une activité peu lucrative, plutôt destinée à adoucir le chômage. La plupart des artisans pratiquent un métier moderne : boulangerie, menuiserie, maçonnerie, couture ; ceux qui étaient forgerons le sont restés ou travaillent les bijoux.

L'Etat est le premier employeur du migrant (29 % des migrations totales) mais celui-ci n'est pas toujours fonctionnaire ; des artisans, manoeuvres, ouvriers sont recrutés momentanément par l'Administration ou des entreprises publiques le temps d'une tâche ou d'un contrat. Finalement le secteur privé emploie relativement peu la main-d'oeuvre d'origine rurale. Les migrants sont plus nombreux à travailler pour des particuliers (respectivement 17 et 22 % du flux total) comme domestique, voire même ouvriers, apprentis.

Nous avons désigné sous la rubrique "employé" toutes les activités tertiaires autres que l'administration et le commerce. Il en ressort qu'une migration sur quatre mène à un emploi de domestique ou de chauffeur, gardien..., une sur trois à un métier manuel : mécanicien, boulanger, électricien, plombier... ou à son apprentissage. Les salaires moyens reproduits dans le même tableau et calculés à partir des déclarations du migrant ne rendent pas compte de l'importante dispersion qui existe au sein de chaque type d'emploi ; pour les "employés" par exemple les salaires reçus en 74 (42) varient de 1 000 à 79 000 francs, la classe modale étant celle des 2 000 - 5 000 francs. La réussite d'une migration est donc très incertaine et les critères de sélection de l'employeur sont ici primordiaux. Il est à noter que dans notre échantillon seuls les fonctionnaires, les ouvriers et les employés accèdent à des salaires supérieurs à 25 000 francs.

L'importance et la fréquence des envois d'argent dépendent étroitement des revenus recueillis. Pour chaque type d'emplois il existe une corrélation positive entre le salaire moyen et la proportion de migrants

(42) : exactement pendant la période allant de juillet 73 à juin 74.

ayant effectué un transfert au bénéfice de leur famille. Du fait que le père est bien souvent l'organisateur de la migration de son fils, il est dans la pluralité des cas (50 %) le destinataire principal des envois d'argent du migrant célibataire. Dans la société wolof il est courant que le *surga* laisse à sa mère une partie de sa récolte personnelle ; cette pratique s'est maintenue avec le travail salarié et un don sur trois est effectué au bénéfice de celle-ci. Du moins tant que le travailleur n'est pas chef de ménage, car alors il destinera dans la moitié des cas ses gains à la sustentation de sa femme et de ses enfants. Les dons à l'extérieur de la famille restreinte deviennent majoritaires si le migrant est chef de carré, celui-ci n'a généralement plus ses parents et doit satisfaire à certaines prestations sociales : dons aux pauvres, à ses soeurs, à ses compagnons de *daïra*...

Chômage

Il eut été intéressant d'évaluer les difficultés rencontrées par le paysan dans sa recherche d'un emploi sur le marché urbain du travail, savoir si le temps de chômage qu'il devait supporter excédait le taux moyen. Mais il s'est avéré que le décompte des périodes d'inactivité était particulièrement peu fiable. Le migrant est souvent employé à la tâche selon des durées contingentes difficiles à mémoriser d'autre part le chômage est rarement avoué ou de manière très évasive de sorte que certaines migrations ont été totalement et volontairement omises en cas d'échec. Il a toutefois été demandé à chaque migrant la durée respective de son travail et de son séjour, le décompte des déplacements pour lesquels ces deux périodes étaient différentes donne un indice très approximatif du sous-emploi. Il apparaît que ce sont, dans l'ordre, les ouvriers, les artisans, les manoeuvres et les employés les plus touchés. La pêche, la culture indépendante, les métiers traditionnels, parce qu'exercés hors des rapports de production proprement capitalistes sont moins ou pas exposés à un tel risque. En calculant cet indice par lieu de migration, Dakar se présente avant Richard-Toll en tête pour le sous-emploi qu'il impose aux paysans migrants.

Destination des déplacements

Le nombre des migrations vers Dakar et le Cap Vert (17 % de l'ensemble) est relativement faible au regard de la concentration industrielle de cette région. Les villes moyennes absorbent donc une part non négligeable de l'émigration rurale. Car le migrant exploite en priorité les offres d'emploi les plus proches. Ainsi la Mauritanie, les villes du fleuve dont Saint-Louis, rassemblent 56 % des migrations recensées. Une certaine spécialisation apparaît d'un endroit à l'autre (tableau 21). Richard-Toll accueille autant de pêcheurs que d'ouvriers et manoeuvres. L'activité agro-industrielle et ses effets induits y justifient la présence des seconds, les pêcheurs y trouvent la possibilité de pratiquer leur métier toute l'année, indépendamment des crues, grâce à la remontée de la langue salée et également à la demande solvable absorbant au jour le jour leur production. L'attraction de Dakar résulte évidemment de la dimension de son marché du travail qui reçoit la majorité des manoeuvres et des fonctionnaires de notre échantillon. La faible proportion relative d'ouvriers travaillant dans la capitale rappelle la saturation croissante de son marché du travail. Pour des raisons historiques Saint-Louis fut longtemps la destination privilégiée des paysans waalo-waalo qui désiraient vendre leur force de travail (27 % des migrations recensées) ; mais le recul des activités commerciales et politiques de la ville explique qu'elle ne recueille que 3 % seulement des migrations réalisées en 1974. Les "employés" y sont d'autre part, anormalement nombreux parce que Saint-Louis recueille 75 % des migrations féminines ; les femmes presque exclusivement employées comme bonnes doivent affronter dans les autres centres urbains la concurrence de leurs homologues serer et diola. Les activités sont mieux réparties dans le reste du Sénégal où le paysan trouve plus aisément du travail en dehors de la sphère de production proprement capitaliste (culture, pêche, métiers traditionnels).

Toutefois, l'élément important a trait au développement des déplacements vers la Mauritanie. Cette tendance assez récente est concomitante de l'intensification des flux de travailleurs vers la Côte d'Ivoire et la France à partir des régions centrales et orientales de la Moyenne vallée. Cette évolution est à rapprocher du rétrécissement du marché du travail sénégalais. En Mauritanie les nationaux accèdent de droit à une partie des emplois offerts par l'Administration et le secteur privé ; cette sélection

Tableau 17 . LOCALISATION DES MIGRATIONS SELON LE TYPE D'EMPLOI (pour 1 000 migrations)

	RICHARD - TOLL	ROSSO - SENEGAL	SAINT - LOUIS	THIES	DAKAR	AUTRE SENEGAL	MAURITANIE	ETRANGER	TOTAL
PECHE	38	4	3			21	6	2	74
FONCTION- NAIRE	2		23	6	34	34	2	4	105
ARTISAN	4	4	17	5	15	13	2	9	69
APPRENTI	2	3	8	5	17	11	29		75
MANOEUVRE	15		25		34	8	4		86
OUVRIER	27	6	23	3	29	15	52	5	160
EMPLOYE	4	7	143	11	30	17	50	7	269
CULTIVATEUR						32			32
METIERS TRADITION.		6	21		3	21	2		53
AUTRES	2	4	10	4	12	19	10	16	77
ENSEMBLE	94	34	273	34	174	191	157	43	1 000

tion réglementaire s'opère bien souvent au préjudice de la compétence des travailleurs. L'embauche d'étrangers procure à l'employeur le double avantage de recruter ses ouvriers sur le seul critère de la formation professionnelle (82 % des migrations vers la Mauritanie sont le fait d'ouvriers, employés et apprentis) et de n'être pas tenu à verser les rémunérations officielles réservées aux mauritaniens (43). De leur côté les migrants trouvent plus rapidement à s'employer, car de leur propre avis le chômage y est beaucoup moins important qu'au Sénégal. Enfin, le prix élevé des produits de consommation courante valorise les salaires nominaux exprimés en monnaie CFA et permet, grâce aux gains rapatriés (44), une meilleure rémunération indirecte des biens vivriers produits dans le cadre de l'économie domestique. Il est fort vraisemblable que ce flux va s'amplifier à l'avenir au détriment des migrations nationales, c'est ce que semble confirmer la forte proportion d'apprentis employés en Mauritanie.

Compte tenu du coût de la vie, des conditions salariales réservées aux migrants, l'émigration des épouses vers les villes mauritaniennes est pratiquement impossible. Il est en effet plus aisé pour un pays d'opposer des mesures discriminatoires envers les étrangers qu'envers ses propres ressortissants afin de limiter la reproduction marchande de la force de travail, c'est là que réside pour la Mauritanie le gain principal d'un recours à la main-d'oeuvre étrangère.

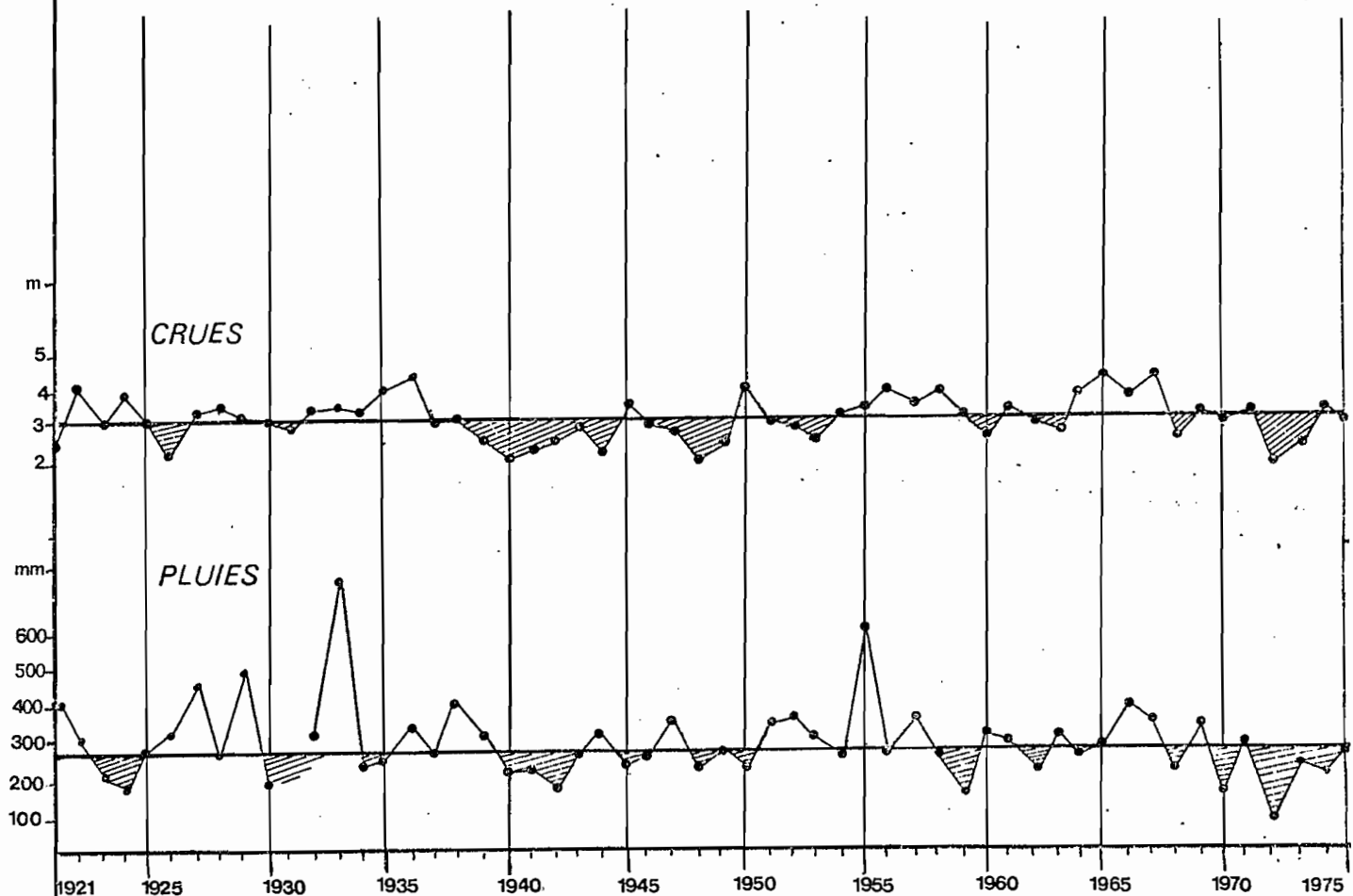
Chronologie des départs

La constitution d'une chronologie des départs est entachée de l'omission des événements anciens. Les déplacements vers le Bassin Arachidier et plus généralement les migrations courtes semblent particulièrement négligées, les dates sont très souvent approximatives. L'échantillon est d'autre part trop faible pour disposer d'un nombre significatif de départs annuels. Enfin il eût fallu connaître les départs débouchant sur un échec pour évaluer l'incidence des phénomènes naturels sur les flux migratoires. Ces réserves rendent incertaine l'interprétation du graphique 6 où toutefois l'on note une recrudescence des départs pendant les

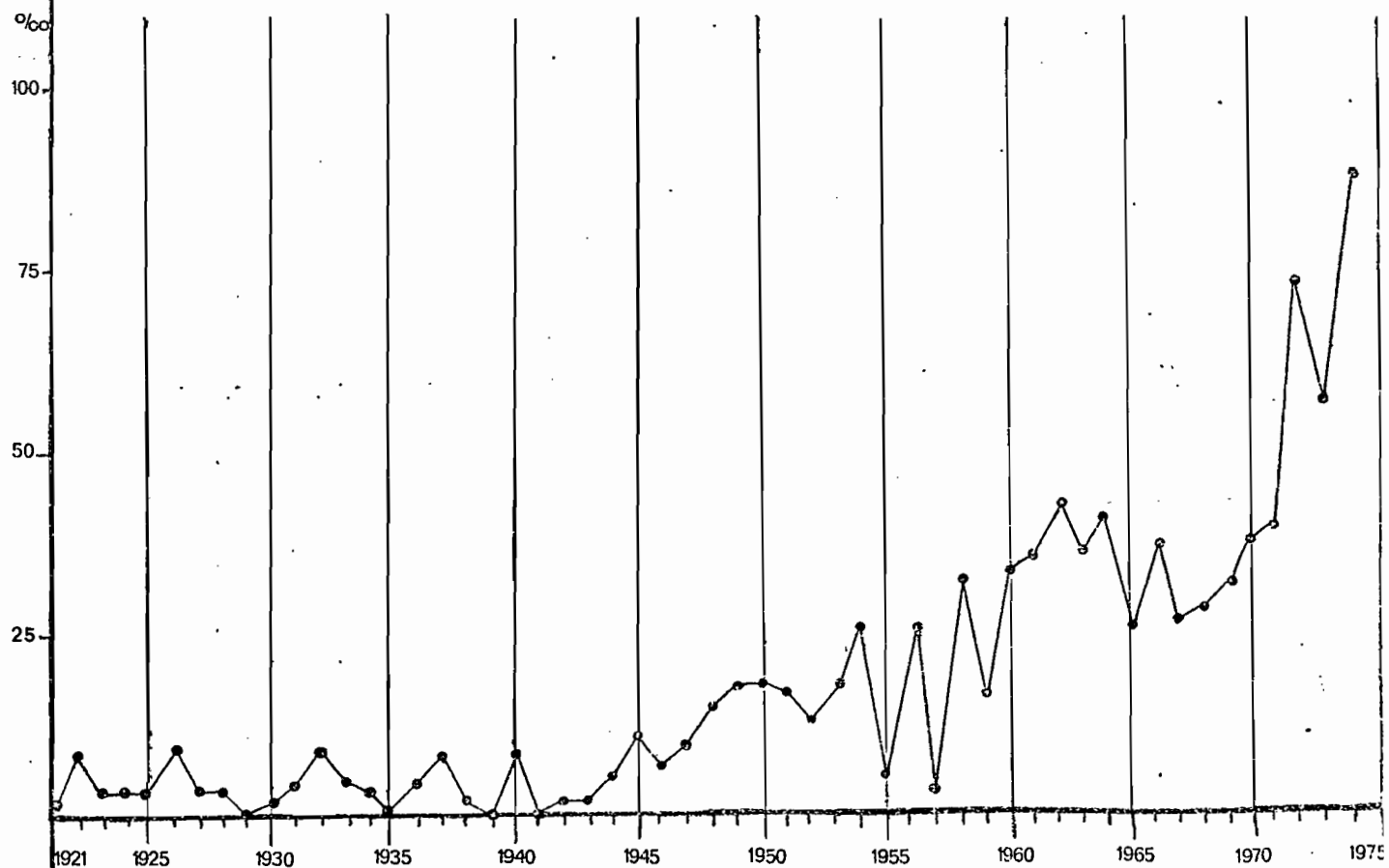
(43) De nombreux riverains toucouleur et wolof arrivent à "se procurer" la nationalité mauritanienne pour accéder à certains emplois réservés.

(44) : le contrôle des changes gêne ce rapatriement qui doit parfois être effectué par des passeurs. La perte est alors de 20 % environ.

VARIATIONS ANNUELLES DE LA PLUVIOMETRIE ET DES CRUES A DAGANA



CHRONOLOGIE DES DEPARTS



dernières années de sécheresse. Il semble pourtant bien que le déficit vivrier fût mieux compensé par les dons des parents citadins que par l'exercice d'un travail salarié, rarement immédiat ; dans les deux cas il apparaît clairement que le paysan cherche à s'adapter aux vicissitudes de l'environnement naturel par un recours croissant aux rapports de production capitalistes. L'on peut également faire le rapprochement entre cette augmentation récente des migrations et l'introduction de matériel aratoire libérant la main-d'oeuvre rurale.

Autrefois le paysan de cette partie de la Moyenne Vallée trouvait plus facilement un emploi rémunéré pendant la saison des pluies quand les migrants originaires du reste du pays devaient cultiver leurs champs. Le calendrier annuel des départs, en ce qui concerne les migrations courtes, confirme cette pratique. Mais la concentration des départs pendant les premiers mois de l'hivernage est de moins en moins discernable car, conformément à la régression des migrations saisonnières, une telle date de départ ne procure plus un avantage sensible sur le marché du travail ; de plus, en zone rurale, la main-d'oeuvre migrante peut être remplacée par les journaliers, les machines attelées.

Durée des déplacements

Il paraît impossible de donner une distribution exacte des migrations selon leur durée à cause, d'une part, des omissions déjà signalées mais surtout parce qu'une migration sur trois n'est pas achevée. Ne retenir les migrations terminées reviendrait à exclure celles qui ont conduit à une installation définitive, généralement plus longues ; or ces dernières représentent 13 % de l'ensemble. Nous avons choisi de présenter séparément la distribution des migrations terminées et définitives ainsi que d'écarter les migrations en cours.

Tableau 18 : REPARTITION DES MIGRATIONS SELON LA DUREE

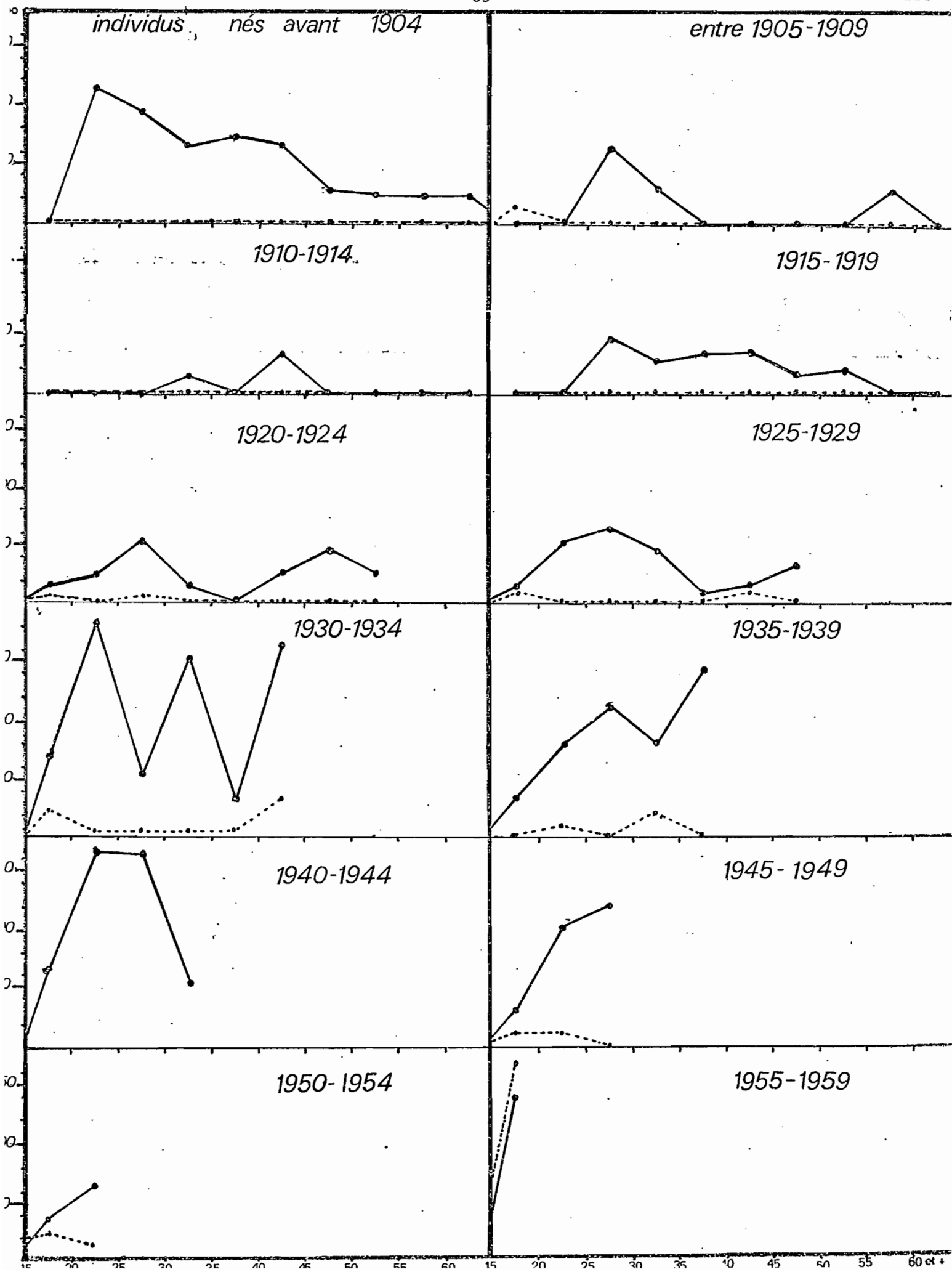
	0-6 mois	6-11 mois	1 an- 23 mois	2-3 ans	4-7 ans	8-14 ans	15 ans +
Migrations terminées	35 %	12 %	14 %	18 %	13 %	6 %	2 %
Migrations déclarées définitives à la date de l'enquête	-	-	-	18 %	20 %	21 %	41 %

Nous remarquons que la décision d'une installation définitive (45) n'intervient jamais avant deux ans de séjour et que la classe modale est celle des migrations courtes - moins de six mois - ; mais cette prédominance est de moins en moins actuelle. Sur un marché du travail tendu, une opportunité salariale est conservée aussi longtemps que le travail domestique du migrant peut être remplacé.

Taux de mobilité

Là encore les biais systématiques introduits dans la déclaration des âges et l'omission de certains événements viennent affaiblir la validité des résultats. Ceux-ci sont présentés ici à titre indicatif car le taux de tirage est trop faible pour permettre une analyse précise du passé migratoire de chaque groupe. Il serait du reste assez peu productif de concevoir un échantillon beaucoup plus considérable avant de pouvoir améliorer la qualité de l'information, ce qui supposerait une observation périodique assez longue et un soin particulier dans la détermination des âges. Plus généralement la migration est un phénomène pour l'analyse duquel la démographie est mal armée, chaque événement modifie les populations concernées de départ et d'arrivée ; en ce qui nous concerne chaque absence modifie la probabilité d'un départ dans la population observée. Autrement dit, compte tenu de la mortalité, de l'immigration et de l'émigration.

(45) Nous avons supposé l'installation définitive dès le migrant n'était plus inscrit sur le cahier de l'impôt et écartait l'éventualité d'un retour.



gration il est illusoire de vouloir connaître à tout moment le nombre exact d'individus exposés au risque d'une migration. Pour cette raison nous avons analysé la migration comme un phénomène fermé, ce qu'elle n'est pas et procédé au calcul de taux de deuxième catégorie en rapportant le nombre total de déplacements tous rangs réunis à l'effectif observé du groupe de générations. En n'interrogeant que les survivants, nous introduisons un biais si la mortalité des migrants et des non-migrants n'est pas identique. Il n'est pas possible de se prononcer actuellement sur ce point mais l'histoire offre un exemple de cette "sélection par la mort". A l'époque du recrutement militaire forcé, les jeunes bien portants fuyaient la conscription, les infirmes et les malades qui ne craignaient pas l'enrôlement restaient. Les non-migrants étaient ainsi plus exposés au risque d'un décès. Il est possible qu'aujourd'hui la sélection de l'employeur joue dans ce sens pour les migrations de travail ; les taux calculés seraient dans ce cas légèrement surestimés.

Les taux reportés dans le graphique 7 sont calculés pour chaque classe quinquennale d'âge dans des groupes de cinq générations ; ils ont une dimension annuelle. Les immigrants ainsi que les migrations ultérieures à leur installation furent éliminés de l'échantillon puisqu'ils n'ont pas été exposés au risque de migrer aussi longtemps que les autochtones.

Les réserves avancées précédemment rendent incertaine l'interprétation des tableaux de mobilité, les variations aléatoires importantes ne font que confirmer l'insuffisance de l'échantillon et de l'information. Deux groupes de générations présentent toutefois un passé migratoire plus chargé : les individus nés avant 1904 et entre 1930 et 1934. La seule explication que l'on puisse avancer, bien qu'elle ne soit pas vraiment satisfaisante, réside dans le fait que ces générations d'anciens combattants disposaient d'un accès privilégié à certains emplois (police, gardiennage, ...).

Afin d'échapper à toutes ces critiques nous avons mesuré la mobilité du moment qui, bien que plus précise, est entachée d'une signification restreinte puisqu'elle ne concerne que les événements des douze mois précédant l'enquête. Les erreurs sur l'âge demeurent mais les défaillances de la mémoire sont limitées par la brièveté de la période d'observation et l'on peut penser que presque tous les départs ont été recensés.

Tableau 19 : TAUX DE MOBILITE DU MOMENT
(nombre de départs annuels pour 100 personnes de chaque groupe d'âge)

	AGE	15 -	20 -	25 -	30 -	35 -	40 -	45 -	50	
SEXE		19 ans	24 ans	29 ans	34 ans	39 ans	44 ans	49 ans	et +	
Hommes		10	12	34	19	15	13	6	0	
Femmes		3	1	0	0	0	0	0	0	

Si l'on applique ces taux à une cohorte fictive, la somme des événements réduits donne 5,45 départs (contre 2,6 pour les générations d'avant 1904). La différence tient bien sûr aux omissions, à l'accroissement progressif des flux d'émigrants mais surtout au fait que les informateurs négligent les retours temporaires au village qui sont autant de départs recensés pendant une observation courte. Cet indice est évidemment très dépendant des variations annuelles du flux, une analyse plus riche supposerait la disposition d'une série plus longue d'observations.

3.4. AUTRES FLUX MIGRATOIRES

Ce sont pour la plupart des déplacements dépendants des migrations de travail, mais parfois numériquement importants. Ils sont le fait de femmes et enfants qui accompagnent un travailleur masculin, d'élèves et *talibés* en cours de scolarisation hors du village, d'enfants confiés ; de voyageurs, prisonniers, militaires. Le tableau 15 restitue ces flux dans l'ensemble des mouvements migratoires et met en évidence l'importance relative de chacun. Les chiffres présentés sont des proportions obtenues en rapportant, pour chaque village ou chaque zone selon le sexe, le nombre d'individus concernés par chaque type d'absence à l'ensemble des hommes ou des femmes du village (pour toutes situations de résidence).

Les migrations de travail sont partout largement dominantes chez les hommes, bien qu'à Gaé il ressorte que les migrations d'accompagnement dominant tous les autres flux pour l'ensemble des deux sexes, elles concernent deux absences féminines sur trois. Cette "anomalie" est en fait factice, elle découle d'une distinction entre les migrations de travail

et d'accompagnement inopérante dans le cas de la pêche marchande qui mobilise des ménages entiers. Les épouses et enfants déclarés accompagnateurs du chef de ménage sur les campements de pêche participent largement à la production immédiate (séchage et vente du poisson).

Dans chaque village les migrations d'accompagnement sont en majorité féminines car, s'il arrive que le migrant choisisse une deuxième épouse sur son lieu de travail, aucun homme ne suit sa femme quand elle migre. De même aucun garçon n'est confié chez des particuliers, mais toujours chez un marabout où il apprend le Coran. Les élèves et *talibé* masculins sont ailleurs qu'à Gaé toujours plus nombreux que les enfants et jeunes gens accompagnant les migrants particulièrement à Bokhol et "Podor" où les premiers composent 7 % et 9 % de la population masculine totale. Pourtant Dagana et "Matam" comptent plus de scolarisés mais ceux-ci sont accueillis dans les établissements ou chez les marabouts locaux, leur évitant ainsi des absences prolongées. Les jeunes filles ne sont par contre que très peu concernées par cette scolarisation extra-villageoise. Notons enfin qu'à Bokhol la majorité d'entre eux fréquente les établissements publics de Dagana, Saint-Louis, voir même Podor, alors qu'à "Podor" le plus grand nombre suit des études coraniques dans tout le Fouta et même jusqu'en Mauritanie auprès de marabouts renommés.

4. CONCLUSION

4.1. Il serait bien impossible de conclure une étude qui est loin d'expliquer la totalité du fait migratoire et où les interrogations et les incertitudes restent nombreuses. Dans le détail et la variété des procès migratoires tout d'abord du fait de n'avoir pu les observer de manière exhaustive dans la moyenne vallée du Sénégal et sur les lieux parfois étrangers de la migration. On ne sait pas, par exemple, comment se distribuent les revenus migratoires à l'intérieur de la cellule domestique, si les réseaux se construisent uniquement à partir de la parenté ou empruntent certains rapports traditionnels d'échange entre groupes d'activité ou d'ethnie différentes. La part de la production domestique vendue, l'importance du déficit vivrier ne purent être évalués sur une longue période qui compenserait les cycles annuels ou pluri-annuels. L'énumération de ces incertitudes serait longue, pour les résumer il faut reconnaître l'échec de certaines investigations qui tient 1) pour une part à ma situation objective dans les rapports sociaux de production étudiés, 2) à des difficultés méthodologiques insurmontées, 3) à l'individualisation de la production de la connaissance au sein de l'équipe.

4.1.1. Cette recherche avait pour objet les migrations de populations directement concernées par les aménagements de la culture irriguée, elle fut autorisée par la SAED qui nous introduisit auprès des notables et des paysans. En étant inséré dans les rapports entre l'Etat et les paysans, l'enquêteur allait solliciter une information biaisée car le paysan modulait son discours et ses renseignements selon son rapport à l'Etat (loi sur le Domaine National, marchés clandestin du mil (46)...), à la SAED et en fonction de sa propre représentation de leur évolution. De situer notre enquête par rapport au projet d'irrigation appelait le contrôle de l'information, les détenteurs du pouvoir villageois devenaient

(46) Avec la Mauritanie et le Bassin Arachidier à travers le Ferlo, spéculations sur le prix des céréales à Dagana et endettement auprès de la coopérative...

nos informateurs nécessaires ; ils étaient parfois assistés d'un groupe de notables (47).

4.1.2. Une enquête pilote passée auprès de quelques *boram keur* révéla que les informations quantitatives reçues - et non observées directement par nous-mêmes - devaient être analysées avec prudence, voire suspicion. Bien que les paysans ne s'illusionnaient pas sur l'incidence pratique de notre travail sur le projet hydro-agricole, les renseignements étaient filtrés, oubliés et rarement cohérents ; tout particulièrement pour le foncier, la production et la commercialisation vivrière, les revenus monétaires ... Par ailleurs la même unité statistique, ménage ou carré ne savait être pertinente pour la totalité des phénomènes à étudier. Notre effort statistique porta donc principalement sur la mesure des flux migratoires par un sondage aléatoire sur la base des segments de lignage, pour les autres phénomènes on délaissa parfois la recherche d'une estimation chiffrée pour moduler notre méthodologie plus précisément selon l'objet de l'investigation. Ainsi pour l'étude du système foncier villageois, l'usage d'un tirage aléatoire des exploitations dispersait les parcelles à mesurer sur l'ensemble du terroir et introduisait une difficulté considérable dans le cas d'un champ d'enquête étendu (48). Le seul recensement des déclarations paysannes quant à la taille des champs, le volume de leur production, était entaché d'une incertitude de très loin supérieure au gain de précision obtenu par un mode de tirage aléatoire. Celui-ci fut donc délaissé au profit du relevé exhaustif de quelques *collé* (49), un tel échantillon n'était donc pas représentatif de l'ensemble du terroir mais mettait en évidence les stratégies foncières des paysans face à la crue selon la topographie des sols et la qualité des terres. Un échantillon aléatoire d'exploitation ou de parcelles n'aurait pas abouti

(47) Ces remarques s'appliquent plus particulièrement au village de Gaé où les structures politiques font preuve d'une grande stabilité. Le chef de ce village affirmait que le "cahier de l'impôt", symbole de l'investiture coloniale, et qui pour nous contenait les renseignements élémentaires pour le tirage de l'échantillon, était l'instrument de sa chefferie.

(48) Une même exploitation peut avoir une demi-douzaine de parcelles dissimulées sur des écosystèmes, des *collé* différents, parfois en Mauritanie où il était administrativement impossible d'enquêter.

(49) ou *collengal* dans le Fouta Toro : cuvette naturelle d'inondation.

à la reconstitution des anciens domaines familiaux, ni à l'observation de leur mode de transmission et de répartition en fonction, par exemple, de la parenté grâce aux généalogies des lignages possesseurs et de la situation parentale de leurs attributaires. Un tel exemple montre que la recherche d'une bonne représentativité de l'échantillon peut s'avérer inutile si elle écarte des informations nécessaires à l'analyse des rapports sociaux de production.

La scientificité des méthodes de sondage n'est bien souvent qu'un leurre tant il est évident que dans de telles sociétés une information chiffrée précise est rarement obtenue sur simple interview. Cette considération, entre autres, justifia la localisation ponctuelle des enquêtes de l'équipe afin de faciliter une observation directe. Le premier critère de division du travail de recherche fut donc spatial bien qu'ensuite chacun privilégia tel aspect ou tel phénomène de la réalité observée. Pour ma part je m'attachais à l'analyse et à la mesure des migrations dès qu'elles m'apparurent comme l'activité dominante d'une formation économique et sociale dépendante du capitalisme et parce que ces flux n'avaient pas été correctement évalués. J'écartais toutefois, faute de moyens, la production de statistiques de dimension régionale, d'ailleurs inutiles en l'absence de planification économique délibérée, pour m'attacher à mettre en évidence des flux jusque-là omis par défaut méthodologique. Parallèlement j'espérais, afin de saisir la rationalité économique du processus migratoire, établir une certaine cohérence comptable entre les quantités de céréales produites, consommées et commercialisées et les budgets domestiques de quelques ménages ; or ce dernier objectif ne peut être atteint par questionnaire. En effet d'approximatifs budgets rétrospectifs confrontant les principales dépenses et revenus du chef de famille donnaient une image trop grossière de la circulation marchande villageoise. Des passages journaliers furent donc effectués selon un calendrier aléatoire afin de relever les sorties d'argent, de céréales, ainsi que l'autoconsommation quotidienne. Ce travail devait permettre de compléter les budgets rétrospectifs et d'évaluer la part du "troc " (50) journalier dans la commer-

(50) Il s'agit en fait d'échange sur la base des prix officiels du mil chez l'épicier, ou selon des termes traditionnels avec les peul, du mil des greniers contre les produits manufacturés ou laitiers.

cialisation de la production domestique. Or il est vite apparu que les informatrices, généralement interrogées devant des parents, des voisins, exagéraient considérablement leurs achats et consommations (51), invalidant définitivement les budgets estimés.

Les difficultés multiples de l'investigation statistique en milieu rural africain ne sauraient être résolues par un alourdissement des enquêtes (taille et tirage sophistiqués de l'échantillon, longueur des questionnaires ...) ou par une insistance quasi-policière dans l'interview. On serait tenté, face à une information fuyante, de multiplier, parfois sur la base d'un rapport de pouvoir, les mesures finalement intimes de tous les actes productifs, marchands... Une telle anthropométrie de l'homo-economicus est une manipulation statistique abusive et bien peu productive en sciences humaines. Le rejet des enquêteurs serait alors inévitable, la dérobade toujours possible. Pour notre part, plutôt que de tenter une telle économétrie de la migration, notre recherche s'orienta vers le passé économique de la région du Fleuve (52). Cette approche sortait l'étude statistique de son confinement monographique (53) pour mettre en évidence les forces internationales et passées qui sont à l'origine des flux contemporains. Du reste, la découverte de leur ancienneté annonçait l'échec d'une démarche économétrique pour l'analyse causale du phénomène. D'ailleurs de telles études tirent souvent leur crédit de l'escamotage de l'histoire.

4.1.3. Paradoxalement, une recherche pluridisciplinaire fut une pratique exclusivement individuelle au sein d'une équipe de géographes,

-
- (51) Pour raviver le souvenir parfois défaillant des transactions de la veille, une liste des plus courantes d'entre elles était énumérée à chaque passage. Cette énumération rendant plus gênante la frugalité quotidienne, l'embarras était combattu par l'abondance factice des déclarations. La circulation marchande ainsi évaluée eut dévalisé le maigre marché et les deux ou trois boutiquiers du village en un rien de temps.
- (52) Notre recherche historique dans les archives fut partielle, ne s'attachant principalement qu'aux pratiques et politiques de mobilisation de la main-d'oeuvre paysanne, elle ne prétend couvrir toute l'histoire économique de cette région qui reste à faire.
- (53) Une analyse statistique s'impose toujours en milieu rural africain un cadre temporel et spatial isolant toujours l'objet étudié de son passé et du reste du monde.

sociologues et économistes. La répartition spatiale du travail, qui offre certains avantages sur le terrain, n'est pas seule responsable du cloisonnement des recherches. La connaissance est produite selon un mode largement personnel où l'histoire de l'observateur, sa situation sociale, son expérience interviennent dans la collecte et l'interprétation des résultats. Ce processus et certaines attitudes privatives envers le terrain ont pu gêner, voir empêcher, le dépassement du cadre monographique et une réflexion commune sur l'ensemble de la Moyenne Vallée.

4.2. Finalement ce travail débouche, en guise de conclusion, sur une nouvelle interrogation à propos des modalités de la transition à la culture irriguée dans cette formation économique dominée par la prolétarianisation marginale des paysans. Les aménagements doivent transformer complètement le mode de la production traditionnelle immédiate et les rapports sociaux de production concomitants. Dans les nouvelles unités de production (54) la terre des paysans, valorisée par le capital international (BIRD, FED), est appropriée et gérée par l'Etat national^{qui} se réserve le monopole de la commercialisation des nouveaux produits agricoles et s'octroie les surplus qui lui sont attachés. L'encadrement de la SAED, les technologies employées enlèvent toute latitude aux paysans qui sont par ailleurs rendus économiquement responsables des variations aléatoires de la production agricole. Les aménagements - nouvelle phase de la pénétration de l'économie capitaliste sur le Fleuve - précipiteront donc la prolétarianisation des populations riveraines et vraisemblablement la coupure avec l'économie domestique (55). Ils menacent de ce fait la forme ancienne de l'articulation au système capitaliste que sont les migrations. Réciproquement, la culture irriguée ne s'impose pas à une économie communément supposée autarcique mais devra tenir compte des conditions du marché du travail capitaliste imposées aux migrants.

De son point de vue, la SAED doit se demander en quoi l'émigration rurale actuelle ne va pas entraver la mise en place du nouveau système de production. L'histoire offre l'exemple de l'échec ancien d'une tentative

(54) qui commençaient à fonctionner de façon très partielle à la fin de notre enquête,

(55) laquelle dépendra de l'étendue effective des aménagements et des travaux de contrôle de l'inondation tels que les barrages d'amont.

similaire, quand l'Etat colonial tenta de promouvoir une économie de plantation dans une formation sociale dominée par la traite. L'échec fut l'oeuvre des bénéficiaires principaux du commerce atlantique (56). De même que les migrations "spontanées" ne purent s'amplifier qu'après la dislocation de l'esclavage domestique. Les idéologues de la planification nationale pensent que la transition sera résolue par les mécanismes normaux du marché et que les investissements hydro-agricoles sont porteurs du tarissement de l'émigration rurale (S. AMIN 72) (57). Il est possible de préciser ces interrogations quant aux modalités de la transition à la lumière des descriptions précédentes du phénomène migratoire.

4.2.1. C'est avant tout autre considération l'étendue des aménagements qui sera décisive pour l'ensemble de la stratégie paysanne. Leur extension projetée réduira progressivement la sphère de la production vivrière par expropriation des terres de waalo et accaparement des forces de travail paysannes. Théoriquement, cette réduction de la sphère non marchande doit considérablement gêner les migrations tournantes puisque le paysan séparé de ses moyens de production traditionnels ne pourra pas reporter sur l'économie domestique les charges de la reproduction de sa force de travail. Entre le marché du travail, peu susceptible d'une évolution favorable à son insertion comme prolétaire urbain, et la SAED il acceptera vraisemblablement de travailler pour cette dernière (58). Mais cette hypothèse d'une marginalisation aussi complète est extrême. Seul un barrage en amont du fleuve conçu pour la régulation de son débit à des fins d'irrigation condamnerait l'usage des terres

(56) D. DELAUNAY 75, p. 9.

(57) S. AMIN cite expressément en exemple le cas qui nous concerne. Sa conclusion découle de son analyse des migrations : les déplacements de main-d'oeuvre sont le résultat d'une allocation spatiale des facteurs, laquelle loin d'être "naturelle", résulte d'une stratégie extravertie qui a négligé les zones rurales aujourd'hui reléguées dans la fonction de réserve de main-d'oeuvre. Il est toutefois contestable que l'auteur utilise implicitement pour expliquer le mécanisme de ces migrations (par la différence de rémunération entre le travail agricole et industriel) les hypothèses marginalistes (rémunération des facteurs à leur productivité marginale) qu'il récuse pertinemment autre part.

(58) L'Administration envisageait l'abandon de son soutien accordé aux Sénégalais cultivant sur la rive gauche face aux revendications foncières de la Mauritanie afin de les mobiliser pour la SAED en cas de réticences de leur part.

normalement inondées par la crue. Il mettrait en difficulté les cultivateurs (et les pêcheurs) de la moitié aval de la Moyenne Vallée privés des précipitations nécessaires à l'exploitation principale du *diéri*. En attendant tous les sites ne sont pas aménageables et les casiers irrigués sont bien loin de couvrir la totalité du waalo de la rive gauche. Il est à ce jour vraisemblable que l'essentiel de la population du Fleuve restera encore longtemps épargnée par cette mobilisation. Pour ces paysans l'activité administrative, commerciale, voire agro-industrielle avivées par les casiers se présentera seulement comme une opportunité supplémentaire d'emplois partiels (journaliers agricoles, manoeuvres à la tâche, petits commerçants...) sans modification majeure des anciens procès migratoires. Pour les cultivateurs de la SAED par contre, les gains monétaires retirés de la production marchande peuvent s'avérer insuffisants pour couvrir l'entretien et la reproduction devenus marchands de leur force de travail. Mais le casier de Dagana, par exemple, ne couvrirait à la fin de l'enquête qu'une part réduite du terroir traditionnel. Si des mesures coercitives n'obligent pas le paysan à consacrer tout son effort à la culture irriguée, il lui sera toujours possible d'effectuer un repli vers les céréales traditionnelles pour sa sustentation familiale. La SAED ne serait alors qu'un employeur parmi d'autres dont les rémunérations seraient comparées aux prix du marché du travail capitaliste. Dans ce cas la mobilisation des forces domestiques sur les casiers ne saurait être spontanément obtenue pour tous les travaux et tous les produits (59). L'équilibre ne saurait être stable car les produits imposés par la rotation des cultures sont inégalement rémunérateurs et d'un autre côté la production domestique est aléatoire, elle le sera d'autant plus qu'une partie des opérations sera délaissée faute de temps. Ces déséquilibres risquent d'endetter le paysan auprès de la SAED et des commerçants, de l'exposer à la spéculation commerciale sur les vivres.

(59) Certains cultivateurs du casier de Dagana s'en étaient remis pendant la campagne 75-76 à une entreprise sous-traitante pour la récolte mécanisée que la SAED voulait manuelle. La défection de l'entreprise entraîna des pertes importantes pour ceux qui continuèrent à attendre les machines. Certains produits, tels que la tomate industrielle sont monétairement plus profitables que les céréales imposées par la rotation des cultures.

4.2.2. L'organisation du travail par la SAED s'inspirait d'une idéologie trop répandue qui oppose le caractère "collectif" voire "communautaire" du travail agricole des paysans africains au caractère individuel du travail salarié. Ainsi justifiée, la création d'une nouvelle unité de production collective - le "groupement" - tend à occulter le processus de prolétarianisation. Cette unité rassemble, selon des affinités généralement parentales plusieurs ménages pour l'exploitation d'une unité d'irrigation. Or aujourd'hui, en milieu traditionnel, du fait principalement de la migration, les coopérations élargies de travail sont exceptionnelles ; la famille restreinte, même démographiquement réduite, est en mesure d'assurer la totalité des opérations culturales seule ou avec l'aide de quelques journaliers. La dislocation du lien de servitude et le départ des captifs de case fut à l'origine de cette atomisation des unités de production. La migration, malgré une certaine redistribution des gains épargnés, précipita la tendance par une individualisation des revenus et en permettant une substitution marchande aux coopérations familiales anciennes (60). La collectivisation du travail pose alors plus de problèmes qu'elle n'en résout, elle laisse d'autre part une place non négligeable au fonctionnement des anciens rapports de production ou du moins à leurs avatars particulièrement pour la répartition du travail et du produit.

4.2.3. Si pendant leurs premières migrations les célibataires bénéficient des réseaux migratoires construits par leurs aînés, une réussite salariale constitue une protection efficace contre les abus d'autorité. Sur ceux des casiers irrigués exclusivement réservés aux ménages, le célibataire sera confronté à une nouvelle dépendance envers

(60) D'autre part la loi sur le domaine national a permis dans une certaine mesure de figer les droits d'usage de la terre au préjudice de l'autorité du doyen et donc de consolider l'indépendance des ménages attributaires par rapport aux lignages. La justice villageoise rendue par le *cadi* entérine désormais la partition des terres qui résulte de la scission d'un carré. Par ailleurs, le paysan isolé ou démuné peut solliciter et obtenir un droit de culture sur des terres qui n'appartiennent pas à son lignage paternel. L'ancienne transmission matrilineaire des terres dans certaines familles, le droit musulman qui reconnaît à la femme un droit d'héritage sur les biens fonciers personnels du défunt, la disponibilité des terres laissées par les migrants procurent au paysan démuné une réelle diversité de recours en cas de besoin ou de rupture avec les membres du lignage.

le chef de famille qui décide de son travail et de sa rémunération. L'organisation du travail au sein de tels groupements de producteurs peut aboutir à une exploitation réelle des cadets qui n'apparaît pas dans les procès migratoires (hormis pour la pêche). Ils formeront - hommes et femmes - un groupe plus particulièrement réticent à l'abandon des migrations. Reste à savoir si le rappel du migrant célibataire sera envisagé par le chef de famille, il lui serait imprudent de détruire la source d'argent et la sécurité que représente l'activité salariée de son dépendant. Un décompte rapide a révélé une proportion négligeable de migrants célibataires à avoir délaissé leur travail salarié pour la nouvelle culture marchande. L'on peut penser toutefois qu'après l'attribution complète des parcelles irriguées le retour des migrants soit plus considérable.

OUVRAGES CITES

- DELAUNAY D. 75. "Migrations et pénétration de l'économie marchande. Le Waalo, (Région du fleuve Sénégal)". ORSTOM. Dakar, 67 p. ronéo.
- DESABIE J. 65. "Théorie et pratique des sondages". Dunod. Paris.
- DIALLO B. 73. "Résultat et synthèse de l'enquête agro-socio-économique à DAGANA du 1/10/72 au 17/3/73".
S.A.E.D. Division agronomique. 33 pages. ronéo.
- HENRY L. 72. "Démographie. Analyse et modèles". Larousse. Paris.
- MBOW A.M. 59. "Etude préliminaire sur le village de GAE". Dakar. Ronéo.
- MEILLASSOUX C. 75. "Femmes, greniers et capitaux". Textes à l'appui.
Maspéro. Paris.
- M.I.S.O.E.S. 62. "La moyenne vallée du Sénégal". Presses Universitaires de France. Paris.
- MINVIELLE J.P. 76. Migrations et économies villageoises dans la vallée du Sénégal. ORSTOM. Dakar. 127 p. Ronéo.
- Monographie de la ville de DAGANA. 1974. République du Sénégal -
Ministère des travaux publics, de l'urbanisme et des transports -
Direction de l'urbanisme et de l'habitat. Dakar.
- REISER. "Définition d'une politique d'aménagement des ressources halieutiques d'un écosystème aquatique complexe par l'étude de son environnement abiotique, biotique et anthropique". Fondation universitaire luxembourgeoise. multig. 4 vol. inédits.
- ROCHETEAU G. 75. "Société wolof et mobilité". Cahiers ORSTOM. sér. Sciences humaines n° 1 1975. pp. 3-18.
- SCHMITZ Jean. 75. "Pour une démographie de la force de travail". ORSTOM Dakar. 16 p. ronéo. inédit.